

Halte à la rage dans le canton de Neuchâtel

(Page 3)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

FAN L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Séance inaugurale de la Constituante à Delémont

Une journée historique pour le canton du Jura



Le cortège de l'hôtel de ville à l'église. En bas et à droite on reconnaît M. Wyr vice-président du Conseil national et près de lui M. Willi Wenk président du Conseil des Etats. (Keystone)

De notre correspondant :

Les trois districts jurassiens appelés à devenir le 23^{me} canton de la Confédération ont vécu hier des heures historiques. Leurs habitants l'ont bien compris. Ils se sont rendus par milliers à Delémont, au début de l'après-midi, pour assister au passage du cortège qui, de l'hôtel de ville où ils avaient été reçus, a conduit les magistrats et maires de toutes les communes (au total 82), à l'église Saint-Marcel où a eu lieu la solennelle séance, inaugurale.

De notre correspondant :

En l'église Saint-Marcel, magnifique sanctuaire néo-classique reconstruite au XVIII^e siècle sur des plans de Paris et de Pisoni d'Ascona, — église dans laquelle, après le rattachement de l'ancienne principauté au canton de Berne, les fonctionnaires et prêtres durent faire serment de fidélité à leurs excellences de Berne du 22 au 24 juin 1818 — la cérémonie inaugurale de la Constituante fut ouverte par un discours du président du jour, M. Roger Schaffter, doyen d'âge du parti politique le plus représenté, soit le PDC. M. Roger Schaffter (qui est aussi, on le sait, un des principaux dirigeants du RJ) prononça une allocution d'une vingtaine de minutes. Il qualifia ce 12 avril 1976

de « grande journée de l'histoire jurassienne » et de date qui « non seulement marque la réalisation de l'espoir qui soutint des générations de patriotes, mais encore répare l'erreur commise par les puissances européennes en mars 1815 », car, devait-il dire, il n'y a « qu'une âme jurassienne ».

M. Schaffter brossa ensuite un raccourci saisissant de l'histoire du Jura, ancienne principauté épiscopale de Bâle, qui fut fondée en l'an 999, donc bien avant la Confédération suisse. Annexé en 1815 à la Suisse et au canton de Berne sans le consentement de sa population, le Jura a vécu, depuis, un véritable « drame de l'histoire ».

L'orateur rappela ensuite les principaux moments de l'histoire jurassienne.

L'alliance avec les cantons catholiques suisses en 1579, les deux demandes d'entrée du Jura dans la Confédération en 1691 et en 1702, demandes faites par le prince-évêque, et que les cantons, emprisonnés dans leurs guerres confessionnelles, vont repousser. Vient ensuite l'alliance avec la France en 1793, renouvelée en 1780, puis l'occupation de l'évêché par les troupes françaises en 1792, l'éphémère « République rauracienne », l'annexion à la France jusqu'au moment de la chute de Napoléon. Le traité de Ratisbonne interdisait le retour du prince-évêque, les grandes puissances décident alors que l'ancienne principauté sera jointe à la Suisse et au canton de Berne.

BEVI

M. Schaffter: il n'existe qu'une âme jurassienne



La cérémonie à l'église Saint-Marcel. Dans l'allée centrale M. Schaffter (à droite) s'avance vers le chœur. (Keystone)

Sous la présidence de M. Roger Schaffter, l'assemblée constituante a d'abord, après l'appel nominal, procédé à la nomination de quatre scrutateurs provisoires, puis, sur proposition de la commission de vérification des pouvoirs sur l'élection et les plaintes, elle a repoussé à l'unanimité la plainte déposée contre Jean-Pierre Beuret, PCSI, des Breuleux.

Les cinquante constituants ont ensuite été déclarés élus, après quoi ils ont prêté serment. La cérémonie, qui a duré une heure, a été interrompue de productions de l'orchestre de la ville de Delémont, et elle s'est terminée par une cantate composée spécialement pour la circonstance par Valentino Ragni, cantate intitulée « Alternances 76 » et dont les paroles ont été empruntées à cinq poètes jurassiens.

Le public a suivi la cérémonie à l'extérieur, sur des écrans de télévision, car il n'a pas été admis à entrer dans l'église Saint-Marcel dont les quelque 700 places étaient réservées aux constituants, à leurs familles et à leurs invités. Ces derniers représentaient la Confédération (MM. Willi Wenk, président du Conseil des Etats et Hans Wyr, vice-président

du Conseil national), ainsi que les cantons de Zurich, Schwytz, Genève, Obwald, Valais, Thurgovie, Berne (MM. Peter Gerber et Hansrudolf Leuenberger, respectivement président et vice-président du Grand conseil), Vaud, Fribourg, Lucerne, Neuchâtel, Schaffhouse, Bâle-Ville et Bâle-Campagne. Le canton d'Uri avait fait savoir qu'il ne pouvait se faire représenter tant que le Jura ne formerait pas un canton. Les Grisons, Soleure et Appenzell s'étaient excusés pour manque de disponibilités. Quant à Glaris, Nidwald et Saint-Gall, ils n'ont pas répondu à l'invitation.

C'est donc à 14 heures que constituants et invités ont été reçus à l'hôtel de ville de Delémont, par le maire Scherrer. Ils se sont ensuite rendus, en un cortège coloré ouvert par la fanfare municipale de Delémont, à l'église Saint-Marcel. Pour ce faire, ils ont dû passer entre deux rangées très compactes de spectateurs, dont bon nombre portaient des drapeaux jurassiens — toute la ville en était d'ailleurs inondée — et applaudissaient au passage des constituants les plus connus, notamment des dirigeants du Rassemblement jurassien.

(Lire la suite en page 9) BEVI

PAGE 3 :

L'affaire Lip

Le conseil d'administration de la société a donné mandat au PDG M. Sarguelli de déposer le bilan de l'entreprise. Une page va-t-elle être tournée ?

PAGE 11 :

Drames de la route

Le retour des beaux jours rend bien des conducteurs imprudents. Trois accidents ont fait cinq morts en Suisse alémanique. De quoi faire réfléchir tous ceux qui s'apprêtent à partir pour les fêtes de Pâques.

PAGE 16 :

Gimondi au Tour de Romandie

Felice Gimondi, en compagnie du sprinter belge Van Linden, participera à l'épreuve de l'UCS début mai.

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7, 9.

INFORMATIONS SUISSES : page 11.

POUR VOUS MADAME : page 12.

TOUS LES SPORTS : pages 14 et 16.

CARNET DU JOUR - PROGRAMMES RADIO-TV : page 21.

DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 23.

OFFRES D'EMPLOIS

page 8.

LES IDÉES ET LES FAITS

Lettre d'Amérique

Manœuvres pour les « leaders » du Sénat américain

Pendant que se poursuit la campagne des candidatures aux présidentielles de novembre, ce ne sont au Sénat américain qu'intrigues, manœuvres, discussions, pour désigner les « leaders » des deux partis.

En effet, les chefs actuels, Hugh Scott pour les républicains, Mike Mansfield pour les démocrates, qui tous deux ont plus de 70 ans, ont déclaré qu'ils ne se représenteraient pas.

Le choix est important. Car si à la Chambre des Représentants, la direction des partis a changé ces dernières années et se trouve déjà, de ce fait, plus jeune, plus dynamique, le Sénat des Etats-Unis, dans la mesure où il est écouté de l'opinion, où les sénateurs sont des « personnages » — élus pour six ans, ils sont fréquemment réélus plusieurs législatures — a le plus grand besoin d'avoir à sa tête des hommes d'action droites et déterminés.

C'est encore plus vrai dans les circonstances actuelles. En effet, si le président de demain est un démocrate, un bon « leader » de la majorité démocrate parlementaire leur sera nécessaire pour soutenir ses projets. Et si un républicain demeure à la Maison-Blanche, il faudra au parti démocrate un porte-parole disposant d'une grande autorité morale pour traduire au Sénat les aspirations d'une grande partie de l'électorat.

Exactement, en somme, ce qui manquait jusqu'à présent.

Hugh Scott, sénateur de Pennsylvanie, un modéré qui avait eu l'impression de se porter garant de M. Nixon au moment du Watergate, et reconnu ensuite que l'ex-président l'avait abusé, n'a pu jouer de ce fait, comme chef de la minorité républicaine, un rôle d'ailleurs extrêmement difficile.

Quant au sénateur du Montana, M. Mansfield, internationalement connu par ses interventions souvent percutantes, il n'a pas su pour autant donner aux démocrates leur pleine efficacité en engageant en leur nom le débat de fond sur un programme de gouvernement que le Congrès, à majorité démocrate, aurait adopté et fait appliquer.

Le Congrès, ne l'oublions pas, est habilité à légiférer de sa propre initiative. Des lois parlementaires contre l'inflation, le chômage, etc... ainsi qu'une large information pour préparer l'opinion à une politique d'austérité rationnelle et plus juste eussent certainement été plus rentables que le refus, au coup par coup, de telles ou telles propositions du président...

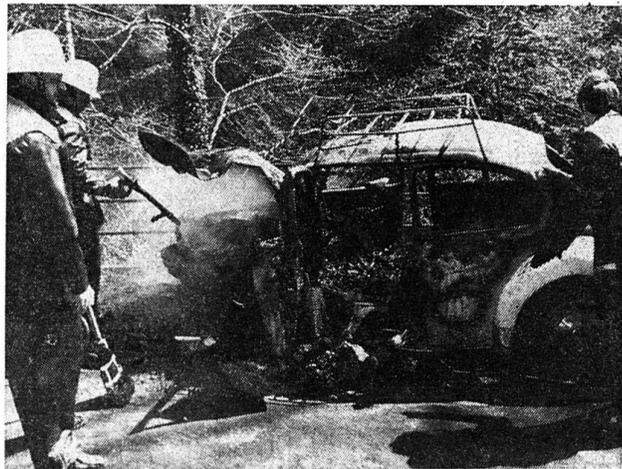
Quels pourraient être les nouveaux « leaders » ?

On cite pour les démocrates — dont en tout état de cause, nous l'avons vu, le comportement sera capital — le sénateur Byrd de la Virginie occidentale, Ted Kennedy — ce qui est très improbable — et, s'il ne parvient à arracher la candidature à la présidence, M. Humphrey.

Mais, vieux routier de la politique, M. Humphrey ferait-il vraiment mieux que Mike Mansfield ? Victor BLANK

Gorges du Seyon: 1 mort 6 blessés dans une collision

Une effroyable collision s'est produite hier en fin de matinée dans les gorges du Seyon. L'un des véhicules dans lequel se trouvaient deux enfants a pris feu (notre photo). Sept blessés ont été transportés à l'hôpital. Détail émouvant. C'est la mère des deux enfants pilotant une voiture suivant celle où se trouvaient les enfants qui, se précipitant, réussit à les arracher aux flammes. Non sans être elle-même brûlée. L'une des personnes blessées, une jeune femme de 19 ans, est décédée dans la soirée. (Détails en 3^{me} page.)



(Avipress - Baillo)

Les dauphins?... Piètres espions

NEW-YORK (AP). — Un spécialiste du comportement des animaux, M. Michael Greenwood, qui affirme avoir participé à ce projet, a révélé dimanche que la marine américaine et la CIA ont tenté d'apprendre à des dauphins à transporter des engins d'enregistrement dans le port de La Havane pour connaître la puissance des navires nucléaires qui y sont stationnés.

Des dauphins auraient également été formés à tuer des hommes-grenouilles ennemis et à placer des engins d'enregistrement sur des navires déguisés en unités ennemies mais le projet a échoué parce que ces mammifères se sont révélés être de piètres espions: ils ont parfois mis leurs engins sur les mauvais bateaux.

La marine a confirmé que M. Greenwood a travaillé au dressage des dauphins à Key-West, en Floride, et à Hawaï, dans les années 1960, mais elle a démenti qu'un tel projet ait été conçu. Quant à la CIA elle s'est refusée à tout commentaire.

M. Greenwood croit savoir, mais il n'en a jamais eu confirmation officielle, qu'un dauphin dressé a été envoyé dans le port de La Havane entre le printemps de 1969 et décembre de la même année. Il ignore les résultats de cette mission.

Samedi, l'organe de l'armée soviétique, « Drapeau rouge » avait annoncé que les Etats-Unis envisageaient d'utiliser des dauphins pour le transport de bombes. La marine américaine a démenti cette accusation admettant toutefois se livrer à des recherches secrètes sur les possibilités d'utiliser des dauphins pour protéger les nageurs dans des eaux infestées de requins.

Un record

QUÉBEC (AFP). — L'hypnotiseur français Yvon Yva a battu au cours du week-end à Québec le record mondial d'hypnose collective à distance.

C'est à partir d'un hélicoptère qu'Yvon Yva a réussi en trente secondes à endormir par hypnose quinze personnes installées à l'intérieur du centre municipal des congrès de Québec en présence de 5000 spectateurs.

L'hypnose collective a duré exactement 50 heures et 26 minutes.

Yvon Yva bat ainsi de 26 heures et 26 minutes le précédent record du monde d'hypnose collective, qu'il avait lui-même établi le mois dernier dans un supermarché d'Evry, dans la banlieue parisienne.



A mon commandement... sautez...

(Archives)

ROUTES PIÉGÉES

Vous serez probablement nombreux, à la faveur des fêtes de Pâques, à monter en voiture, ne serait-ce que pour une promenade de deux ou trois heures. Souvenez-vous alors de ceci, surtout si vous tenez le volant: votre voiture est un auxiliaire merveilleux pour l'évasion et le dépaysement, pour vous et les vôtres, à condition de la garder à chaque seconde sous votre contrôle; qu'en un clin d'œil elle échappe à votre pouvoir, et elle vous entraînera avec les vôtres dans la pire tragédie.

L'accident qui s'est produit hier dans les gorges du Seyon et dont nous relatons les circonstances dramatiques a fait un mort et six blessés. Il aurait pu y avoir plusieurs morts.

Mais cette collision, si près de nous, devrait quand même nous servir d'avertissement à tous. Il suffit de circuler en auto à n'importe quelle heure pour s'apercevoir combien de conducteurs se moquent des règles élémentaires de la prudence et du bon sens. Et il est bien vrai que vous risquez autant d'être mis en péril par l'insouciance, que l'on serait tenté d'appeler criminelle, d'un autre, que du fait de votre propre légèreté ou inattention.

Méfiez-vous du sentiment de satisfaction, de plaisir et de joie qui vous envahit quand vous embarquez avec votre famille pour une excursion dans la bonne humeur. L'euphorie au volant peut être aussi néfaste qu'un mouvement d'irritation ou de hâte excessive. Ne laissez pas détourner votre attention par ceux qui vous accompagnent. On devrait comme dans le tram à côté du wattmann fixer au-dessus de l'automobiliste un petit écriteau « Défense de parler au conducteur ». Beaucoup d'accidents s'en trouveraient à coup sûr évités.

Il y a aussi les itinéraires-pièges. Les gorges du Seyon ont à juste titre très mauvaise réputation. Ceux qui les utilisent s'en soucient-ils suffisamment ?

D'autres routes dans le canton sont fréquemment le théâtre d'accidents plus ou moins graves. Ne faudrait-il pas y renforcer la signalisation pour que les usagers le sachent à tout moment ? « Cette route est dangereuse »: trop souvent les automobilistes qui l'empruntent ne le savent pas, ou ils l'ont oublié. Il existe quantité de routes piégées. Mais tout le monde s'en moque. R. A.

VIGNOBLE - VIGNOBLE

Le Conseil général du Landeron s'est longuement baigné dans le problème de l'approvisionnement en eau

Le Conseil général landeronnais s'est réuni, vendredi soir, au centre administratif, sous la présidence de M. Francis Persoz. A l'ordre du jour figurait une démonstration intéressante et détaillée de la nouvelle machine comptable. Ensuite, c'est à l'unanimité que le Conseil général a accepté la naturalisation de M. Jean-Pierre Petrucci, et de ses deux filles, tous trois ressortissants italiens.

Cette commission compte huit membres, deux par partis. Elle fut désignée tacitement le 23 janvier 1976 avec pour mission de reprendre l'ensemble des différentes sections pour l'approvisionnement et la qualité de l'eau de la commune et de déposer un rapport de

conclusion sur le bureau du Conseil général. Etant donné le peu de temps mis à disposition, cette commission s'est limitée à une étude objective des différents projets et à fournir un rapport schématique et comparatif qui ne prétend pas apporter une solution finale au problème de l'eau.

Le projet de liaison avec Neuchâtel, approvisionnement unique, présente des avantages certains. L'investissement est inférieur à celui des autres projets. La quantité et la qualité assurée. Cependant, l'exploitation serait onéreuse. Il n'existerait qu'une seule source d'approvisionnement et surtout les ressources locales seraient abandonnées. Dans le cas d'approvisionnement en appoint, la quantité et la qualité seraient également assurées. Le prix de base du m³ relativement bon marché. Mais ce prix ne serait pas fixé dans le temps et les coûts fixes relativement élevés pour une eau à point. Le projet du groupe de travail, lui, est tout prêt. Il pourra démarrer immédiatement et les crédits sont déjà votés. Les points positifs les plus importants sont le maintien de l'autonomie communale, la possibilité de dévier automatiquement la source polluée et la diversification de l'approvisionnement.

Cependant, la quantité de l'eau ne serait pas assurée en période de sécheresse prolongée. Il faudrait trouver une eau à point si la consommation augmentait, et les risques de pollution rapide entraîneraient automatiquement une mise hors circuit de la source. Quant à la proposition Herter pour le pompage des eaux du lac, il s'agit d'une extrapolation du projet des trois communes (Cornaux, Cressier, Le Landeron) établie par le bureau Herter. Il n'existe pas de projet « eau du lac » concernant uniquement Le Landeron. Cette proposition nous offrirait de l'eau bon marché en grandes quantités, préserverait l'autonomie communale avec la possibilité de ravitailler d'autres communes. Les inconvénients sont assez nombreux. Il faudrait en effet entreprendre des analyses des eaux portant sur une année au minimum et occasionnant des frais élevés. Ce projet ne dispenserait pas la commune d'un approvisionnement supplémentaire. Le coût d'installation serait directement lié à la qualité de l'eau encore inconnue, le coût d'investissement au résultat des analyses. D'autre part, les ressources locales seraient abandonnées.

La consommation d'eau étant en baisse. La commission juge primordial le problème de la qualité. Le projet du groupe de travail améliore la qualité de l'eau mais ne s'intéresse pas à la première étape à la quantité. La proposition « eau du lac » ne peut être réalisée immédiatement. Elle améliore la quantité, peut-être la qualité. Le prix exact ne peut encore être fixé, et les ressources actuelles devraient subsister comme eau de remplacement. La commission

conclut que certains travaux devraient être réalisés dans un avenir proche. Ce sont : réservoir de Montet, liaison la Baume-Montet, liaison les Roches-La Baume, du traitement à La Baume. Ces travaux exécutés dans une première étape amélioreraient la qualité de l'eau et l'approvisionnement des quartiers supérieurs. Pendant ce temps, les études pourraient être poursuivies pour la recherche d'une solution définitive.

Le public et certainement bien des conseillers généraux eurent du mal à saisir la finesse tortueuse des termes techniques volontairement employés par certaines personnes. Le gros de la discussion porta bien sûr sur le projet « eau du lac » bien que la commission ait dit ce qu'il fallait en penser. Les détracteurs firent étalage de mots savants pour expliquer que les analyses nécessaires à l'élaboration d'un projet en bonne et due forme occasionneraient des frais énormes, monopoliseraient du personnel compétent pour en arriver un ou deux ans après à la conclusion que cette eau ne serait pas acceptable. D'autre part, ce projet abandonnerait complètement Les Roches qui sont une ressource communale importante. Plusieurs suppositions furent émises. La température de l'eau ne serait peut-être pas conforme aux normes, c'est-à-dire entre 9 degrés et 12 degrés. Il faudrait éventuellement chercher l'eau de Cerlier parce que la profondeur est plus importante. A ces attaques les représentants du projet « eau du lac » sont à dire qu'aucune preuve n'avait été donnée de toutes ces éventualités et qu'une étude se révélait nécessaire. Au cours de ces débats, il fut fréquemment demandé que soit le corps électoral qui soit informé et non les conseillers généraux qui connaissent bien la situation. L'heure avançait et l'impression d'être venu pour rien se faisait sentir dans l'assemblée. C'est alors que d'un ton ferme et résolu, M. Schaller, président du Conseil communal, restitua le problème dans son contexte médical. L'eau est un bien précieux certes, mais de consommation journalière. Il faut donc cesser de se perdre dans des préoccupations techniques pour en revenir à des réalisations concrètes : fournir de l'eau propre le plus rapidement possible. A l'issue de la discussion un tournant s'est dessiné.

Le Conseil général s'est entendu sur trois points : s'occuper à premier de la qualité de l'eau, d'augmenter le tarif progressivement, préparer l'étape future. Selon le vœu de l'autorité communale, accepté à l'unanimité par le Conseil général, la commission fut reconduite en tant que commission.

« Soucieux de respecter l'esprit qui s'est dégagé lors de la votation populai-

re des 6 et 7 décembre 1975, et conscient du fait que le problème de l'approvisionnement en eau de notre commune est primordial, le groupe libéral affirme défendre le principe de l'autonomie communale en ne se ralliant pas à un projet tendant à un approvisionnement unique de l'extérieur. De plus, et depuis toujours convaincu de l'importance de la mise en valeur et de l'utilisation des richesses naturelles locales, le groupe libéral appuie sans réserves le projet d'exécution des travaux par étapes tel qu'il est préconisé par la commission des eaux et souhaite que l'augmentation du tarif des eaux n'intervienne que très progressivement en fonction de l'avancement des travaux ».

Cette motion fut acceptée par 25 oui et 6 abstentions. Le président du Conseil déclara alors que le problème serait résolu dans une prochaine séance.

Plusieurs questions furent posées, notamment en ce qui concerne le chômage au Landeron. Le chômage complet concernant toutes les caisses se stabilise. Amortissant même une régression. Pour les trois premiers mois de l'année 1976, on compte respectivement 44,40, et 39 chômeurs. Le chômage partiel se stabilise également, pour janvier, février et mars, on en totalise respectivement, 100, 62 et 52. Répondant à une question sur l'issue apportée à une demande de la Chaîne du Bonheur concernant la liste des personnes nécessitées, l'autorité communale informa le Conseil général qu'il avait envoyé la liste des chômeurs complets. Un conseiller émit le désir qu'un parc soit créé côté ouest du hangar du feu et que l'achat d'un véhicule tracteur soit envisagé. La question importante et pressante d'un passage pour piétons au Pont des Sauges fut à nouveau posée. On demanda également que le chemin des Brévards situé dans la moitié nord du Landeron soit ouvert à la circulation. C'est finalement avec l'impression d'avoir quelque peu décoré le problème des eaux landeronnaises que la séance fut levée.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Ma grâce te suffit.

II Cor. 12 : 9.

Le Seigneur lui-même, à un signal donné, à la voix d'un archange et au son de la trompette de Dieu, descendra du ciel, et les morts en Christ ressusciteront premièrement. Ensuite, nous les vivants, qui serons restés, nous serons tous ensemble enlevés avec eux sur des nuées, à la rencontre du Seigneur dans les airs, et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur.

Consolerez-vous donc les uns les autres par ces paroles.

I Thess. 4 : 16-18.

Madame Louise Dunkel-Siegenthaler, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Emma Dunkel, à Bienne ;
Madame et Monsieur Jean Vuille-Dunkel, à Bienne ;
Madame et Monsieur Kurt Stohler-Dunkel et leurs enfants, à Heimberg.

Les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles DUNKEL

leur bien-aimé époux, frère, beau-frère, parent et ami, qui s'est endormi dans la paix de son Sauveur, dans sa 73^{me} année, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 11 avril 1976.

(Rue Louis-Bourquet 19).

2502 Bienne, rue Gurzelen 25.

Le jour est proche ! O viens, Seigneur-Jésus.
Viens consommer le salut dans la gloire !
Viens engloutir la mort par la victoire,
Et dans les cieux rassembler tes élus !

L'ensevelissement aura lieu mercredi, 14 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

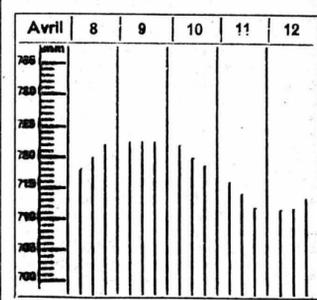
COMMUNIQUE

« Dieu dans le métro »

A l'occasion du Vendredi-Saint, le Théâtre à l'Eglise et Croix de Camargue sous la direction de Philippe Grand et d'Alain Burnand s'arrêteront au Temple du bas, comme chaque année. Ils donneront le spectacle « Dieu dans le métro » qui évoque la présence de Dieu dans la vie de tous les jours.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 12 avril 1976. Température : Moyenne : 7,4 ; min : 0,3 ; max : 13,4. Baromètre : Moyenne : 712,1. Vent dominant : Direction : est, nord-est. Force : modérée. Etat du ciel : clair.



Prévisions météo pour toute la Suisse : le temps sera encore en général ensoleillé et doux. Quelques formations nuageuses apparaîtront l'après-midi sur les crêtes.

Evolution pour mercredi et jeudi : temps partiellement ensoleillé par nébulosité momentanément forte.

FAN-L'EXPRESS

Délais pour la remise des annonces à PÂQUES

Edition du jeudi 15 avril : mardi 13 avril à 15 h
Edition du samedi 17 avril : mercredi 14 avril à 12 h
Edition du mardi 20 avril : mercredi 14 avril à 12 h
Edition du mercredi 21 avril : jeudi 15 avril à 15 heures

Les ordres qui parviendraient après ces délais seront exécutés sans autre avis à la prochaine date de parution possible.

Avis mortuaires - Avis de naissance Avis tardifs

Pour l'édition du samedi 17 avril : vendredi 16 avril à 22 h
Pour l'édition du mardi 20 avril : lundi 19 avril à 22 h

Ils pourront être glissés dans notre boîte aux lettres, 4, rue Saint-Maurice ou, en cas d'urgence, être communiqués par téléphone au 25 65 01 le vendredi et le lundi, dès 20 heures.

Le journal ne paraîtra pas Vendredi-Saint et lundi de Pâques, et nos bureaux demeureront fermés.

Administration

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

J'ai combattu le bon combat

J'ai achevé la course

J'ai gardé la foi

II Tim. 4 : 7.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Gustave Dubois-Gern, à Bevaix ;

Monsieur et Madame Gérard Dubois-Loewer, Christine et Jérôme, à Evillard ;
Madame et Monsieur Pierre Droz-Dubois, Anne-Sophie et Corinne, à Neuchâtel ;

Madame et Monsieur Lucien Falco-Dubois, à Peseux ;

Mademoiselle Marguerite Dubois, à Bevaix ;

Monsieur François Gern et famille, à Fontaines ;

Monsieur et Madame Paul Jampen et famille, à Neuchâtel.

les familles Dubois, Ribaux, parentes alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Gustave DUBOIS

leur cher et bien-aimé époux, père, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, parrain, oncle, neveu, cousin et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 68^{me} année.

2022 Bevaix, le 12 avril 1976.

(Gare 6).

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mercredi 14 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le chœur d'hommes Le Vignoble de Bevaix a le regret d'annoncer le décès de

Monsieur

Gustave DUBOIS

fidèle baryton et membre honoraire de notre société.

Pour l'enterrement, prière de se référer à l'avis de la famille.

Repose en paix.

Monsieur André Elzingre-Renaud et son fils Philippe, à Chézard ;
Madame et Monsieur Pierre-Alain Javel-Elzingre, à Saint-Martin ;
Monsieur Emile Renaud, à Dombresson ;

Madame et Monsieur Emile Beutler-Renaud et leur fille Patricia, à Chézard ;
Madame et Monsieur Charles Colomb-Renaud, leurs enfants et petits-enfants, à Serrières et Cortailod,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Madame

André ELZINGRE

née Eglantine RENAUD

leur très chère épouse, maman, fille, sœur, belle-sœur, nièce, tante, marraine, cousine, parente et amie, enlevée subitement à leur tendre affection, dans sa 53^{me} année, après une pénible maladie.

2054 Chézard, le 12 avril 1976.

O vous que j'ai tant aimés sur la terre, souvenez-vous que le monde est un exil, la vie un passage, le ciel notre patrie. C'est là que Dieu m'appelle aujourd'hui, c'est là que je vous attends.

Prov. 14 : 26

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le mercredi 14 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 17 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beaugard, Neuchâtel.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame

Eglantine ELZINGRE

mère de leur ami André Elzingre, membre du comité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La famille de

Monsieur

Marcel-Willy MOJON

très touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes de l'avoir entourée de leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs et leur exprime sa profonde reconnaissance.

Neuchâtel, avril 1976.

Profondément émus des marques d'affection et de réconfortante sympathie qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, remercient très sincèrement les personnes qui ont partagé leur épreuve par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don.

Ils en garderont un souvenir de profonde reconnaissance.

Saint-Blaise, avril 1976.

La famille de

Monsieur

Marcel-Willy MOJON

très touchée des marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie très sincèrement toutes les personnes de l'avoir entourée de leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs et leur exprime sa profonde reconnaissance.

Neuchâtel, avril 1976.

Profondément émus des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame

Clara RUETSCH

remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à leur épreuve par leur présence, et leurs messages. Il les prie de trouver ici l'expression de leur sincère gratitude.

Yverdon, mars 1976.

La famille de

Monsieur

Robert IMER

profondément touchée des témoignages de sympathie reçus lors de son deuil, prie toutes les personnes qui y ont pris part de croire à ses sentiments de vive reconnaissance.

Saint-Blaise, avril 1976.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Mais je sais que mon

Rédempteur est vivant.

Job 19 : 25

Madame René Liniger-Krieger, à Macolin ;

Madame et Monsieur Francis Pellaud-Liniger, leurs enfants et petits-enfants, à Macolin ;

Monsieur et Madame Eric Liniger et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds ;

Mesdemoiselles Marguerite et Hélène Liniger, à Neuchâtel ;

Madame Berthe Liniger, à Neuchâtel ;
Madame Claire Liniger, à Genève ;
Madame Marie Becker, au Landeron,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le profond chagrin de faire part du décès subit de

Monsieur

René LINIGER

leur très cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 85^{me} année.

2532 Macolin, le 12 avril 1976.

(L'Oasis)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, le mercredi 14 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beaugard, à Neuchâtel.

Veillez penser à Pro Infirmis

C. C. P. 20 - 2995.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Roger Courvoisier-Tschanz et leur fils Laurent, à La Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Jean-Baptiste Piazza-Tschanz, à Neuchâtel ;
Madame Hélène Tüscher, ses enfants et petits-enfants ;
Madame Lina Tüscher, ses enfants et petits-enfants,

les familles parentes et alliées et ceux qui l'ont connue et aimée,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Georges TSCHANZ

née Alice TUSCHER

leur très chère mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie enlevée à leur tendre affection, dans sa 86^{me} année, après quelques heures de maladie.

2000 Neuchâtel, le 12 avril 1976.

(Louis-d'Orléans 2.)

Là se reposent ceux qui sont fatigués et sans force.

Job 3 : 17

L'incinération aura lieu, à Neuchâtel, le jeudi 15 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur

Marcel AUGSBURGER

remercie très sincèrement toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Serrières, avril 1976.

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame

Frida MANGOLD

remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve par leur message, leur don ou leur envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Peseux, avril 1976.

Profondément touchés des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du deuil de

Madame

Alois GUILLOD

son époux et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part par leur présence, leur message et leur envoi de fleurs.

Ils les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Vers-chez-Pillot, avril 1976.

Profondément touchés des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du deuil de

Madame

Clara RUETSCH

remercie très sincèrement les personnes qui ont pris part à leur épreuve par leur présence, et leurs messages. Il les prie de trouver ici l'expression de leur sincère gratitude.

Yverdon, mars 1976.

La famille de

Monsieur

Robert IMER

profondément touchée des témoignages de sympathie reçus lors de son deuil, prie toutes les personnes qui y ont pris part de croire à ses sentiments de vive reconnaissance.

Saint-Blaise, avril 1976.

Naissances

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Conférence de presse hier matin au Château

Rage: grands maux, grands moyens!

On n'hésitera pas à tirer sur les renards et les autres animaux domestiques errants

Ainsi donc, la rage a atteint notre canton. L'évolution de l'épizootie a confirmé que le renard devait être considéré comme le principal vecteur de celle-ci. Trois renards ont déjà été abattus dans le canton. Dans les Montagnes neuchâtoises, des chats et des chiens errants, ou présentant les symptômes de la contamination, ont subi le même sort.

Il a été prouvé en effet que la contamination chez l'homme s'opère le plus souvent par la morsure d'animaux atteints de rage, mais qu'elle peut résulter aussi du léchage de blessures ou égratignures cutanées. A ce propos, il est bon de relever que 68 % des morsures sont provoquées par les chats, 2 % par les chiens et 30 % par d'autres animaux.

Afin d'éviter d'une part que la population ne s'affole trop en ces moments où la prudence est de rigueur, pour mettre les choses au point d'autre part, le Conseil d'Etat a tenu hier matin une conférence de presse au Château en présence de MM. Grosjean, conseiller d'Etat et chef du département de police, Rod, premier secrétaire, Staehli, vétérinaire cantonal et Quartier, inspecteur de la pêche et de la chasse.

HARO SUR LE RENARD

Il existe deux sortes de rage: la selvatique et la rage des rues. Si cette seconde, datant du temps de Pasteur, a complètement disparu, la première en revanche est transmise par des animaux sauvages et a fait son apparition en Europe depuis pas mal d'années déjà. Ce fléau redoutable est propagé essentiellement par le renard qui contamine d'autres animaux sauvages ou domestiques. Le renard enragé a un comportement anormal, abandonne toute prudence, pénètre dans les zones habitées.

— Et nous estimons qu'il y a huit

à dix fois trop de renards dans le canton, expliqua M. Staehli. L'équilibre logique devrait se situer à un renard par kilomètre carré.

En théorie, il existe deux moyens de lutter contre la propagation du fléau. Immuniser les animaux susceptibles de transporter la maladie, ou, comme en cas d'incendie, faire des tranchées en forêt. Mais les deux moyens sont utopiques. C'est pourquoi l'Office vétérinaire cantonal s'est résigné à protéger le mieux possible les animaux domestiques et l'homme.

ATTENTION AUX CHATS!

Ainsi une vaste campagne a cherché à immuniser les animaux les plus menacés. Actuellement, on estime que 98 % des chiens du canton ont été vaccinés. La vaccination pour les chats est fortement recommandée, mais pas obligatoire. Cela s'explique par le fait qu'il n'y a aucun contrôle possible. Si les chiens sont recensés et portent tous un numéro, il n'en est pas de même chez les chats. Pourtant ceux-ci sont tout autant, si ce n'est plus nocifs en cas de contamination. On estime pourtant qu'à ce jour, 4 à 5000 chats ont été vaccinés dans le canton. Mais le chat aime se faire cajoler. Il peut soudainement, d'un coup de griffe ou par morsure, contaminer l'homme.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement a décidé de prendre des mesures énergiques. Il va, dans un avenir rapproché, éliminer les animaux qui sont les plus proches des troupeaux et de l'homme et qui n'ont pas été immunisés. La population sera avertie lorsque de telles battues seront mises sur pied.

AVERTISSEMENTS, PUIS...

— Vous avez déjà fait vacciner votre chat? C'est très bien. Mais il faudra le garder chez vous tel ou tel jour, car nous allons tirer sur les animaux errants. Il n'y a pas d'autres solutions, estime le vétérinaire cantonal.

M. Quartier pense quant à lui que s'il y a actuellement beaucoup trop de renards dans le canton, cela est dû à la négligence. Dans un passé encore pas trop lointain, les communes avaient l'habitude de laisser traîner leurs

gadoues. Si bien que les renards, en compagnie des rats et des corneilles noires, passaient un hiver confortable, trouvant de la nourriture à profusion.

QUELLE RÉSERVE!

Il en est résulté une prolifération extraordinaire. Depuis 20 ans, les chasseurs du canton tirent régulièrement 200 renards par année. Et ce n'est pas une chasse organisée! Il s'agit là de rencontres fortuites. Si bien que l'on peut s'imaginer l'importance de la réserve. Pour exterminer cette bête, deux moyens sont appropriés: le gaz et le poison.

— Mais je suis opposé à leur application, dit M. Quartier. Les renards n'ont pas de terriers fixes. Ils se réfugient bien souvent dans des rochers ou éboulis. Si bien que le gaz pourrait facilement s'échapper. Quant au poison, il n'est pas sélectif. N'importe quel animal aurait donc la possibilité d'avalier des boulettes empoisonnées.

Non, et l'inspecteur de la chasse et de la pêche rejoint l'avis du vétérinaire cantonal, il ne reste vraiment qu'une solution: employer le fusil. C'est-à-dire qu'à l'avenir des autorisations seront délivrées à la gendarmerie, aux polices locales, aux garde-chasse, aux auxiliaires. Ceux-ci auront pour mission de tuer les renards, mais d'épargner les femelles jusqu'au début de juillet, car celles-ci sont allaitantes.

— La destruction complète ne sert à rien. Il faut éviter d'autre part que n'importe qui tue n'importe quoi. Si chacun allait chercher son moutonnet ou son fusil d'assaut et commençait à «ferrailler», il manquerait certainement des Neuchâtois à l'appel le soir, lança le conseiller d'Etat Carlos Grosjean.

On ne saurait donc que trop recommander la vaccination des chats. Ceux-ci se promènent en forêt, puis rentrent au logis où ils sont caressés. Il y a un danger latent si l'animal est enragé. Il y a moins de problèmes avec les chiens qui sont presque tous vaccinés.

Enfin il fut une fois de plus question des lynx. Ces animaux, tellement contestés lorsqu'ils ont été lâchés, sont en passe de devenir, si l'on en croit

M. Quartier, un élément de combat non négligeable contre la propagation de la rage.

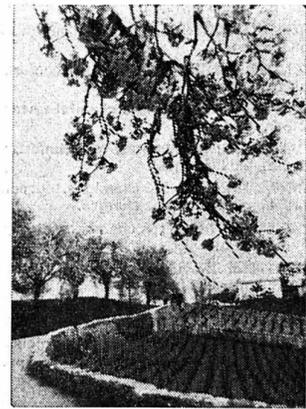
Les lynx sont venus des Carpates en Tchécoslovaquie, région où la rage sévit depuis bien des années. Comme eux ont survécu, on peut penser qu'ils sont immunisés. Les quatre lynx neuchâtois sont toujours en vie. Un couple a établi ses quartiers dans la réserve du Creux-du-Van. Un animal a été fréquemment vu dans la région de La Brévine et au fond du Val-de-Travers. Un autre se promène régulièrement au Val-de-Ruz où le nombre de chevreuils est particulièrement élevé.

Or les lynx sont des superprédateurs. Ils combattent régulièrement le renard. Alors...

La Béroche est en fleurs

(c) Malgré ce brusque retour d'une température plus froide, malgré la bise de ces derniers jours, les premiers cerisiers de la Béroche ont donné le signal de départ à la féerie de printemps.

Pour la suite du décor, c'est une question d'heures et, si le soleil veut bien être de la partie pour les fêtes de Pâques, la Béroche sera vêtue de ses plus beaux atours.



La Béroche en fleurs (Avipress R. Ch.)



La voiture neuchâtoise dans un piteux état. (Avipress - J.-P. Baillo)

Dans les gorges du Seyon Effroyable choc: un mort six blessés

Une effroyable collision s'est produite, hier, vers 11 h 20, dans les gorges du Seyon. Les péripéties de cet accident sont dramatiques, qu'on en juge un peu!

Au volant de sa voiture, M. Jean-Claude Silvestri, âgé de 21 ans, de La Chaux-de-Fonds, circulait de Valengin à Neuchâtel, ayant à son bord un passager, M. Michel Franco, âgé de 22 ans, de La Chaux-de-Fonds également.

Dans un léger virage, la voiture neuchâtoise fut déportée sur la gauche où elle entra en collision avec une voiture fribourgeoise, venant en sens inverse et conduite par M. Dominique Baechler, âgé de 25 ans, d'Estavayer-le-Lac.

La collision fut particulièrement violente. Alors que l'auto Silvestri allait terminer sa course contre le mur en bordure de la route, la voiture fribourgeoise, (une VW) a pris feu. A l'intérieur de cette dernière voiture, se trouvaient, à l'exception du conducteur, sa femme Marguerite, âgée de 19 ans ainsi que leurs neveux, Nicolas et Jean-Rodolphe Wuersdoerfer, âgés respectivement de 5 et 6 ans, domiciliés à Fribourg.

Mais le plus terrible, c'est que la mère des deux enfants, Mme Nicole Wuersdoerfer, âgée de 30 ans, de Fribourg, les suivait dans une autre voiture.

On devine sa frayeur et son angoisse lorsqu'elle vit la voiture dans laquelle se trouvaient ses enfants prendre feu. Elle se précipita vers la voiture accidentée et sortit tant bien que mal les deux enfants mais fut elle-même brûlée.

Toutes les personnes, impliquées dans cet accident, ont été transportées à l'hôpital des Cadolles.

Mme Baechler, passagère de la voiture fribourgeoise, qui arrivait au terme de sa grossesse, dut subir une césarienne à son arrivée à l'hôpital.

Un peu moins d'une heure après l'accident, le bébé de Mme Baechler fut transporté à l'hôpital Pourtalès. Il est sain et sauf.

Ce tragique accident, se produisant à la veille des fêtes de Pâques, il est bon de recommander à tous les automobilistes une grande prudence sur les routes. Tout, en effet, peut arriver. L'accident d'hier matin le prouve une fois de plus.

(Réd. - Vers 22 h on apprenait que Mme Maggy Baechler, 19 ans, d'Estavayer-le-Lac (Fribourg), qui avait pris place dans la voiture de son mari, est décédée des suites de ses blessures dans le courant de l'après-midi, à l'hôpital des Cadolles à Neuchâtel, où elle avait été transportée.)

Prochain article: la contamination et les mesures à prendre

Pour redonner vie à la «Lyre» de la Béroche

Il y a lyre et lyre, mais pour toutes les deux, la situation est fort critique. Laissons à l'Italie le soin de s'occuper de la sienne et parlons un peu de la Lyre de la Béroche, nom de la fanfare du cru, dont les activités ont cessé en automne 1973, faute de musiciens.

Pourtant, toutes les fanfares ne sont pas réduites à l'inactivité et, pas bien loin de chez nous, ces ensembles ont une renommée qui monte en flèche;

exemple: Bevaix dont les deux fanfares ont fait à la Béroche des démonstrations éblouissantes. C'est bien là une preuve que la musique de cuivre n'est pas morte et qu'il faut rechercher ailleurs les raisons du silence de l'ensemble bérochal.

Mais, un village, voire toute une région sans fanfare, cela ne pouvait durer éternellement et à plusieurs reprises, des bonnes volontés se sont accrochées au

problème. A la fin de l'année dernière, un comité de soutien avait été nommé, d'entente avec les autorités communales de Saint-Aubin - Sauges et Gorgier. Ce comité, présidé par M. P.-A. Huguenin, secrétaire; MM. J. Nicotier et Francis Robert, représentants des communes; MM. A. Sengstag, M. Cassard, J.-R. Connelli et J. Renevey, représentants la fanfare «La Lyre» s'est mis au travail et a analysé la situation. Les bases nécessaires à la reprise des activités de la fanfare ont été jetées.

M. André Sengstag a accepté d'assumer le poste de directeur pour permettre à la «Lyre» de redémarrer. Les locaux nécessaires ont été mis à disposition par la commune de Saint-Aubin - Sauges et les instruments ont été révisés, réparés et complétés pour réaliser l'harmonie musicale nécessaire.

Il suffit maintenant de trouver assez de monde pour souffler un peu; à la Béroche, l'air y est bon et il ne manque plus que de la bonne volonté. Aujourd'hui, une assemblée est prévue au bâtiment communal du Rajour et qui sait, ce sera peut-être la première répétition de cet ensemble tout neuf.

La reprise d'activité de la fanfare bérochale serait une excellente nouvelle pour toute la région et, les manifestations auxquelles la «Lyre» serait appelée à participer ne manquent certes pas.

R. Ch.



A quand la renaissance de la Lyre?

(Avipress - R. Ch.)

Marco Pellegrini à la Galerie 2016

Né en 1935 à Martigny, se présentant hardiment comme un autodidacte, travaillant aujourd'hui à Pully, Marco Pellegrini a réalisé dans les années 1960-1970 des œuvres remarquables. Il a exposé souvent ces dernières années, à Brigue, à Lausanne, à Bâle, au Mans et même à San Francisco.

Après avoir fait de la peinture, Marco Pellegrini a réalisé dans les années 1963, de petites sculptures filiformes, puis il a élargi sa manière pour donner le jour à des œuvres massives et puissamment arrondies. Il y a chez lui un goût de la grandeur qui ne va pas sans humour; on pourrait même dire que s'il vise à tant de solennité, d'éloquence et de rondeur, c'est précisément parce qu'il se fait un malin plaisir de les arroser d'une bonne dose de gaieté et de malice.

Les titres sont généralement glorieux. C'est «Hierophant», «Thémis», «Tricolos», «Le guerrier», «L'aiglon», «Oiseau fou», «Nautilus», «Sanator», «Canis infernum», «Le crabe». Il y

a pour tous les goûts. On y reconstruit en général le corps humain, mais simplifié, réduit à un jeu de lobes et de rondeurs expressives, surmonté non d'une tête véritable, mais d'un heaume qui fait très Moyen Age. En soi c'est assez farce, car tout se passe comme si l'artiste nous disait: «Vous vous attendiez à voir une physiognomie. Eh bien, non, vous ne ferez que la deviner derrière ce gigantesque casque».

A cet égard, on peut regretter que le sculpteur se soit déjourné de représenter le visage humain, qui dans les yeux, le nez, la bouche, la forme du front et du menton, exprime ce que chacun porte en lui de plus personnel, de plus spirituel et de plus élevé. Mais quoi, nous vivons en plein dans la société de consommation, et ce qui compte aujourd'hui c'est le ventre, les cuisses, le biceps, toute cette puissance charnelle du corps centré sur ses besoins et ses affects. Et c'est bien cet aspect-là que Marco Pellegrini a voulu mettre en valeur dans ces créations à la fois sérieuses et cocasses.

Son esthétique est-elle assez exigeante? Je sais bien que ces corps tron-

qués, sans bras, où le visage tout plat, avec une rayure oblique, ressemble à une vis, sont à la mode, mais n'est-ce pas s'accorder certaines facilités que de suivre ainsi le courant? Par delà ce goût des belles rondeurs, chez lui si naturel, et qui l'amène à sculpter des épaules et des fesses d'une si confortable plénitude, il pourrait, me semble-t-il, travailler son art en profondeur et parvenir à une expression plus personnelle et plus originale. Peut-être alors serait-il amené à réviser son esthétique, et du concept de la chair conçue comme quartier de viande, il s'élèverait à la chair véritable, celle qui dans sa beauté enveloppe déjà tout un monde de spiritualité.

P. L. B.

HAUTERIVE

Pour l'environnement

La désignation de la liste MPE parue récemment, était inexacte. Il fallait lire: Mouvement populaire pour l'environnement. Nos lecteurs auront sans doute rectifié d'eux-mêmes.

A la Galerie des Amis des arts

Exposition Daniel Schinasi et Helga Leuenberger-Schuh

Le public qui, samedi après-midi, à la Galerie des Amis des arts, a assisté au vernissage de l'exposition Daniel Schinasi et Helga Leuenberger-Schuh, a eu le plaisir d'entendre M. Feller présenter les deux artistes.

Née à Heilbronn en Allemagne en 1944, Helga Leuenberger-Schuh a suivi des cours à l'École des Beaux-Arts de Newport en Angleterre, et depuis 1965 elle vit en Suisse, à Pesieux. C'est depuis quelques années seulement qu'elle a commencé à exposer, en Allemagne et en Suisse.

Quant à Daniel Schinasi, il est né à Alexandrie, en Egypte, en 1933. Depuis 1956, il vit en Italie, à Cecina, près de Livourne. Formé à l'école de la peinture française et italienne, il a fondé en 1971 le mouvement «Renaissance du cubo-futurisme». Il a fréquemment exposé dans ces vingt dernières années, tant en Italie qu'en France, en Suisse et en Israël.

UNE ESTHÉTIQUE «GÉOMÉTRIQUE»

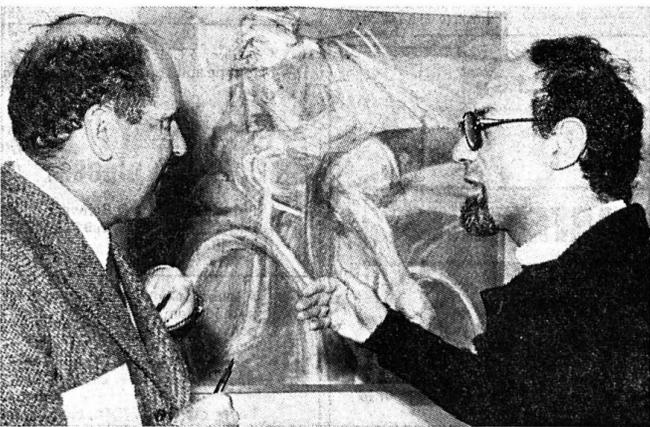
Comme l'a souligné M. Feller, l'esthétique de Daniel Schinasi relève directement de la géométrie. Tout, dans ses toiles, est construit, élaboré et calculé. C'est un ensemble très riche, souvent même trop riche, de traits, de formes, de figures, qui servent en quelque sorte de quadrillage à la réalité. Mais cette forme d'art en somme très intellectuelle sert à mettre en valeur des thèmes très vivants, empruntés à l'expérience immédiate.

Quel mouvement dans ce «Chien en course»? On a l'impression de courir avec lui, entraîné par la vigueur de ses muscles. A côté, c'est une «Danseuse» assise, saisie avec bonheur dans un moment de tranquillité rêveuse. Avec le «Cycliste», c'est de nouveau le mou-

vement, très géométrique, très coloré, très synthétisé.

Certes, on peut se demander pourquoi Daniel Schinasi charge pareillement certaines de ses toiles, en particulier certains nus, qui, dans leur barriolage, s'élevaient jusqu'à une sorte de romantisme forcené. Sans doute l'artiste a-t-il été entraîné par son esthétique «cubo-futuriste» à dépasser la mesure. Souhaitons qu'il revienne à des conceptions plus claires, plus sobres et plus équilibrées.

Quant à Helga Leuenberger-Schuh, elle unit de manière très curieuse et très séduisante, le charme de la composition et de la couleur à un humour parfois singulièrement piquant.



Notre chroniqueur d'art, P.-L. Borel, s'entretenant avec le peintre Schinasi

(J.-P. Baillo)

Informations horlogères

Lip: on a décidé de déposer le bilan

PARIS (AP). — Le conseil d'administration de la Société européenne d'horlogerie et de mécanique, gérante des actifs de Lip, a donné mandat lundi à son président, M. Jean Sarguël, de déposer le jour même le bilan de la société au tribunal de commerce de Paris.

«Nous y sommes obligés, a déclaré M. Sarguël, car si nous ne le faisons pas le parquet de Paris pourrait porter plainte pour faillite frauduleuse».

Mais pour le secrétaire de la fédération de la métallurgie de la C.F.D.T. M. Jacques Chereque, c'est une décision scandaleuse et il a réclamé une négociation tripartite entre les actionnaires, les pouvoirs publics et les syndicats pour tenter de trouver une solution de relance.

En fin d'après-midi, le dépôt de bilan n'était pas encore chose assurée. On apprenait en effet de Besançon que M. Antoine Riboud, p.d.g. de B.S.N. et actionnaire de Lip, avait demandé de surseoir à toute décision pendant huit jours pour rechercher des solutions industrielles.

Le président de la fédération C.G.C. de la métallurgie à Besançon, M. Paul Marchelli, a accusé M. Riboud ainsi qu'un autre actionnaire, M. Renaud-Gillet, de vouloir «se débarrasser de Lip par tous les moyens».

«Sur les 30 millions de ff que MM. Renaud-Gillet et Riboud avaient consentis dans la constitution de capital de la société, il faut savoir

que jusqu'ici seuls sept millions et demi de ff ont été versés», a-t-il dit.

Pour sa part, le premier ministre, M. Jacques Chirac, a déclaré devant la presse ministérielle que «le sort de Lip n'est plus de la compétence du gouvernement».

«Le gouvernement a fait pour Lip beaucoup et tout ce qu'il avait à faire. Il appartient aux dirigeants de Lip de tirer les conclusions de la gestion de l'entreprise. Le gouvernement a accordé à Lip une aide sans aucune mesure avec ce qui est fait pour l'ensemble de ce secteur», a-t-il dit.

Le personnel garde tout son calme au sein de l'usine de Palente à Besançon. L'intersyndicale a cependant fait remarquer que le dépôt de bilan est «une nouvelle étape vers l'arrêt de l'entreprise alors que tout concourt pour établir que la société peut continuer sous une forme à négocier au sein de la profession horlogère».

Nullement surpris par le dépôt de bilan, qui était depuis plusieurs jours tenu pour certain, le personnel se présentera normalement à son poste de travail mardi mais, dans la matinée, les responsables syndicaux convoqueront une assemblée générale des employés pour décider de nouvelles actions ponctuelles.

Des distributions de tracts et des manifestations de courte durée sont prévues.

CAP 2000

PESEUX



La simplicité dans les soins de beauté grâce à

JUVENA

PHARMACIE GAUCHAT

CAP 2000 Pesieux

IMMEUBLES

A vendre à Neuchâtel TERRAIN À BÂTIR

de 2000 m² pour villas, situation dominante, à proximité trolleybus, magasins, école.

Adresser offres écrites à AW 876 au bureau du journal.

A vendre à Portolban,
à 300 m du port,

TERRAINS

équipés, eau, électricité et eaux usées. Magnifiquement arborisés, avec accès facile.
Surface selon entente de 650 m² à 1300 m².
Fr. 70.— le m².

Faire offres sous chiffres GC 882 au bureau du journal.

A vendre à Portolban

SPLENDIDE VILLA

Salon avec cheminée, salle à manger, 4 chambres à coucher, 2 salles de bains, 1 cuisine agencée, garage pour 2 voitures et salle de jeux. Terrain de 1600 m² magnifiquement arborisé et comprenant une piscine chauffée.
Prix à convenir.

Faire offres sous chiffres FB 881 au bureau du journal.

A vendre à Gorgier

VILLA

comprenant
1 appartement de 3 pièces
et 1 appartement de 2 pièces,
sise dans les hauts de Gorgier.
Vue imprenable.
Situation de premier ordre.
Prix de vente: Fr. 320.000.—

Faire offres sous chiffres EA 880 au bureau du journal.

ETUDE WAVRE, notaires
Tél. 25 10 63.

A vendre,
près de la gare et du centre,

IMMEUBLE ANCIEN

de 3 appartements.
Surface 183 m².

TERRAINS POUR VILLAS

EQUIPÉS ET BIEN SITUÉS

A VENDRE

SURFACE SELON DÉSIR
DE L'ACHETEUR

À { BEVAIG
GORGIER
SAINT-AUBIN
SAUGES

Prix INTÉRESSANTS

comipa
mobile sa

18, rue de la Gare
2024 SAINT-AUBIN/NE
Tél. (038) 55 27 27.

Particulier cherche
terrain
pour villa, région
ouest de Neuchâtel.

Adresser offres
écrites à CW 886
au bureau du journal.

J'achète
ou loue
fermette
altitude
dès 800 m
Téléphone
(022) 96 30 26.

OCCASION UNIQUE

A vendre à La Coudre - Neuchâtel,

un appartement de 3 1/2 pièces

tout confort. Cuisine agencée, salle de bains, W.-C. séparés, grand balcon au sud avec vue imprenable sur le lac.
Surface: 95 m².
Prix: Fr. 129.000.—. Hypothèque à disposition.

Imarco S.A., Gare 36, 2074 Marin. Tél. (038) 33 44 70.

A louer pour fin
septembre, à la
rue des Moulins,
**appartement
de 3 pièces
meublé**
avec confort.
Loyer 420 fr., charges
comprises.
Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Neuchâtel,
rue des Poudrières,

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

avec cheminée, 480 fr. plus charges.

Fiduciaire Seiler & Mayor S.A.,
Trésor 9, Neuchâtel,
tél. (038) 24 59 59.

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES avec service de conciergerie

S'adresser à Fidimmobil S.A.,
Saint-Honoré 2,
2001 Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

A louer à Auvier,
dans petit immeuble locatif,

SAINT-AUBIN

A louer dans immeuble situé au-des-
sus de la gare CFF, dans zone de ver-
dure et de tranquillité:

1 appartement 5 pièces,

tout confort avec cuisine agencée, li-
bre tout de suite
loyer Fr. 600.— + charges

1 appartement 4 pièces

libre le 1^{er} avril ou date à convenir
loyer Fr. 500.— + charges

1 appartement 3 pièces

libre le 1^{er} avril
loyer Fr. 440.— + charges

2 studios,

avec cuisine agencée, salle de bains,
libres tout de suite
loyer Fr. 260.— et Fr. 220.—
+ charges

2 garages,

libres le 1^{er} avril Fr. 60.—
S'adresser à la Caisse de pension de
Béroche S.A.,
tél. 55 16 76 (interne 14).

A louer à Neuchâtel,
rue des Poudrières,

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

avec cheminée, 480 fr. plus charges.

Fiduciaire Seiler & Mayor S.A.,
Trésor 9, Neuchâtel,
tél. (038) 24 59 59.

A louer à Auvier,
dans petit immeuble locatif,

SAINT-AUBIN

A louer dans immeuble situé au-des-
sus de la gare CFF, dans zone de ver-
dure et de tranquillité:

1 appartement 5 pièces,

tout confort avec cuisine agencée, li-
bre tout de suite
loyer Fr. 600.— + charges

1 appartement 4 pièces

libre le 1^{er} avril ou date à convenir
loyer Fr. 500.— + charges

1 appartement 3 pièces

libre le 1^{er} avril
loyer Fr. 440.— + charges

2 studios,

avec cuisine agencée, salle de bains,
libres tout de suite
loyer Fr. 260.— et Fr. 220.—
+ charges

2 garages,

libres le 1^{er} avril Fr. 60.—
S'adresser à la Caisse de pension de
Béroche S.A.,
tél. 55 16 76 (interne 14).

A louer à Neuchâtel,
rue des Poudrières,

APPARTEMENT de 3 chambres

avec tout confort.
Loyer mensuel: 400 fr. + charges.

SAINT-AUBIN

A louer dans immeuble situé au-des-
sus de la gare CFF, dans zone de ver-
dure et de tranquillité:

1 appartement 5 pièces,

tout confort avec cuisine agencée, li-
bre tout de suite
loyer Fr. 600.— + charges

1 appartement 4 pièces

libre le 1^{er} avril ou date à convenir
loyer Fr. 500.— + charges

1 appartement 3 pièces

libre le 1^{er} avril
loyer Fr. 440.— + charges

2 studios,

avec cuisine agencée, salle de bains,
libres tout de suite
loyer Fr. 260.— et Fr. 220.—
+ charges

2 garages,

libres le 1^{er} avril Fr. 60.—
S'adresser à la Caisse de pension de
Béroche S.A.,
tél. 55 16 76 (interne 14).

A louer à Neuchâtel,
rue des Poudrières,

APPARTEMENT de 3 chambres

avec tout confort.
Loyer mensuel: 400 fr. + charges.

SAINT-AUBIN

A louer dans immeuble situé au-des-
sus de la gare CFF, dans zone de ver-
dure et de tranquillité:

1 appartement 5 pièces,

tout confort avec cuisine agencée, li-
bre tout de suite
loyer Fr. 600.— + charges

1 appartement 4 pièces

libre le 1^{er} avril ou date à convenir
loyer Fr. 500.— + charges

1 appartement 3 pièces

libre le 1^{er} avril
loyer Fr. 440.— + charges

2 studios,

avec cuisine agencée, salle de bains,
libres tout de suite
loyer Fr. 260.— et Fr. 220.—
+ charges

2 garages,

libres le 1^{er} avril Fr. 60.—
S'adresser à la Caisse de pension de
Béroche S.A.,
tél. 55 16 76 (interne 14).

A louer à Neuchâtel,
rue des Poudrières,

APPARTEMENT de 3 chambres

avec tout confort.
Loyer mensuel: 400 fr. + charges.

SAINT-AUBIN

A louer dans immeuble situé au-des-
sus de la gare CFF, dans zone de ver-
dure et de tranquillité:

1 appartement 5 pièces,

tout confort avec cuisine agencée, li-
bre tout de suite
loyer Fr. 600.— + charges

1 appartement 4 pièces

libre le 1^{er} avril ou date à convenir
loyer Fr. 500.— + charges

1 appartement 3 pièces

libre le 1^{er} avril
loyer Fr. 440.— + charges

2 studios,

avec cuisine agencée, salle de bains,
libres tout de suite
loyer Fr. 260.— et Fr. 220.—
+ charges

2 garages,

libres le 1^{er} avril Fr. 60.—
S'adresser à la Caisse de pension de
Béroche S.A.,
tél. 55 16 76 (interne 14).

A louer à Neuchâtel,
rue des Poudrières,

APPARTEMENT de 3 chambres

avec tout confort.
Loyer mensuel: 400 fr. + charges.

SAINT-AUBIN

A louer dans immeuble situé au-des-
sus de la gare CFF, dans zone de ver-
dure et de tranquillité:

1 appartement 5 pièces,

tout confort avec cuisine agencée, li-
bre tout de suite
loyer Fr. 600.— + charges

1 appartement 4 pièces

libre le 1^{er} avril ou date à convenir
loyer Fr. 500.— + charges

1 appartement 3 pièces

libre le 1^{er} avril
loyer Fr. 440.— + charges

2 studios,

avec cuisine agencée, salle de bains,
libres tout de suite
loyer Fr. 260.— et Fr. 220.—
+ charges

2 garages,

libres le 1^{er} avril Fr. 60.—
S'adresser à la Caisse de pension de
Béroche S.A.,
tél. 55 16 76 (interne 14).

A louer à Neuchâtel,
rue des Poudrières,

APPARTEMENT de 3 chambres

avec tout confort.
Loyer mensuel: 400 fr. + charges.

SAINT-AUBIN

A louer dans immeuble situé au-des-
sus de la gare CFF, dans zone de ver-
dure et de tranquillité:

1 appartement 5 pièces,

tout confort avec cuisine agencée, li-
bre tout de suite
loyer Fr. 600.— + charges

1 appartement 4 pièces

libre le 1^{er} avril ou date à convenir
loyer Fr. 500.— + charges

1 appartement 3 pièces

libre le 1^{er} avril
loyer Fr. 440.— + charges

2 studios,

avec cuisine agencée, salle de bains,
libres tout de suite
loyer Fr. 260.— et Fr. 220.—
+ charges

2 garages,

libres le 1^{er} avril Fr. 60.—
S'adresser à la Caisse de pension de
Béroche S.A.,
tél. 55 16 76 (interne 14).

A louer à Neuchâtel,
rue des Poudrières,

APPARTEMENT de 3 chambres

avec tout confort.
Loyer mensuel: 400 fr. + charges.

SAINT-AUBIN

A louer dans immeuble situé au-des-
sus de la gare CFF, dans zone de ver-
dure et de tranquillité:

1 appartement 5 pièces,

tout confort avec cuisine agencée, li-
bre tout de suite
loyer Fr. 600.— + charges

1 appartement 4 pièces

libre le 1^{er} avril ou date à convenir
loyer Fr. 500.— + charges

1 appartement 3 pièces

libre le 1^{er} avril
loyer Fr. 440.— + charges

2 studios,

avec cuisine agencée, salle de bains,
libres tout de suite
loyer Fr. 260.— et Fr. 220.—
+ charges

2 garages,

libres le 1^{er} avril Fr. 60.—
S'adresser à la Caisse de pension de
Béroche S.A.,
tél. 55 16 76 (interne 14).

A louer à Neuchâtel,
rue des Poudrières,

APPARTEMENT de 3 chambres

avec tout confort.
Loyer mensuel: 400 fr. + charges.

SAINT-AUBIN

A louer dans immeuble situé au-des-
sus de la gare CFF, dans zone de ver-
dure et de tranquillité:

1 appartement 5 pièces,

tout confort avec cuisine agencée, li-
bre tout de suite
loyer Fr. 600.— + charges

1 appartement 4 pièces

libre le 1^{er} avril ou date à convenir
loyer Fr. 500.— + charges

1 appartement 3 pièces

libre le 1^{er} avril
loyer Fr. 440.— + charges

2 studios,

avec cuisine agencée, salle de bains,
libres tout de suite
loyer Fr. 260.— et Fr. 220.—
+ charges

2 garages,

libres le 1^{er} avril Fr. 60.—
S'adresser à la Caisse de pension de
Béroche S.A.,
tél. 55 16 76 (interne 14).

A louer à Neuchâtel,
rue des Poudrières,

APPARTEMENT de 3 chambres

avec tout confort.
Loyer mensuel: 400 fr. + charges.

SAINT-AUBIN

A louer dans immeuble situé au-des-
sus de la gare CFF, dans zone de ver-
dure et de tranquillité:

1 appartement 5 pièces,

tout confort avec cuisine agencée, li-
bre tout de suite
loyer Fr. 600.— + charges

1 appartement 4 pièces

libre le 1^{er} avril ou date à convenir
loyer Fr. 500.— + charges

1 appartement 3 pièces

libre le 1^{er} avril
loyer Fr. 440.— + charges

2 studios,

avec cuisine agencée, salle de bains,
libres tout de suite
loyer Fr. 260.— et Fr. 220.—
+ charges

2 garages,

libres le 1^{er} avril Fr. 60.—
S'adresser à la Caisse de pension de
Béroche S.A.,
tél. 55 16 76 (interne 14).

A louer à Neuchâtel,
rue des Poudrières,

APPARTEMENT de 3 chambres

avec tout confort.
Loyer mensuel: 400 fr. + charges.

SAINT-AUBIN

A louer dans immeuble situé au-des-
sus de la gare CFF, dans zone de ver-
dure et de tranquillité:

1 appartement 5 pièces,

tout confort avec cuisine agencée, li-
bre tout de suite
loyer Fr. 600.— + charges

1 appartement 4 pièces

libre le 1^{er} avril ou date à convenir
loyer Fr. 500.— + charges

1 appartement 3 pièces

libre le 1^{er} avril
loyer Fr. 440.— + charges

2 studios,

avec cuisine agencée, salle de bains,
libres tout de suite
loyer Fr. 260.— et Fr. 220.—
+ charges

2 garages,

libres le 1^{er} avril Fr. 60.—
S'adresser à la Caisse de pension de
Béroche S.A.,
tél. 55 16 76 (interne 14).

A louer à Neuchâtel,
rue des Poudrières,

Mieux
VOIR
c'est
VOIR
RABUS



RABUS OPTICIEN DIPLOMÉ
FRQ. DE L'HÔPITAL 3 (SOUS LES ARCADES)
2001 NEUCHÂTEL TEL. (038) 25.11.38



**La plus offrants de sa catégorie:
Datsun 200L 6 cylindres.**

1997 ccm, 100 CV DIN, boîte à 4 rapports ou, sur option, transmission automatique. Fr. 16750 — Automatique — Fr. 12500

DATSUN
Des voitures à part entière.

Datsun (Suisse) SA, 8902 Urdorf

Examinez-la, essayez-la et faites-vous une conviction chez
Garage Le Phare, M. Bardo S.A.
Poudrières 161, Neuchâtel

Montres - Réveils
Pendules
réparés par
M. Schaldenbrand
Petit-Pontarlier 11
☎ 25 27 19



**QUINZAINE
DE
NEUCHÂTEL**
21 MAI
5 JUIN 1976

Commerçants
Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.



Belle robe
poly-jersey fantaisie
col revers
manches courtes
bleu/vert/beige
du 40 au 52

59.-

Un prix Cité

La Cité

**TRANSFORMATION
ET RETOUCHE**
de vestons - pantalons - manteaux - robes - costumes.
RÉPARATION
de poches et fermetures éclair à pantalons
SUR MESURE
costumes - manteaux et robes
R. POFLET
Tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17

**MACHINES
A LAVER**
linge et vaisselle neuves, automatiques, sacrifiées. Grand choix de marques réputées. Légers défauts d'émail, avec rabais
jusqu'à 50 %
Livraison de nos stocks, pose et garantie gratuite. Grandes facilités de paiement.
Pas d'acompte à la livraison.
Réparations toutes marques

Datéco
S.A.
succursale de Neuchâtel
(038) 25 82 33
BUREAU CENTRAL LAUSANNE
rue du Tunnel 3
bureau-expo: (021) 23 52 28
le soir: (021) 91 64 92

DEVES
résolues avec efficacité
Tél. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS
1510 MOUDON

N'achetez point de
TONDEUSE À GAZON
sans avoir vu au préalable notre exposition, groupant 15 modèles différents.

Avec moteur électrique dès Fr. 129.—
Avec moteur à essence Fr. 298.—
Service après-vente rapide et consciencieux.

Faites des économies en achetant à la
Quincaillerie de la Côte
Peseux

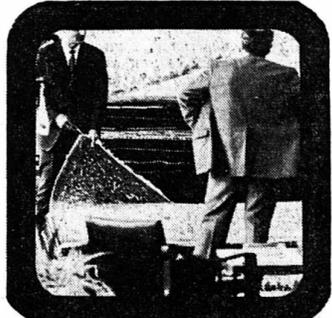
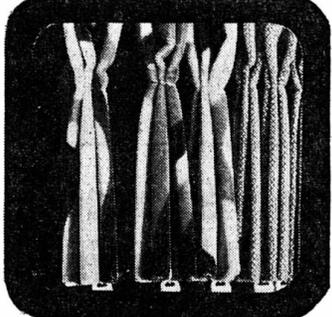
Parcage en face des magasins.
Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

Masserey tapis rideaux

- tapis mur-à-mur le m2 dès **Fr. 19.-**
- 250 milieux mécaniques, dès **Fr. 290.-**
- 100 tours de lit les 3 pièces, dès **Fr. 149.-**
- tapis d'Orient foyers dès **Fr. 54.-**
- couvre-lit, couverture piquée dès **Fr. 30.-**
- peaux de mouton, poney, bouvillon dès **Fr. 98.-**
- ensemble de bain les 3 pièces dès **Fr. 39.-**
- novilon le m2 toujours **Fr. 23.-**
- rideaux et tentures murales:

le programme complet Fisba, Gardisette, Schoop, Baumann, Kyburz, BBZ sur tout un étage.

magasins **Masserey** livraison gratuite
PORTES-ROUGES 131-133

armourins

Pâques: des prix aussi fondants que les chocolats... de Pâques!

On ne peut renoncer à tout! Si possible pas aux douces traditions de Pâques. Aussi notre Supermarché a réussi à «adoucir» pour vous les prix: des bons gros lapins, des œufs grands, petits, demis, remplis, fondants. Des plus grands chocolatiers de Suisse.



810 g **24.95** (34.60)
300 g **3.75** (100 g 1.25)
230 g **3.95** (5.-)
500 g **7.50**
380 g **10.-** (100 g 2.632)
530 g **16.95** (22.30) (100 g 3.198)
470 g **17.95** (24.90) (100 g 3.819)
415 g **12.95** (17.80) (100 g 3.121)

STAND SPÉCIAL AU CENTRE DU REZ-DE-CHAUSSÉE
Le grand magasin qui fait plus pour ses clients. Tél. 25 64 64
En vente également à Innovation La Neuveville. Tél. 51 21 44

LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE

A la salle Dixi

La « Sociale » : un succès de plus à son actif

De notre correspondant :

Un directeur compétent et exigeant, des musiciens chevronnés, un style entraînant et plaisant : ce sont là, parmi d'autres, les qualités qui font la valeur d'une fanfare et que la « Sociale » a parfaitement mis en évidence samedi soir à l'occasion de son concert annuel. Le public, parmi lequel on remarquait notamment Mme Louise Jambé, présidente du Conseil général, M. Henri Eisenring, conseiller communal, et M. Adolf Hatt, secrétaire de la FTMH, lui a réservé un accueil chaleureux et mérité.

Après quelques propos de son président, M. Remy Cosandey, la « Sociale » interpréta des œuvres variées allant de la marche à l'ouverture en passant par la polka et le dixieland. « Marioulet-tenpiel », une ouverture de A. Benz, permit de faire ressortir la cohésion de

l'ensemble, cohésion d'autant plus difficile à obtenir lorsque l'œuvre comporte des dissonances et de fréquents changements de tempos. Dans « Das Bild der Rose », les barytons purent faire étalage de leur virtuosité ; leur solo, appuyé discrètement mais efficacement par les autres registres, laissa une forte impression. Quant aux marches, genre dans lequel la « Sociale » a toujours excellé, elles furent interprétées avec un remarquable sens du rythme et des nuances.

UNE VALEUR SURE

S'il fallait juger la « Sociale » sur sa prestation de samedi soir, on pourrait dire qu'il s'agit d'une valeur sûre de la vie musicale locloise. Forte de 35 membres, elle a la chance de pouvoir s'appuyer sur un solide noyau de solistes et de pouvoir profiter des conseils d'un directeur aussi qualifié que M. Maurice Aubert.

Pour animer la seconde partie de la soirée, il avait été fait appel à l'orchestre de jazz « Jumpin'Seven » qui est lauréat de plusieurs importants festivals. Chose curieuse (Nul n'est prophète dans son pays) souligna M. Claude Joly, animateur du groupe, cet ensemble se produisit pour la première fois publiquement au Locle. Il a été parfaitement à la hauteur de sa réputation et a enthousiasmé le public durant plus d'une heure. Son style, fortement influencé par le « middle jazz », s'inspire surtout de la musique d'orchestres tels que Duke Ellington, Count Basie, Benny Carter et Buck Clayton. Si tous les thèmes sont arrangés, en revanche, les solistes s'expriment très librement et sont bien soutenus par les accompagnements de fond.

Comme d'habitude, cette soirée se termina par un bal, conduit cette année par l'orchestre « Medley's ».

Au Conseil général

Finances : satisfaction et inquiétude

De notre correspondant :

Sous la présidence de Mme Louise Jambé et en présence de 29 membres et du Conseil communal « in corpore », le Conseil général du Locle a tenu vendredi soir sa dernière séance de la législature.

Le principal objet de l'ordre du jour était l'examen des comptes de l'exercice 1975 (comme nous l'avons brièvement annoncé samedi). En raison de la proximité des élections communales, on pouvait s'attendre à ce que les interventions aient un caractère politique. Or, il n'en fut rien et le Conseil communal eut droit à un véritable bouquet de compliments. Une bien belle manière de finir la législature.

Pourquoi une telle réserve de la part du législatif ? Tout simplement parce que les comptes 1975, au lieu du déficit prévu de 1.865.615 fr., sont bouclés finale-

ment par un bénéfice de 827.078 fr. 72. Cette agréable surprise est due aussi bien à une augmentation des recettes (sur le plan fiscal des taxations 1975 ont peu été marquées par la récession), qu'à une compression des dépenses. Toutes les directions communales ayant fait de gros efforts, les porte-parole des différents groupes ne pouvaient que louer la bonne gestion du Conseil communal. Ils ne s'en prièrent pas et il n'y eut aucune fausse note dans ce chant de louanges. M. Jean-Pierre Franchon (soc) se permit tout juste un court for-tissimo en soulignant que le résultat de l'exercice était un démenti cinglant à ceux qui accusent la ville de mauvaise gestion.

Après avoir chanté chacun leur mélodie, socialistes, radicaux, populistes et progressistes nationaux s'unirent dans un même refrain à la gloire des bons contribuables loclois, de l'esprit d'économie des chefs de dicastères et de la rationalisation dans certains services.

D'AUTRES LENDEMAINS

Après cette radieuse symphonie, il faut admettre que les prochaines mélodies seront moins douces, car les effets de la situation économique marqueront fortement les comptes des années qui viennent. La population est en baisse, de même que l'effectif du personnel occupé dans les entreprises. De plus, selon M. Jean Blaser (POP), l'horlogerie ne pourra plus remplir le même rôle que jusqu'ici. Faut-il pour autant composer un requiem ? Non, car la plupart des grands travaux de la commune sont terminés et les investissements futurs pourront être freinés. Il n'en reste pas moins que les statistiques du chômage fournies par M. Henri Eisenring, directeur de l'office du travail, n'incitent pas à faire preuve d'un optimisme exagéré. De plus, le problème de la diversification industrielle préoccupe constamment le Conseil communal. A ce sujet, M. Felber, président de commune, estime que les entreprises de la place devraient être les premières à créer des productions diversifiées.

CRÉDITS ACCEPTÉS

Après s'être arrêté sur quelques points de la gestion communale, le législatif loclois a accepté à l'unanimité et pratiquement sans discussion une vente de terrain aux Abattes ; l'octroi d'un droit de superficie à la Côte de la Jaluse, ainsi que des crédits de 250.000 fr. pour

la réfection du sens-unique nord (2me tronçon) rue du Temple ; de 35.000 fr. pour la révision des organes du Temple ; de 7.000 fr. pour la révision du piano Steinway & sons ; de 157.000 fr. pour des travaux d'extension du service de l'électricité à la Jaluse, rue des Cardamines, chemin des Abattes et rue des Sorbiers ; de 154.000 fr. pour la reconstruction de la station transformatrice M.-A.-Calame et de 67.000 fr. pour l'exécution de divers travaux des services industriels à l'occasion de la réfection d'un tronçon de la rue du Temple.

Enfin, le législatif a discuté d'une motion de M. Charly Débièvre (POP) demandant au Conseil communal d'étudier quelle serait la rentabilité d'un nouveau groupe de production d'électricité à l'usine de la Ranconnière en utilisant les éléments déjà achetés et d'envisager éventuellement de ne pas renouveler la convention passée avec l'ENSA à propos de la production d'électricité de cette même usine. Cette motion a été acceptée sans opposition mais l'accent a été mis sur la nécessité pour les communes neuchâtelaises de faire preuve de solidarité en matière de fourniture d'énergie et de ne pas tomber dans un isolationnisme de mauvais aloi.

A l'issue de la séance, Mme Jambé a remercié ses collègues du travail réalisé au cours de la législature et a émis le vœu que le nouveau Conseil général puisse travailler dans une situation économique plus favorable. R. Cy

LA CHAUX-DE-FONDS

Imprudence : cyclomotoriste blessé

Hier vers 13 h 30, M. A.G., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue du Casino au volant d'une auto. A la signalisation lumineuse, à la hauteur de la rue Daniel-Jean-Richard, il arrêta sa voiture derrière une colonne de véhicules. Sa passagère ouvrit alors la portière qui frappa de plein fouet un jeune cyclomotoriste, M. Thierry Dubois, âgé de 14 ans, de La Chaux-de-Fonds qui était en train de remonter la colonne par la droite. Le jeune garçon a été transporté à l'hôpital de la ville, légèrement blessé.

Voiture volée

Dans la nuit de samedi à dimanche, la voiture de marque Austin mini, de couleur jaune, portant plaques d'immatriculation NE 18983 a été volée à La Chaux-de-Fonds.

Nouvelle centenaire

(c) Mme Aline-Marthe Guenin, née Huguénin-Virchaux, entrera dans sa centième année le 17 avril. A cette occasion, une brève cérémonie sera organisée jeudi au home de la Sombaille. Le pasteur Lienhardt, le préfet Haldemann, le conseiller communal lui apporteront les vœux de l'Eglise réformée, des autorités cantonale et communale respectivement, tandis que M. René Galland s'adressera à la nouvelle centenaire au nom de la Fondation du home « La Sombaille ».

LES PONTS-DE-MARTEL

Week-end missionnaire

(c) Récemment, la paroisse des Ponts-de-Martel et de Brot-Plamboz a organisé son troisième week-end missionnaire de la saison. A cette occasion, M. Louis-François Monnier, qui durant 12 ans a exercé la profession d'agronome au Mozambique a présenté un exposé sur le thème : « Du développement en pays rural ». Cette causerie a été agréablement d'un moyen-métrage. « Les bœufs devant la charrie ». Durant les cultes des aînés et des jeunes, M. Monnier a présenté un message sur ces différents sujets. Les collectes organisées durant ces jours étaient destinées au fond commun des Missions protestantes.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 20 h 30, « Le passager de la pluie » (16 ans).
Eden : 18 h 30, « Les nuits brûlantes de Linda » (20 ans) ; 20 h 30, « Dr Françoise Gaillard » (16 ans).
Plaza : 20 h, « Les dix commandements » (12 ans).
Scala : 20 h 30, « Il était une fois dans l'Ouest » (12 ans).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Cabaret Rodéo : de 12 h 30 à 4 h.
Le Scotch : de 21 h 30 à 4 h.
La Boule d'or : de 21 h 30 à 4 h.
Cabaret 55 : de 21 h 30 à 4 h.
Chez Jeannie : de 21 h à 4 h.
EXPOSITIONS
Musée international d'horlogerie : L'homme et le temps.
Musée des beaux-arts : les peintres Kolos-Vary et Mario Radice.

Musée d'histoire : les collections (ouvert sur demande).

Galerie du « Club 44 » : « Patchwork-Quilts » de Sylvia Aellen et Brigitte Eckstein.

Galerie du Manoir : Xavier Krebs, abstraction lyrique.

Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office : Coop 2, 72, rue de la Paix, jusqu'à 21 h ; ensuite tél. 111.

Le Locle

TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
EXPOSITION
Musée des beaux-arts : les collections. Pharmacie de service : Breguet, 28, Grand-Rue ; dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117, ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

DANS LE CANTON

Les répercussions sur le marché du travail du ralentissement de l'activité économique

Le ralentissement sensible de l'activité économique qui s'est manifesté depuis l'automne 1974 s'est poursuivi durant l'année 1975 en s'aggravant. Cette évolution, relève dans son rapport de l'exercice écoulé le département de l'industrie, s'est bien entendu répercutée sur le marché du travail et s'est traduite par une augmentation croissante du nombre de licenciements intervenant dans presque toutes les branches d'activité. Les secteurs les plus touchés restent cependant l'industrie des machines, l'horlogerie et l'industrie du bâtiment.

Devant le nombre croissant de personnes en quête d'un emploi, et dans le but d'aider ces dernières à trouver une nouvelle situation, le Conseil d'Etat a pris, en date du 29 avril 1975, un arrêté obligeant les employeurs à annoncer aux offices communaux du travail les modifications de la durée du travail ou des congédiements qu'ils envisagent.

De même obligation est faite aux employeurs d'annoncer à ces offices toutes les places à repourvoir dans leur entreprise. Parallèlement à ces dispositions, l'Office cantonal du travail crée un service central de l'emploi qui a fonction de centraliser les inscriptions des demandeurs d'emplois, tout en s'efforçant de pourvoir à leur placement, à défaut de possibilités offertes sur le plan communal.

Bien que, par suite du fléchissement économique, le nombre de places vacantes soit en forte régression, et malgré une certaine réticence des employeurs à recourir aux services de l'Etat, l'Office cantonal a pu procéder à un certain nombre de placements au cours de l'année écoulée. Depuis la mise en service du bureau central et jusqu'à fin décembre 1975, l'Office a soumis aux entreprises qui en faisaient la demande ou en consultant la presse locale, 227 offres de

service. Sur ce nombre, 92 ont abouti au placement du chômeur et 135 n'ont pas pu être prise en considération.

Le 9 juillet 1975, le Conseil fédéral a édicté une nouvelle ordonnance limitant le nombre des étrangers qui exercent une activité lucrative. Celle-ci s'installe dans l'optique nouvelle suivie par le Conseil fédéral qui tente non seulement de stabiliser, mais même de réduire l'effectif total de la population étrangère. Si, dans ses lignes générales, cette nouvelle ordonnance ne diffère guère de celle de 1974, on note en revanche quelques mesures restrictives, ou au contraire quelques allègements qui peuvent être résumés de la manière suivante :

— Les cantons ne reçoivent pas de nouveaux contingents permettant l'admission de nouveaux travailleurs à l'année ; par contre, les cantons qui ont encore des contingents non utilisés peu-

vent en disposer jusqu'à concurrence d'un tiers au maximum des nombres fixés par l'ordonnance fédérale du 9 juillet 1974. Pour le canton de Neuchâtel, ce nouveau contingent est de 193 unités (contre 577 l'année dernière).

— Les contingents de travailleurs saisonniers sont également réduits de 25 % environ. Le canton dispose pour la période du 1er octobre 1975 au 30 septembre 1976, de 3600 unités saisonnières (contre 4590 l'année dernière).

— Les contingents attribués aux cantons et destinés à accorder des autorisations de séjour aux étrangers qui viennent en Suisse pour faire des stages d'études pratiques ont été très légèrement augmentés. Le canton de Neuchâtel dispose pour sa part de 16 unités (11 en 1974).

PLUS QU'UNE ANNÉE D'ATTENTE

Pour atténuer les effets des réductions de contingents imposés aux cantons, l'OFIANT disposera dorénavant d'un contingent de 3500 unités destinées à l'octroi d'autorisations de séjour de courte durée. Ces séjours d'une année au maximum seront réservés à des éléments professionnellement qualifiés qui désirent parfaire leur formation.

A partir du 1er janvier 1976, les dispositions limitant la mobilité des travailleurs étrangers ont été allégées, ainsi que les changements de place, de profession et de canton, qui seront autorisés après une année de séjour seulement.

La commission désignée par le Conseil d'Etat pour contrôler et répartir les contingents des travailleurs étrangers mis à la disposition du canton par les autorités fédérales, s'est réunie onze fois au cours de l'année écoulée pour examiner les demandes présentées par les entreprises, relève le département de l'industrie.

La récession qui touchait déjà sérieusement l'industrie du bâtiment au début de 1975, a obligé la commission à se montrer très restrictive dans l'admission des travailleurs saisonniers. Les attributions se sont faites en fonction des volumes de travaux adjugés et en tenant compte du nombre des ouvriers suisses et annuels des entreprises. Pour les 188 entreprises du bâtiment et du génie civil qui compte le canton, la commission a délivré 1250 autorisations saisonnières (3002 en 1974). De ces 1250 permis délivrés, 911 ont été réellement utilisés (2552 l'année dernière). Enfin, les contingents réservés au service de la santé publique pour l'exercice 1974-1975 ont permis de faire face à toutes les demandes, et la commission n'a pas eu à intervenir pour modifier ou augmenter la clé de répartition en faveur de ce secteur d'activité.

S'agissant des 193 unités du contingent cantonal de travailleurs annuels attribués au canton de Neuchâtel, pour la période de 1975-1976, la commission a décidé de réserver : 140 unités pour les demandes relevant de la santé publique ; cinq unités pour l'agriculture et l'enseignement ; 25 unités pour l'industrie et l'artisanat. Le solde, soit 23 unités, est tenu en réserve, mais au besoin attribué en priorité aux hôpitaux.

FRIBOURG

Chapitre de la pêche à Morat au nom des liens d'amitié entre Valaisans et Fribourgeois

Si, il y a 500 ans, la ville de Morat était le théâtre d'une terrible bataille qui vit Charles le Téméraire et ses troupes battus, samedi, elle était le théâtre de joutes ô combien plus pacifiques, puisque gastronomiques. Il s'agissait de resserrer les liens d'amitié entre Valaisans et Fribourgeois.

C'est pourquoi pour son premier chapitre de l'année, l'Ordre de la channe de Sierre avait organisé, en collaboration avec la confrérie du Poisson d'or et l'appui de l'Office de propagande pour les produits de l'agriculture valaisanne, avec le concours de la fanfare de Courtion et des gais chanteurs de l'Ordre de la channe, un chapitre consacré à la pêche moratoise.

Les participants se retrouvèrent sous la tour de Berne, puis furent emmenés par la fanfare jusque dans la cour du château. Le maire de la ville de Morat souhaita la bienvenue aux nombreuses

personnalités présentes et notamment au président de la Confédération et à Mme Gnaegi.

Après un apéritif agrémenté de productions de la fanfare et des chœurs de l'Ordre, on passa à la cérémonie d'inauguration. Y furent à l'honneur le président de la Confédération, M. Rudolf Gnaegi ; M. Pierre Dreyer, conseiller aux Etats et d'Etat fribourgeois ; M. Jean Riessen, conseiller national et d'Etat fribourgeois ; M. Gilbert Montani, hôtelier à Morat, puis M. Harry Mattenberger, maître de table de la confrérie du Poisson d'or. Enfin, des titres furent décernés à plusieurs membres : MM. Albert Engel, Fritz Goetschi, O. Waeber, René Burnier, Pierre Gex, Roland Maire, Pierre Monnard, Jacques Pernet-Monkewitz, J.-A. Savioz, Alexander Scheuchter et Adolphe Trachsel.

Après ces cérémonies, la fanfare conduisit les participants jusqu'à l'hôtel du bateau où ils prirent part au repas. Com-

posé uniquement de poissons, il était remarquablement préparé par une batterie de cuisiniers fort à la hauteur. On peut regretter toutefois que l'on ait voulu accompagner tous les mets de vin blanc du Valais. En effet, ces derniers, bien qu'excellents et fruités, ne se marient pas très bien avec une « hochouze » (sorte de bouillabaisse faite avec des poissons du lac) qui est assez relevée. Il semble qu'un petit cru du Vully, ou éventuellement un petit Mâcon-viré ou un Pouilly-fumé auraient mieux fait l'affaire !

Mais, laissons de côté cette petite fausse note pour parler de l'heureux mariage des fromages du pays de Fribourg avec la Dôle du Valais.

Une coupe de framboises en baquet servie avec une remarquable crème de Gruyère tenait lieu de dessert et mettait ainsi un terme à ce premier chapitre de l'année de l'Ordre de la channe.

Construction et rénovation de logements : besoins réduits mais surtout différents

De notre correspondant :

Le service d'information et de statistique de l'Etat de Fribourg (SISEF) a publié fin 1975 une étude sur la situation et l'avenir de la construction de logements dans le canton. Il en déduit que la forte progression enregistrée dans les années 1960 à 1973 ne se retrouvera certainement pas, mais que des besoins non négligeables peuvent encore être satisfaits.

Le secteur public et privé a consacré 596 millions de francs aux travaux réalisés en 1974 dans l'industrie du bâtiment et du génie civil. La part consacrée aux logements était de 41 % l'an passé, alors qu'elle fut de 39,9 % en 1973 et de 34,2 % en 1972. La construction de logements influence donc fortement la branche économique du bâtiment et du génie civil.

12.000 LOGEMENTS EN DIX ANS

En 1970, le canton de Fribourg dénombrerait 54.558 logements, dont plus de 12.000 avaient été construits de 1960 à 1970. La progression fut encore plus rapide de 1970 au début de 1975, laps de temps au cours duquel on construisit quelque 7000 logements, le total s'établissant alors à 61.481 logements. Le quart des nouveaux logements a été construit en ville de Fribourg dont le taux de progression va néanmoins en diminuant. L'accroissement le plus élevé, de 1970 à 1975, n'a été noté ni dans l'agglomération de Fribourg, ni dans les chefs-lieux, mais dans 25 localités situées dans un rayon de 10 à 15 kilomètres autour de Fribourg (Avry-sur-Matran, Grolley, Belfaux, Neyruz, Guin, Tavel par exemple).

Une pointe avait été enregistrée en 1973 (2000 appartements construits). Une nette cassure a été enregistrée en 1974, et le SISEF estime que, pour 1975 et 1976, le nombre de logements terminés ne dépassera pas 1600 unités. Cela

s'explique par le ralentissement de la croissance démographique, comprenant la diminution de la population étrangère. De plus, l'effort considérable des dernières années a abouti à une amélioration notable du parc de logements, même si le besoin en logements moins chers, plus confortables et plus vastes existe encore. Enfin, le mouvement migratoire campagne — ville s'est affaibli.

Les « facteurs d'avenir », dit le SISEF, ne font pourtant pas défaut. Le vieillissement de la population crée un besoin accru de logements pour les personnes âgées. La tendance à la baisse du nombre de personnes par logement va s'accroître encore (il est de 3,4 per-

sonnes dans le canton de Fribourg et de 2,9 personnes dans l'ensemble de la Suisse). Les besoins de renouvellement, de résidences secondaires, d'appartements en propriété existent. Des travaux peuvent être fournis par la réfection et l'amélioration du confort des logements (56 % datent de 30 ans et plus). Sur un quatre n'a pas de salle de bain et un sur trois pas le chauffage central. L'aide fédérale à la rénovation de logements et les facilités financières accordées actuellement par les banques peuvent ainsi constituer une aide efficace aux entreprises de la construction, dans la mesure où les particuliers se décident à rénover, réparer ou agrandir les logements. M. G.

Morat 1476-1976 : réflexion et recherche

De notre correspondant :

Dans quelques jours, vont commencer les manifestations de commémoration du 500ème anniversaire de la bataille de Morat. Les organisateurs entendent leur donner un ton qui ne soit pas celui de l'autosatisfaction béate et stérile. Ainsi l'ouverture des manifestations consistera-t-elle en un grand colloque historique international, à l'Ecole secondaire de Morat, du 23 au 25 avril. L'événement de 1476 y sera analysé sous les angles les plus divers. Les causes profondes des guerres de Bourgogne et leurs conséquences seront étudiées.

Les historiens ne sont unanimes que sur un point : la bataille de Morat fut, pour l'Europe, un tournant capital. Mais, en dépit des efforts des chercheurs, toutes les raisons profondes des guerres de Bourgogne, ainsi que les motifs de la politique des Suisses de l'époque, sont encore méconnus ou trop peu connus. Les historiens de six pays, qui se réuniront à Morat, ne chercheront donc pas à ausculter l'événement de 1476. En

revanche, ils examineront de manière critique la situation qui l'a provoqué.

DES INTERETS ACTUELS

Cette recherche, sur des mouvements politiques qui datent d'un demi-millénaire, présente d'ailleurs des intérêts actuels. Au moment où l'Europe cherche à se donner de nouvelles structures politiques, elle se heurte à des évolutions amorcées au temps de Charles-le-Téméraire, et qui restent vivantes. Les débuts des états nationaux et territoriaux européens, la naissance de l'administration moderne, la diplomatie, le système économique capitaliste plongent leurs racines dans le contexte de ce XVe siècle. De même, la lutte contre des forces conservatrices, contre l'autarctie des princes et des villes, ainsi que de l'Eglise, s'accomplissent dès ce moment d'une manière qui trouve maints prolongements aujourd'hui. Le colloque de Morat, ainsi, s'annonce comme une contribution précieuse à la connaissance de la réalité de l'Europe. M. G.

BIENNE-BIENNE

La Municipalité face au budget 1976 : d'énormes difficultés sont à prévoir

De notre rédaction biennoise :

Il est certain que la récession économique va faire subir le grand plongeon aux finances biennoises, lors de la prochaine période de taxation 1977/78 — la direction des finances émet avec prudence les chiffres de 8 à 12 millions de pertes fiscales — il est maintenant établi que la crise a déjà fortement influencé les comptes 1975, alors que rien n'était prévu au budget pour y parer. Seuls quelques pessimistes irréductibles avançaient alors le mot de « crise », en automne 1974, époque de l'établissement du budget 75. Les difficultés financières, que rencontrent présentement les chômeurs et certaines entreprises, ne favorisent pas le paiement des impôts. Pour 1975 les arriérés sont de l'ordre de 28 millions de francs. En 1974, ils étaient de 23 millions et de 14 millions seulement en 1973. Cette année, cette tendance va certainement s'amplifier. Il faut égale-

ment retenir qu'à la prochaine période de taxation 1977/78, toute la masse d'argent, versée comme allocation de chômage, par l'Office du travail, soit près de six millions de francs pour les six derniers mois de 1975, n'est pas soumise à la taxation fiscale.

ÉNORMES DIFFICULTÉS

En 1975, dans le secteur de l'assistance publique par exemple, les dépenses ont tout simplement doublé par rapport à ce qui était prévu au budget. Elles se sont montées à plus de quatre millions de francs contre 700.000 fr en 74. En raison d'une moins forte consommation d'énergie de l'industrie surtout, les diverses entreprises municipales, les services du gaz, des eaux et de l'électricité n'ont pas atteint les chiffres d'affaires escomptés. Ainsi les rentrées du Service de l'électricité, par exemple, sont-elles de 370 millions francs en-deçà des prévisions budgétaires. Les transports

publics, à eux seuls, bouclent avec un déficit de plus de trois millions de francs.

De plus, diverses subventions qu'il a fallu accorder, sont venues troubler le jeu. Ainsi, près d'un demi-million a-t-il dû être versé au Syndicat des communes pour les classes particulières, alors que ce Syndicat n'a payé que 224.000 fr à Bienne comme location ; le salaire des enseignants est lui aussi de 1,1 millions de francs plus élevé que prévu. Enfin, selon les prescriptions légales, les déficits des années précédentes doivent être éponnés dans l'exercice suivant. Aussi les comptes 1975 ont-ils été hypothéqués de 518.000 fr sur le déficit de 1974. Ces quelques exemples, extraits des comptes 75, montrent bien quelles sont les énormes difficultés que va rencontrer la Municipalité pour boucler les comptes 1976 dont, rappelons-le, le budget a par deux fois déjà été rejeté par le citoyen.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

122^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL - DE - TRAVERS

Au tribunal de police de Val-de-Travers

Plus de 20.000 fr. étaient en jeu: il n'hésite pas à prendre le volant sans permis de conduire

De notre correspondant régional:

Le tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier, au collège de Môtiers, sous la présidence de M. Philippe Favarger, juge titulaire, assisté de M. Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier.

Lors d'un contrôle, réalisé le matin du 4 septembre, à Saint-Sulpice par le représentant d'une Société coopérative, ce dernier avait constaté que le lait, livré par D. T., contenait environ 15 pour cent d'eau. Un second contrôle eut lieu le soir-même puis une nouvelle expertise fut faite le lendemain. Ces deux expertises corroboraient les premiers résultats.

D. T. avait tenté d'expliquer la présence de ce lait mouillé par un accident, dû au refroidissement de la traite des vaches mais il a renoncé à cette thèse aux débats.

Il faut dire que D. T. était devenu agriculteur, un peu à son corps défendant, en reprenant l'exploitation de son père malade. Il devait, en outre, s'occuper de deux vaches en pension.

En plus de cela, D. T. qui avait un tracteur en panne et devait faire un transport de fumier à attelé ce tracteur à une automobile qui se trouvait dans son garage. Or, D. T. n'était pas en possession d'un permis de circulation, il n'était pas couvert par une assurance en responsabilité civile, la voiture n'avait pas de plaques de contrôle et D. T., élève-conducteur, n'était pas accompagné d'un maître de conduite comme l'exige la loi.

Il faut dire que D. T. a roulé sur une assez courte distance. Une fois que le tracteur a été remis en marche, il a reconduit l'auto au garage et ne l'a plus touchée.

Le procureur général, pour l'ensemble des infractions, avait requis contre le prévenu une peine de 20 jours d'emprisonnement et 500 fr. d'amende.

Son défenseur n'a pas voulu contester les résultats de l'analyse, en ce qui concerne le mouillage de lait. Peut-être a-t-il été dicté dans l'intention de

se faire un peu d'argent, car avec un salaire de 100 fr. par semaine, on ne va pas bien loin. L'état de nécessité a été invoqué. Pour les infractions au code de la route, une réduction de la peine, demandée par le Ministère public, a été réclamée.

Le tribunal a souscrit aux thèses de la défense. Finalement, D. T. a été condamné à dix jours d'emprisonnement, au paiement de 150 fr. d'amende et de 579 fr. de frais. Pour la privation de liberté, le sursis a été accordé et la durée d'épreuve fixée à deux ans.

PLUS DE 20.000 FR. EN JEU

Un habitant de Bôle, D. S. devait se rendre à Paris pour une exposition. Comme il était privé de son permis de conduire par le Service cantonal des automobiles, il demanda à son employé, domicilié à Yverdon, de piloter sa voiture.

Après le tunnel de la Clusette, alors qu'il neigeait et qu'il y avait du brouillard, un accident risqua de survenir sur une chaussée glissante. L'employé, le nommé P. L., fut pris de panique et ne voulut plus conduire le véhicule. Pour tant, il fallait arriver à Paris avant 14 h, une somme d'environ 20.000 fr. étant en jeu pour D. S. Ce dernier se mit alors au volant mais, peu avant Couvet, voyant un signal de police, D. S. voulut repasser le volant à son employé. Appréhendés, les deux hommes se mirent à mentir: D. S. affirmant qu'il avait oublié son permis à la maison, alors qu'en réalité, il était sous le coup d'une interdiction de rouler.

La police fit une enquête et apprit la vérité. A son retour, D. S. téléphona à la gendarmerie de Couvet pour tout avouer. Seulement, s'il avait tenté de tricher, c'était uniquement pour ne pas être arrêté trop longtemps par les agents et pouvoir arriver à Paris dans les délais.

Le procureur général prononça des réquisitions sévères contre D. S.: 10 jours d'arrêts et 100 fr. d'amende pour avoir circulé sans permis et contre P. L., 10 jours d'arrêts pour avoir laissé pren-

dre le volant à son patron alors qu'il savait que celui-ci n'en avait pas le droit.

Le défenseur des deux prévenus, qui ont joué franc jeu, s'est appuyé sur des commentaires de textes pénaux, sur les conseils législateurs et sur des arrêts du tribunal fédéral pour demander la libération pure et simple de ses clients, et subsidiairement l'application d'une simple amende d'ordre. En raison de la complexité des problèmes soulevés, le jugement sera rendu dans quinze jours.

G. D.

MÔTIERS

Au comité directeur du château

(sp) M. Jean-Jacques Charrère, un des principaux animateurs du groupe «Alambic», vient d'être nommé membre du comité directeur (organe exécutif) du château de Môtiers. Cette désignation renforcera encore davantage la collaboration, déjà étroite, qui existe entre l'animatrice culturelle du dit château, Mme M. Landry-Béguin, et le groupe «Alambic» qui s'occupe de diverses activités artistiques et culturelles de la maison des Mascaron, à Môtiers.

FLEURIER

Victoire au « Taquin »

(sp) Représentée dans les studios de la Télévision suisse romande, à Genève, par deux de ses élèves, Dominique Pasche et Philippe Vaucher, la classe de 1^{re} année scientifique du Collège régional de Fleurier s'est brillamment comportée lors d'un récent «Taquin», un jeu-concours télévisé en direct. Elle a gagné la somme de 300 fr. qui sera versée dans la caisse de classe.

Comptes acceptés au Conseil général de Couvet

De notre correspondant:

Le Conseil général de Couvet a siégé récemment sous la présidence de M. René Krebs. C'était la dernière séance de la législature. On parla naturellement de comptes, ceux de l'exercice financier 1975, bouclant par un déficit de 193.369 fr. 59 et non sans des réserves importantes pour l'avenir.

La commission du budget et des comptes a communiqué son rapport, par l'entremise de M. Crétenet (soc). Ce rapport, tout en demandant d'accepter les comptes, émet cependant quelques réserves. L'ensemble des groupes ont accepté de voter le rapport financier, assorti de remarques: les socialistes, par la voix de M. J.-L. Baillods, ont critiqué le dépassement de dépenses, prévu au budget, sans que le Conseil général ne soit consulté, notamment dans les charges des immeubles communaux ainsi que pour des réparations certes budgétées, mais dont le dépassement est important. M. Jean-Blaise Leuba, porte-parole des radicaux, aurait voulu connaître en détail les comptes de services intercommunaux (incinération). Il souhaita que l'imposition pour les personnes morales fût revue, car l'écart est trop grand entre la fiscalité physique et morale. M. Bourquin a assuré que les libéraux voteront le rapport financier, mais non sans émettre des remarques fondées sur les dépenses scolaires préprofessionnelles dont la facture s'est considérablement gonflée!

Ne serait-il pas possible d'en connaître les raisons?, a-t-il demandé.

Enfin, M. Maurice Maggi (Renouveau covasson) a trouvé un peu «saumâtre» le déficit de l'Ecole technique. Le Conseil général a, malgré les remarques présentées, accepté à l'unanimité les comptes présentés, en ayant l'heureuse surprise d'une rentrée supplémentaire des impôts, ce qui a diminué de plus de 100.000 fr. le déficit prévu au budget.

LA PISCINE, UN ÉTERNEL PROBLÈME FINANCIER?

Les commissaires de la commission du budget et des comptes ont proposé d'accepter la participation de la commune à l'emprunt de 250.000 fr. que doit faire la piscine du Val-de-Travers pour survivre. Un commissaire a cependant soulevé des réserves. Les groupes, en revanche, ont soutenu dans leur ensemble la participation covassonne au maintien des installations et de l'existence de la piscine du Val-de-Travers. Ainsi, Couvet participera-t-il pour une fraction s'élevant à 29.111 pour cent de l'emprunt ou en chiffre à 8369 fr. 50 en 1976. L'emprunt sera géré par les soins de la commune de Couvet. Avant que l'arrêté soit accepté à l'unanimité, les groupes radicaux et Renouveau covasson ont cependant souhaité que les autorités politiques soient avisées avant de se trouver devant le fait accompli. Certes, le soutien des communes est nécessaire, mais alors il

serait normal que les problèmes de gestion leur soient soumis.

ON PARLE DE L'HÔPITAL

MM. Borel, C. Bourquin, et Fr. Fivaz les trois motionnaires qui demandent que l'on conserve à l'hôpital du Val-de-Travers son statut actuel, ont soulevé ce qui pourrait être une affaire «hôpital». Ils sont inquiets, à plus d'un titre, de l'usage prévu de l'établissement hospitalier covasson.

En déposant cette motion, ils ont l'intention de s'assurer par le Conseil communal à la défense, dans son intégrité, de l'organisation de l'hôpital.

Le groupe socialiste s'est exprimé par la voix de Mlle Champod, qui juge la motion inopportune tant que le rapport de la commission hospitalière sur la situation hospitalière au Val-de-Travers n'est pas connu. M. Borel (lib) s'est alors insurgé:

— Il sera alors trop tard pour changer l'avis d'une commission.

C'est alors que M. Francis Maire (rad) s'est exprimé, en toutes connaissances de cause, puisqu'il siège au conseil administratif de l'hôpital de Couvet.

— Il est exact, a-t-il dit, qu'une commission étudie la situation des deux hôpitaux et qu'il est prévu de confier cer-

tains services spécialisés à l'un ou l'autre des hôpitaux de Couvet et de Fleurier. Il nomme ensuite les différents membres de la commission, placée sous la présidence du Dr Bonnard, de La Sarraz. Il estime, enfin, que toute polémique est inutile, car les travaux de cette commission viennent de commencer et que le rapport final sera déposé dans quelques années. Il est donc trop tôt de dire si l'hôpital de Couvet deviendra un home de gériaîtri, mais il est utile que le Conseil communal se fasse le défenseur de la population pour conserver un établissement de soins au village. M. Emery, député-maire, a de son côté, assuré le législatif, que l'autorité communale défendra l'hôpital, même si celui-ci ne s'est jamais adressé à elle pour le faire. La décision appartenant au Conseil général, la motion est acceptée sans les socialistes qui se sont abstenus.

Avant de lever la séance, rondement menée malgré un imposant programme, M. René Krebs a remercié les conseillers pour leur collaboration durant la législature qui se termine, permettant la réalisation concrète de plusieurs travaux. Il a souhaité qu'avec la législature prochaine, les problèmes de récession et de chômage ne soient qu'un mauvais souvenir!

Le champion suisse des cheminots est le chef de gare de Couvet

De notre correspondant:

Ce n'est pas en donnant le départ aux trains que le chef de gare de Couvet, M. Gino Filippi, est devenu champion suisse des cheminots, à une course de fond des Diablerets. Mais il faut savoir que M. Filippi vient de la vallée de La Brévine et qu'il a fait partie du club local de cette localité, pépinière de plusieurs as des pistes blanches.

Quand il est entré en apprentissage à la gare de Buttes, M. Filippi mit ses skis à la remise, pour un certain temps. «Le métier avant toute chose, se disait-il avec raison». Et cela lui a réussi puisqu'il est devenu le plus jeune chef de gare de la compagnie du RVT.

UN ÉVÈNEMENT UNIQUE

— Je me suis remis à faire du ski, dit-il, non pas tellement pour faire de la compétition mais surtout pour mon plaisir.

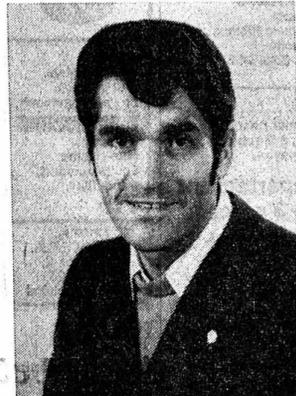
Et c'est ainsi qu'il y a cinq ans, il a participé à la «Vasa» et plus récemment encore à «La longue marche», en Italie, des courses mastodontes qu'il faut avoir la volonté et la force de parcourir jusqu'au bout.

La saison dernière, M. Gino Filippi s'est distingué. Il a gagné à Tête-de-Ran puis aux Rasses. Enfin, ce fut la consécration aux Diablerets.

Il devait lutter contre 290 concurrents dans la course de fond et il a

passé la ligne d'arrivée en vainqueur. En même temps, M. Filippi a remporté pour une année le challenge de la direction générale des CFF. Que ce challenge de la grande compagnie nationale revienne à celle du Vallon, c'est bien là un événement qui se produit pour la première fois dans l'histoire.

G. D.



M. G. Filippi, champion suisse des cheminots à skis.

Chronique du Val-de-Ruz

Succès du concert donné samedi par le chœur d'hommes de Dombresson

De notre correspondant:

L'année passée, à pareille époque, les jours de l'Union chorale de Dombresson-Villiers semblaient comptés: Seize chanteurs, c'était trop peu pour envisager le maintien de la société. En avril 1975, c'était aussi la dernière page de la longue et fructueuse collaboration

avec le chœur d'hommes de Courtelary. La page fut tournée dans l'incertitude. Chaque chorale a décidé alors de mettre de l'ordre dans sa maison. Ce fut presque un miracle! Alors que l'on disait, dans le public, que les deux ensembles étaient à l'agonie, on assista, l'automne passé, à une véritable résur-

rection. Tant à Dombresson qu'à Courtelary, les répétitions reprirent séparément.

FOI ET BONNE VOLONTÉ

L'«Union chorale» a donné, samedi passé, son concert annuel, comme si tout était normal. Ils étaient une quinzaine, il y a un an. L'effectif est passé à trente. Il a suffi de quelques démarches, d'une foi en l'art choral sans faille du président et la bonne volonté aidant, la société s'est reconstituée, plus belle qu'avant.

C'est un jeune musicien, M. Jean-Rodolphe Grossenbacher, de Peseux, qui a repris la baguette. Comme tout nouveau-né, les premiers pas du directeur furent prudents. M. Grossenbacher a eu la sagesse de mettre au programme une demi-douzaine de chants faciles qui ont été «enlevés» brillamment.

Devant un nombreux public, dans lequel on remarquait la présence de M. Francis Perret, président de la commission de musique de la Société cantonale des chanteurs, de M. Pierre Blandenier, membre du comité de la même société, de M. Froideveau, professeur de violoncelle au Conservatoire et maître du directeur de la chorale, d'une délégation de Courtelary et de M. Paul Grandjean, membre d'honneur de la «cantonale», l'«Union chorale» a interprété un chant de l'abbé Bovet «Yogeli et Freneli», une sérénade de B. Vuilleumier; «La prière à l'Alti», mélodie russe, harmonisée par Robert-Mermoud sur un texte de Monique Laederach; «Les baleines», poème de Paul Fort, harmonisé par Ferdinand Racine et deux chants harmonisés par M. Grossenbacher, le premier «Adieu à Maïna» et le dernier du programme, qui fut bisé, «Bonsoir Mesdames» dont le refrain (quelle plaisante originalité) était joué par des trompettes en plastique dans lesquelles tous les chanteurs redevinrent enfants, soufflaient avec une joie non dissimulée.

Comme d'habitude, c'est la société théâtrale «Comedia» du Locle qui a présenté la comédie accompagnant le concert. Il s'agissait de la pièce de Jean Marsan, «Interdit au public» qui a été fort brillamment interprétée. L'orchestre «Errijean's» a conduit le bal jusqu'au milieu de la nuit. A. S.

SAULES

Cycliste blessé

Hier, vers 14 h 40, M. A. H., de Villars-sur-Glâne (FR) circulait de Villars (NE) en direction de Saules. Soudain, sa voiture entra en collision avec un vélo, piloté par Jean-Marc Anderegg, âgé de 13 ans, de Peseux, qui entreprenait un «tourner-sur-route» devant l'automobiliste. Blessé, le jeune cycliste a été transporté à l'hôpital de Landeueux.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Pierviviani, Fontaines, dès 18 h 30. Permanence médicale: votre médecin habituel. Ambulance: tél. 53 21 33. Aide familiale: tél. 53 10 03. DANSE, Les Geneveys-sur-Coffrane: le Grenier, tous les jours sauf le mardi.

Journée de retraite samedi au Centre d'accueil du Louverain

L'équipe dirigeante du Louverain, centre d'accueil de l'Eglise évangélique réformée neuchâteloise, à la tête duquel se trouve l'ancien président du Conseil synodal Charles Bauer, a remis sur le métier une entreprise devenue traditionnelle: l'organisation de journées d'étude, de méditation et de prière sur l'un des grands thèmes et événements de l'année ecclésiastique. Cette année, les fêtes pascales furent au centre de ces journées.

Le samedi 20 mars, le mystère de la mort du Christ, ses causes et conséquences fut abordé; samedi dernier, ce fut le mystère de la Résurrection et le 22 mai, le mystère de la Pentecôte.

Une quarantaine de personnes ont participé à la journée du samedi, dans le cadre reposant du Val-de-Ruz. Les débats étaient animés par les pasteurs Charles Bauer, du Locle, M. Pedrolli, du Louverain et François Altermath, Dr ès théologie, spécialiste du Nouveau-Testament, de La Chaux-de-Fonds. Ces débats portaient sur les chapitres terminaux de l'Evangile selon Saint-Jean, consacrés à la Résurrection et comparés aux mêmes textes des évangiles synoptiques et au chapitre de la première Epître de Saint-Paul aux Corinthiens, traitant de sa propre vision du Christ sur le chemin de Damas, qui fut la dernière apparition physique du Christ.

PARTICIPATION DES JEUNES

Tous les assistants y participèrent

avec entrain posant des questions, émettant des réflexions. Très vite, l'on mesura l'ampleur et le nombre des ambiguïtés, voire des contradictions qui marquent les récits néo-testamentaires qui, depuis 2000 ans bienôt intriguent, inquiètent théologiens, historiens et fidèles. Bien des choses restent en suspens certes mais l'essentiel fut dit. Fait réjouissant: la moitié de l'assemblée au moins était formée de jeunes gens et de jeunes filles. Il y eut des séminaires qui résumèrent leurs questions.

L'après-midi s'est déroulée une expérience originale: des essais d'expression de la Résurrection (créativité) où, en une heure, les participants au moyen de papiers, d'étoffes, de couleurs, du dialogue, du mime, traduisaient la découverte de la Résurrection.

Dans l'expression picturale, il y eut même de fort belles réussites.

Le groupe «Dialogue» ne put arriver à une mise en scène mais put cependant rassembler les vues des interlocuteurs et arriver à une synthèse, qui résumait assez bien la journée: la Résurrection, sans effacer la mort du Christ lui donne au contraire toute sa signification; cette Résurrection ne saurait être un mythe; c'est un fait réel, ce que tendent à démontrer les Evangiles; après 2000 ans, ce fait demeure pour nous un témoignage; et par la Résurrection du Christ, nous sommes assurés de notre propre résurrection, etc.

FRANCE VOISINE

Dans la banlieue bisontine

Périlleux sauvetage dans un gouffre: un spéléologue ramené mort à la surface

BESANCON (AP). — Un spéléologue de 32 ans, M. Léon Bonvicini, a trouvé la mort dimanche, dans un gouffre ouvert à la suite de travaux de déviation d'une route au village de Morre, dans la banlieue bisontine. La découverte de ce gouffre avait conduit huit spéléologues à l'explorer (voire notre édition d'hier).

Comme ils n'avaient pas pris la précaution de laisser une équipe en surface, étant donné la facilité de l'opération, l'un des explorateurs, Mme Bonvicini, réussit à regagner la surface, totalement épuisée et à donner l'alerte, au début de l'après-midi.

DOUZE HEURES D'EFFORT

Les secours s'organisent aussitôt, mais au fur et à mesure que les sauveteurs, sapeurs-pompiers ou spéléologues,

atteignaient la cote où se trouvaient les victimes, ils étaient eux aussi frappés d'intoxication. Le sauvetage fut, de ce fait, particulièrement long et périlleux.

Toutefois, après douze heures d'efforts, vers 1 h dans la nuit de dimanche à lundi, six des spéléologues en difficulté étaient ramenés à l'air libre. Un seul, M. Léon Bonvicini était mort, suspendu à l'échelle. Son corps a été ramené à la surface dans l'après-midi.

Au total, 25 personnes furent transportées à l'hôpital de Besançon où se trouvent encore en réanimation quatorze pompiers et cinq des victimes.

L'origine de ce drame serait due à la présence d'une nappe d'oxyde de carbone, provoquée par les tirs de mines nécessaires par les travaux de la déviation routière.

Les recettes communales de Buttes sous la loupe

De notre correspondant régional:

En définitive, l'année dernière n'aura pas été aussi mauvaise qu'on le croyait pour la commune de Buttes, puisque les recettes ont été supérieures aux prévisions budgétaires.

Ainsi les intérêts du porte-feuille et du compte-courant de la réserve de crise ont-ils rapporté 3700 fr. de plus qu'il était prévu. Au chapitre des immeubles, la location de la maison de la Grand-rue et de la maison de ville ont procuré une recette de 13.900 fr. alors que pour l'entretien de ces mêmes immeubles, une somme de 3000 fr. seulement a été dépensée.

C'est 7800 fr. qui ont été encaissés à titre de fermage de la Petite-Robella pour l'entretien de laquelle on a consacré 4000 francs.

Le fermage de la Prise-Cosandier a été de 2000 fr. pour une dépense de 250 francs. Si, en revanche, le fermage du domaine de Longeauge a été de 1200, soit le double de ce qu'il était auparavant, il a fallu consacrer 1800 fr. à son entretien.

Les principales ressources de la com-

mune sont, comme toujours, les forêts et les impôts. Dans la première section, les dépenses principales sont la participation aux frais de gestion technique, soit 15.000 fr. alors que l'on a consacré 17.800 fr. aux plantations, nettoyage et jardinage.

L'entretien de la dévestiture, des chemins et murs forestiers a coûté 12.600 fr.; les frais de façonnages et les coupes de bois, 77.900 fr.; les transports et débardages 18.400 francs.

Même si elle a baissé de plus de 100.000 fr., la vente du bois de service a produit environ 170.000 fr., celle du bois de feu, 18.400 fr. et celle du bois de pâtes, 35.000 francs.

En définitive, le chapitre des forêts a laissé dans l'escarcelle communale environ 60.000 fr., ce qui est inférieur de 70.000 fr. à l'année précédente mais supérieur tout de même de 8000 fr. aux prévisions budgétaires.

Pour les personnes physiques, la fortune imposable a été de 12.694.000 fr., rapportant ainsi 38.700 fr. et les revenus imposables ont atteint 5.551.000 fr., permettant d'encaisser 332.400 fr. Pour

les personnes morales, le capital imposable était de 2.500.000 fr., d'où 6420 fr. d'impôts encaissés et les bénéficiaires de 41.600 fr., ce qui a laissé une somme de 1790 à titre d'impôt. Il a été accordé pour 5560 fr. d'escomptes sur l'impôt communal. Ce chapitre laisse un actif de 372.000 fr., soit à peu près celui réalisé l'année précédente mais 50.000 fr. de plus que prévu au budget.

Les principales taxes encaissées sont celles sur les véhicules à moteurs et les cycles, soit 16.000 fr. sur total, la taxe d'épuration a rapporté 18.400 fr. et la taxe hospitalière, 13.600 fr. alors que celle pour l'exemption du service du feu a été de 4500 francs.

La part communale à l'impôt fédéral sur la défense nationale a été de 24.700 francs. Au Service de l'eau, le produit des abonnements s'est monté à 22.700 fr. alors que 1500 fr. seulement ont été dépensés pour l'entretien et les réparations. Au Service de l'électricité enfin, la commune a encaissé 20.300 fr. conformément à la convention qui la lie avec «L'Electricité neuchâteloise SA».

G. D.

Sous les auspices de la FAN Un parcours de plus de 11 kilomètres pour le cross «Charles le Téméraire»

De notre correspondant régional:

Comme nous l'avons déjà relaté, la section de Saint-Sulpice de la Société fédérale de gymnastique, sous le patronage de la FAN organisera le 15 mai prochain, le cross du 500^e anniversaire de la tentative de Charles-le-Téméraire d'entrer dans notre pays par le Vallon.

Ouverte aux catégories élite, dames et vétérans, cette épreuve se disputera sur un parcours de 11,500 km maintenant fixé. Les participants partiront du pittoresque Pont-des-Isles, pour gagner le Haut-de-la-Tour après une montée de 225 mètres. De là, ils descendront la route de la Chaîne et gagneront, après un parcours de 3,5 km, la Corbière pour arriver au point culminant de 980

mètres. Ce sera ensuite une longue descente, par la Fontaine et la Ferrière pour arriver au collège de Saint-Sulpice.

ALLIER L'HISTOIRE ET LE SPORT

Des vestiaires seront à disposition à la salle de gymnastique et au collège. Tous les coureurs qui termineront l'épreuve en 1 h 45 recevront une distinction sous forme de médaille et des prix spéciaux seront encore remis aux meilleurs des trois catégories.

Allier l'histoire et le sport, voilà une initiative sympathique de la Société fédérale de gymnastique de Saint-Sulpice. Ceci, d'autant plus que les hommes de Charles-le-Téméraire étaient, eux aussi, des... marcheurs. G. D.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, «Soleil vert». Môtiers, château: exposition de photos. Môtiers, musée Rousseau: ouvert. Fleurier, le Rancho, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures. Médecin, dentiste et pharmacien: habituels. Ambulance: tél. 61 12 00 ou téléphone 61 13 28. Hôpital et maternité de Couvet: téléphone 63 25 25. Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81. Sage-femme: tél. 63 17 27.

Fleurier, infirmière-visite: téléphone 61 38 48. Fleurier, matériel des samaritains en prêt: tél. 61 13 24 ou tél. 61 38 50. Service d'aide familiale: tél. 61 23 74. SOS alcoolisme: tél. 53 37 20 ou téléphone (039) 23 79 87. Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale. Fleurier, bureau FAN: 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76, télex 35.280. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 118. Police cantonale: tél. 61 14 23.

Avis mortuaire

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.

Monsieur et Madame Hubert Gacond-Kull, à Fleurier, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame André Gacond-Barras, à Fleurier, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Willy Lambelet-Gacond, à La Côte-aux-Fées, leurs enfants et petits-enfants;

Madame et Monsieur Robert Niklaus-Gacond, à Yverdon, leurs enfants et petits-enfants.

Les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur

Etienne GACOND

que Dieu a repris à Lui, après une longue maladie, le 12 avril 1976 dans sa 66^{me} année.

2113 Boveresse, le 12 avril 1976.

Il est bon d'attendre dans le silence le secours de l'Éternel.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 14 avril à 13 h 30 à Boveresse.

Culte au domicile mort

A LOUER

A louer à Serrières, pour le 1^{er} mai
UN BOX
dans garage collectif, 50 fr.

S'adresser à
Etude François Cartier
rue du Concert 6, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 12 55.



A louer des studios meublés

tout confort, bien centrés, une ou deux personnes, meubles rustiques, tapis tendus, coin cuisine agencé, baignoire, situation tranquille, proximité immédiate des transports publics. Libres tout de suite ou à convenir.
Loyer: Fr. 400.- + charges.

S'adresser à:
REGENCE S.A.
rue Coulon 2,
tél. 25 17 25
2001 Neuchâtel

A louer pour fin septembre, à la rue du Château,
appartement de 2 pièces
avec confort.
Loyer 200 fr. + charges.
Tél. (038) 24 67 41.

A louer pour septembre, à la rue des Brévards,
appartement de 4 pièces
avec tout confort.
Loyer 440 fr. + charges.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

BEVAIX
A louer à la rue du Château, pour date à convenir,
STUDIO NON MEUBLÉ
avec confort.
Loyer 140 fr. + charges.
Tél. (038) 24 67 41.



A louer, rue des Fahys, tout de suite ou date à convenir,
appartement de 2 pièces
coin-cuisine équipé, confort, tranquillité, 330 fr.
S'adresser à:
REGENCE S.A.
rue Coulon 2,
tél. 25 17 25
2001 Neuchâtel

BOUDRY
A louer dans quartier tranquille, pour date à convenir,

AREUSE

A louer au quartier des Isles, près de l'arrêt du tram,

appartement de 2 pièces
avec tout confort.
Loyer 290 fr. + charges.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

A louer pour fin juin, à la rue de Vauseyon,
appartement de 3 pièces
avec tout confort.
Loyer 360 fr. + charges.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

A louer à la Vy-d'Etra
appartement de 3 pièces
avec tout confort et vue.
Loyer 380 fr. + charges.

S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

bel appartement de 3 pièces
avec tout confort, ascenseur et vue.
Loyer 400 fr. parc compris, + charges.
S'adresser à l'Etude Jacques Ribaux, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 67 41.

DEMANDES A LOUER

JE CHERCHE à Neuchâtel ou environs

APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES

confortable si possible avec cheminée + jardin, dès le 15 août 1976.
Faire offre sous chiffres 79-60006 aux Annonces Suisses SA, case postale, 3001 Berne.

APPARTEMENTS DE VACANCES

UN ÉTÉ EN CHALET

vous apportera la seule vraie détente dont vous avez besoin.
Locations toutes stations par le spécialiste.
Téléphonez - choisissez - réservez.
RENT-AGENCE Grand-Saint-Jean 4, 1003 Lausanne Tél. (021) 22 46 31-32

OFFRES D'EMPLOIS

AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX



Nous cherchons

2 filles de salle

qualifiées pour salle à manger.
Téléphoner ou se présenter
31 77 07.

Nous cherchons décoratrice

pour cabinets de pendules (fleurs). Travail à domicile.
S'adresser à Yverdon-Pendules,
tél. (024) 24 14 74.

Pour compléter notre organisation de vente, dans la région de Neuchâtel nous cherchons un

collaborateur pour le service extérieur

Si vous désirez

- améliorer votre situation professionnelle,
- un salaire correspondant à vos capacités,
- de l'autonomie dans le travail,
- assurer votre avenir grâce à vos qualités personnelles,
- participer à l'activité d'une entreprise importante et dynamique,

n'hésitez pas à nous adresser ce coupon sous chiffres 28-900102 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

Nom : _____ Prénom : _____
Profession : _____ Age : _____
Localité : _____
Rue : _____ Tél. : _____

Pour compléter son effectif,

SOGLAB, laboratoire d'analyses médicales,
5, rue du Liseron, 1006 Lausanne - Tél. 27 41 44,
engage

laboratoire médicale diplômée

Date d'entrée à convenir.

Prière de faire offres avec documents d'usage.



CAPSA

Camille Piquerez S.A.
ASSORTIMENTS D'HORLOGERIE
ET APPAREILLAGE
2520 LA NEUVEVILLE

engage:

OUVRIÈRES HABLES

pour travaux en atelier

OUVRIÈRES

rapides et régulières pour travaux faciles à domicile (rayon maximal: Cornaux - Carlier et Montagne-de-Diesse).
Toutes conditions à discuter.
Les personnes intéressées peuvent se présenter
34, rue du Château, ou téléphoner au
N° (038) 51 32 32.

Canada-Australie-Afrique

cherchent spécialistes en toutes catégories - et cadres - documentation contre enveloppe timbrée à

EO - BP 84
1211 Genève 4.

Bar centre ville

cherche
DAME DE BUFFET SERVEUSE
3 jours par semaine.
Tél. 24 06 54.

Hôtel neuchâtelois
cherche
sommelière
ou débutante.
Congé samedi et dimanche.
Tél. 31 13 42.

Pour les nouveaux rayons du Super-Centre de Portes-Rouges, Coop Neuchâtel engagerait des

vendeuses

Adresser les offres écrites à la direction de Coop Neuchâtel, Portes-Rouges 55, 2002 Neuchâtel.

Importante société internationale

cherche, pour la région d'Yverdon - Neuchâtel-Jura,

collaborateur (trice)

disposant d'une voiture.

Ce poste offre, outre des possibilités rapides de promotion :

- formation continue complète
- horaires flexibles
- rémunération élevée
- prestations sociales modernes
- ambiance de travail agréable.

Pour un premier contact, prière de téléphoner au (024) 24 39 36.

Garage de la place cherche employée de bureau

à la demi-journée.

Ecrire sous chiffres DZ 879 au bureau du journal.

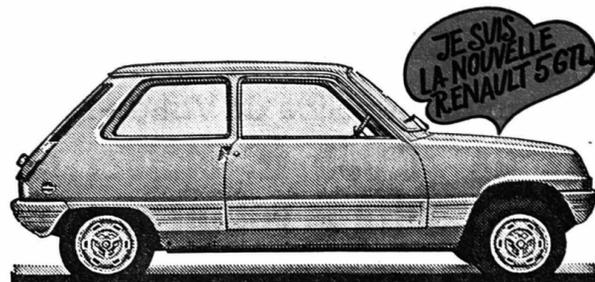
L'AUBERGE D'HAUTERIVE cherche pour le 1er mai ou date à convenir, sommelière

connaissant les 2 services.
Tél. 33 17 98.

Entreprise de Payenne cherche un ouvrier

avec permis de conduire pour la pose de cheminées de salon. Entrée immédiate ou date à convenir.

Ecrire sous chiffres 17-301614 à Publicitas S.A., 1701 Fribourg.



«J'ai mis mes 1300 cm³ au (bas régime). Ainsi, je n'utilise que 4,7 litres aux 100 km à 90 km/heure. Qui dit mieux?»

Renault 5 GTL: traction avant, 5 places, porte arrière et fond plat facilitant le chargement, essuie-glace à l'arrière, feux de recul et protections latérales.

RENAULT 5 GTL

Venez la voir et l'essayer!

VOYRE AGENT RENAULT VOUS OFFRE:
plan de financement personnalisé
garantie anti-rouille de 4 ans + service
après-vente efficace et rapide

761.22.68.84

Grand Garage Robert, Neuchâtel

36-38 Champ-Bougin, tél. (038) 25 31 08

Boudevilliers: Garage du Val-de-Ruz, tél. (038) 35 15 15. Cortaillod: Garage Lanthermann, tél. (038) 42 13 47. Couvet: Garage Duthé et fils, tél. (038) 63 12 15. Cressier: Garage Schaller, tél. (038) 47 12 66. Fleurier: Garage Magg, tél. (038) 61 23 08. Neuchâtel: Garage des Parcs, tél. (038) 25 29 79.

Entreprise plâtrerie - peinture
PONCIONI & FILS, Neuchâtel
cherche

peintres qualifiés

Tél. 25 22 15.

Répondez, S.V.P., AUX OFFRES SOUS CHIFFRES...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel

VOYAGES

CIRCUIT DE 8 jours
avion + autocar en
Irlande du Sud
pension complète
toutes visites incluses,
hôtels de 1^{re} CATÉGORIE
+ banquet médiéval.
Une occasion unique de faire
connaissance avec ce pays
enchanteur.
Fr. 1650.-
départs
21 mai, 9 juillet, 3 septembre.
Demandez, sans engagement, l'intéressante brochure «CHARME ET SOURIRE D'IRLANDE»
LOUISRAMA
AGENCE DE VOYAGES - NOTORIÉTÉ ET COMPÉTENCE
Nyons: av. Viollier 11, tél. (022) 61 46 51
Lausanne: rue Neuve 6, tél. 23 10 77
Vevey: rue Steintin, tél. 51 14 15

L'Administration fédérale des contributions à Berne cherche un(e)

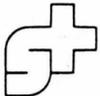
correspondancier (ière)

de langue maternelle française pour la division juridique de la Division principale de l'impôt sur le chiffre d'affaires.

Le (la) candidat(e) devra s'occuper de la correspondance avec de grandes et petites entreprises de toutes les branches du commerce, de l'industrie et de l'artisanat, donner des renseignements par téléphone et traduire des textes difficiles de l'allemand en français.

Exigences: bonnes connaissances de l'allemand, aisance dans la rédaction de textes en langue française et habileté à traiter des problèmes de manière indépendante; bonne culture et instruction générale (apprentissage d'employé de commerce, de banque, d'administration, maturité ou formation équivalente).

Les offres accompagnées des documents usuels (curriculum vitae, copies de certificats, etc.) doivent être adressées à



Administration fédérale des contributions,
Service du personnel, Bundesgasse 32,
3003 Berne.

Hôtel de l'Aigle - Couvet

un garçon de cuisine

(permis B) entrée immédiate

une sommelière débutante

Entrée 1er mai 1976.
Faire offres complètes ou téléphoner au (038) 63 26 44.

Maison de prêt-à-porter cherche: couturière

pour retouches et réparations à domicile. Seules les offres de personnes ayant déjà effectué ce genre de travaux seront prises en considération.

Faire offres sous chiffres HD 883 au bureau du journal.

Fiduciaire HERSCHDORFER
faubourg de l'Hôpital 25
2001 Neuchâtel

engagerait à plein temps ou à temps partiel une

secrétaire-comptable

qualifiée.

Nous cherchons

un ouvrier pour travail à la vigne et à la cave

Date d'entrée 1er juin 1976, ou à convenir.
Faire offres à
Valentin Ruedin & Fils, Vins,
route de Troub 4, 2088 Cressier,
tél. (038) 47 11 51.

C'est la dernière qui sonne!

Nous accordons dès ce jour sur notre stock

CONFECTION
+
PULLOVERS DAMES

sur tous nos prix déjà sensationnels un rabais supplémentaire de

40%

Autorisation officielle du 5 février au 15 avril

Ruelle Dublé 3

La Gerle

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

SUITE M. Schaffter exalte l'âme jurassienne

Le 14 décembre 1815, l'envoyé de Wattwill déclare aux habitants de la nouvelle partie du canton: «Vous allez vous unir à un peuple bon et loyal, qui vous reçoit comme ses frères». Mais, poursuit M. Schaffter, cette déclaration d'intention ne résistera pas à la pression des réalités politiques. Et l'orateur de rappeler la période «bernoise» du Jura, la lutte des Jurassiens pour défendre leur particularisme, leur personnalité, leur «nationalité», l'organisation du mouvement séparatiste à la fin de la Première Guerre mondiale, puis l'affaire Moeckli, le comité de Moutier, la création du «Rassemblement jurassien» et sa lutte victorieuse pour régler la question jurassienne.

MAGNIFIQUE PEUPLE JURASSIEN

M. Roger Schaffter rendit ensuite hommage au «magnifique peuple jurassien qui, dans sa passion de la liberté, a mené une lutte de près de

treize ans sans désespérer et sans désespérer jamais». «Face à un canton intraitable, déclara M. Schaffter, au milieu de l'indifférence, voire de l'hostilité de la Confédération, les Jurassiens ont tracé leur chemin tout seuls, et c'est tout seuls encore qu'ils l'ont emporté. Le peuple jurassien ne doit rien qu'à lui-même. Et son mérite est d'autant plus grand qu'il a soutenu ce long effort dans une Europe en paix, à une époque de prospérité matérielle inouïe qui appelait les hommes à jouir des douceurs de la vie plutôt qu'à jeter forces et argent dans un combat à l'issue heureuse duquel personne autour de lui ne croyait.»

M. Schaffter rappela ensuite que l'Etat jurassien a été créé par la voie démocratique de l'autodétermination, ce qui tient du miracle. Il a fallu la guerre civile puis Bonaparte pour que Vaud, Argovie, Thurgovie, Saint-Gall, le Tessin et les Grisons fussent élevés à la dignité cantonale. Il a fallu un décret des puis-

sances pour que Neuchâtel, Genève et le Valais accèdent au même rang.

ALLUSION AU JURA MERIDIONAL

Ce fut ensuite le rappel du plébiscite du 23 juin 1974 et de son résultat, d'une netteté indiscutable, qui eût dû convaincre les autorités cantonales et fédérales de suspendre pour un temps l'application de l'additif constitutionnel afin de trouver, selon des voies nouvelles, le moyen de régler la question jurassienne d'un seul coup. Mais l'occasion a été manquée, c'est pourquoi aujourd'hui, les Jurassiens du Sud ne sont pas de la fête. «Mais en ce moment solennel, ajouta M. Schaffter, nul ne peut empêcher nos pensées de s'élever vers eux, nul ne peut empêcher que nos cœurs saignent au spectacle de la patrie divisée, nul ne peut empêcher que nous regretions amèrement que la Confédération ait finalement vu naître le canton du Jura sans que pour autant la question

jurassienne soit réglée. Car il n'existe qu'un seul peuple jurassien, une seule âme jurassienne, un seul patrimoine jurassien commun à tous.»

Cela dit, «qui devait être dit», M. Roger Schaffter s'adressa aux constituants ses collègues pour les rendre attentifs à la gravité de leur tâche: créer un nouvel Etat, écrire une Constitution nouvelle. Une entreprise passionnante, exaltante, merveilleuse. «Pour y parvenir, dit l'orateur, il faudra jeter sur toute chose un regard neuf, ouvrir nos esprits aux nécessités de notre temps et, avant tout, placer au centre de nos préoccupations, non pas l'Etat, mais l'homme.»

Et le président de conclure en ces termes: «Madame et Messieurs les députés à la Constituante de la République et canton du Jura, dans quelque temps, quand nous aurons terminé nos travaux et que le peuple jurassien, plaise à Dieu, les aura approuvés, le Jura pourra entrer dans l'alliance fédérale sur le seul pied qui soit digne des cantons suisses et de notre patrie. L'occasion manquée en 1692 et 1701 sera effacée. La tragique erreur de 1815 sera enfin réparée. Jusque-là, Madame et Messieurs, nous serons les dépositaires de la souveraineté jurassienne conquise le 23 juin 1974. Ce dépôt nous crée un devoir sacré: celui de veiller jalousement à ce que rien ni personne ne puisse jamais la remettre en question. Par son courage, sa ténacité, sa générosité, notre peuple a recouvré son indépendance. Nous la lui garantissons, quoi qu'il arrive.»

BÉVI



M. Roger Schaffter, durant son discours inaugural de la Constituante.

Les 50 constituants déclarés élus et assermentés

De notre correspondant :

Son discours terminé, le président Schaffter passa à l'appel nominal des 50 constituants qui étaient tous présents. Puis sur proposition des groupes, il proposa quatre scrutateurs provisoires qui furent élus, soit MM. Bernard Jodry des Breuleux (PDC), Auguste Hoffmeyer de Bassecourt (PCSI), Vifian Serge de Miécourt (PLR) et Edmond Fridez de Courrendlin (PSI).

M. Pierre Christe de Delémont, président de la commission provisoire de vérification des pouvoirs sur l'élection et les plaintes, fit ensuite un rapport et des propositions en ce qui concerne la validation des élections à la Constituante, notamment de celle de M. Jean-Pierre Beuret des Breuleux, contre laquelle une plainte avait été déposée. Cet élu du PCSI des Franches-Montagnes exploite une ferme à la Chaux-d'Abel, sur territoire du district de Courtelevy, mais il a élu domicile aux Breuleux, localité toute proche. Un domicile fictif disait l'auteur de la plainte.

Après enquête, la commission a cependant constaté que M. Beuret avait déposé son acte d'origine aux Breuleux en temps voulu, qu'il a bien loué et meublé un logement aux Breuleux, et qu'il l'occupe comme le demande la loi. En outre, il a l'intention réelle d'habiter définitivement la commune des Breuleux, où ses enfants devront fréquenter l'école primaire. La plainte a été déposée tardivement, elle est mal fondée en droit, d'où décision unanime de la commission de vérification des pouvoirs de proposer le rejet de la plainte, et la validation de l'ensemble des résultats des élections à la Constituante. La discussion ne fut pas utilisée sur cet objet, et c'est à l'unanimité, sans abstention, que les constituants acceptèrent les propositions qui leur avaient été faites.

Tous les députés étant élus, rien ne s'opposait plus dès lors à ce qu'ils fus-

sent assermentés. Et c'est à quoi procéda le président Schaffter. Chacun ayant «juré» ou «promis» de remplir son mandat au plus près de sa conscience, la cérémonie était terminée. Le président invita cependant l'assemblée à rester en place pour entendre la cantate «Alternances 76». Composée par un musicien delémontain, Valentine Ragni, dirigée par M. Henri Monnerat, cette œuvre très moderne dans sa forme et ses sonorités est basée sur de courts poèmes des poètes jurassiens Jean-Paul Pellaton, Jean Cuttat, Alexandre Voisard et Tristan Solier. Elle se termine par un majestueux et sonore «Pleni sunt caeli et terra, gloria tua».

PROCHAINE ÉTAPE...

Après avoir signé le document officiel d'inauguration de l'Assemblée constituante, les constituants quitteront l'église Saint-Marcel. La foule, qui n'avait pas pu pénétrer dans l'église, n'en avait pas quitté les lieux pour autant. Elle attendait ses élus pour les acclamer... ou les huer selon ses sympathies. C'est ainsi que le Dr Gehler de Bassecourt, dont on connaît les prises de position hostiles au canton du Jura, fut copieusement sifflé, de même que quelques autres anciens membres du camp bernois. Mais les choses en restèrent là, et on peut dire que c'est absolument sans incident que cette journée historique pour le Jura se déroula. Une seule ombre au tableau: le long processus démocratique dont l'Assemblée constituante est un des moments ne conduit malheureusement pas à la solution du problème jurassien, puisque le Jura est divisé plus que jamais, cette fois même par une barrière cantonale. Dans la nuit de dimanche à lundi, des jeunes du Sud avaient tenté en vain de rappeler cette réalité en peignant des slogans sur les routes. Ils furent surpris par la police municipale delémontaine qui veillait, et leurs graffitis vite effacés. Mais ils étaient

présents à nouveau à la sortie de la cérémonie d'inauguration, avec des calicots qui, comme une douche froide, rappelaient la réalité: «Prochaine étape: la libération du Sud» (voir notre photo ci-contre). Nombreux étaient les gens du Jura méridional présents à Delémont, ainsi que les Jurassiens de l'extérieur.

La journée s'est terminée pour les constituants et leurs familles, ainsi que leurs invités, par une réception à l'hôtel de ville et par un banquet officiel, tandis que pour les Delémontains et les Jurassiens venus de l'extérieur les restaurants de tout le district avaient la possibilité de retarder l'heure de fermeture jusqu'à 1 heure du matin, voire 3 heures.

AUJOURD'HUI LE TRAVAIL COMMENCE

Aujourd'hui déjà, l'Assemblée constituante commencera ses travaux. Sous la présidence de Mme Valentine Friedli, seule femme de l'Assemblée, elle se réunira dès 9 h ce matin à l'aula de l'Ecole cantonale de Porrentruy pour élire son président, puis, sous la direction de ce dernier — qui sera probablement M. François Lachat, actuel président de la députation jurassienne — elle devra approuver son règlement (ce qui pourrait prendre pas mal de temps, et même étendre les débats à demain), puis élire ses deux vice-présidents, ses deux scrutateurs et leurs suppléants, éventuellement désigner les commissions permanentes. Beaucoup de travail donc pour cette première séance. Par la suite, on ne le sait, c'est à Delémont que siègera la Constituante.

Ajoutons que, pour ce jour historique, toutes les cloches du futur canton ont sonné de 14 h 50 à 15 h, et que la majorité des usines, des magasins et autres entreprises, avaient fermé leurs portes ou offert à leurs employés la possibilité de prendre congé. BÉVI

Echéances

Selon les prévisions optimistes de juristes jurassiens et sauf dispositions exceptionnelles qui seraient prises par les autorités fédérales dans le cadre du problème jurassien et qui pourraient raccourcir certains délais; voici le calendrier de la mise en place du nouveau canton:

- 1) Première séance de la Constituante: 12 avril 1978.
- 2) Travaux de cette assemblée: huit mois (fin 1978).
- 3) Message au peuple du Jura, vote sur la Constitution jurassienne: trois à six mois (avril 1979).
- 4) Procédure de garantie fédérale, message aux Chambres: six mois (octobre 1979).
- 5) Initiative fédérale déposée par le canton de Berne pour la modification de la constitution fédérale, message du Conseil fédéral, examen par le Conseil national et le Conseil des Etats: un an (octobre 1978).
- 6) Votation populaire suisse, modification de la Constitution fédérale: 6 mois (printemps 1979).
- 7) Election du gouvernement et du parlement jurassiens: six mois.

Le canton du Jura, si rien ne vient retarder sa naissance, pourrait donc exister dans les faits en 1980.

Composition de la Constituante jurassienne

Les 50 députés élus sur 37 listes et parmi 529 candidats, se répartissent comme suit: 19 PDC, 11 PLR, 10 PSI, 7 PCSI, deux UDC, un PRR.

Le territoire du futur canton comprend 82 communes ayant 67.260 habitants. Il a une superficie de 850 kilomètres carrés.

Après l'arrestation de trois soldats: réaction du POP

Après la mise aux arrêts de trois soldats, la semaine dernière à Bure, le POP a vivement réagi samedi en publiant un communiqué dans lequel il déclare notamment:

«Le fait, pour des travailleurs mobilisés, d'affirmer leur soutien aux ouvriers de Matisa contraints de se mettre en grève pour préserver leur emploi et de se priver d'une partie de leur solde pour apporter à ces ouvriers une aide matérielle ne saurait en aucun cas être assimilé à une quelconque activité «subversive». C'est au contraire les officiers qui veulent étouffer cette manifestation naturelle de solidarité avec des travailleurs en lutte et le DMF, qui se rendent coupables d'une violation caractérisée des droits démocratiques (...).»

Le POP demande la libération immédiate des trois soldats emprisonnés, et la punition des auteurs de la répression.

BIENNE - BIENNE

Troisième version du budget (V) L'avis du parti radical alémanique

De notre rédaction biennoise: Nous publions aujourd'hui la cinquième volet de notre vaste enquête menée auprès des partis politiques représentés au Conseil de ville, sur la question controversée du budget de la ville de Bienne. M. Karl Muller, porte-parole du parti radical alémanique et président de la commission de gestion jusqu'à fin 1974, répond lui aussi à nos questions.

Le Conseil municipal a décidé de remettre le budget sur le métier et de présenter une troisième version au peuple. Que pensez-vous de cette façon de faire?

Nous pensons que le Conseil municipal a bien agi. De toute manière, nous ne sommes pas obligés de soumettre un budget refusé au Conseil exécutif lorsque l'on n'est plus apte à traiter le problème, ce qui n'est pas encore le cas pour la ville.

Pensez-vous qu'il faille maintenir l'augmentation de la quotité d'impôts?

Nous devons répondre à cette question de deux manières. Le Conseil municipal, c'est certain, a le devoir de présenter une troisième version comprenant une augmentation des impôts. Il est responsable des finances publiques et de leur utilisation. Par contre, pour respecter la volonté populaire, le Conseil de ville devra refuser une augmentation de la quotité. Nous admettons que le contribuable ne veut pas d'augmentation d'impôts. Dans cette affaire, le Conseil de ville a un rôle ingrat. D'une part, il sait que la ville a besoin d'argent, d'autre part, il doit sauvegarder le désir des citoyens, qu'il représente.

— Votre parti a dit oui au dernier budget. Que pensez-vous qu'il faille maintenir pour qu'il puisse une troisième fois accepter le budget?

— Dans le cadre des possibilités, nous pensons qu'il faut encore réduire les dépenses. La chose doit être possible en raison du laps de temps qui s'est écoulé depuis les premiers calculs. En tenant compte des dépenses effectives, il est possible d'apporter certaines corrections. Pourtant il ne saurait être question de reconsidérer le budget rubrique par rubrique. Il faudra apporter des modifications d'ensemble, et c'est là le rôle des chefs de départements. Il se peut que l'on puisse ainsi économiser un million de francs. En n'augmentant pas les impôts du dixième prévu, lequel représente 3,5 millions de francs, le budget accuserait donc finalement un déficit de 2,5 millions de francs. C'est là, la seule solution possible, bien que nous la proposons à contre-cœur.

— Que signifie pour vous le «non» populaire. Le citoyen est-il mal informé, inconscient ou simplement insatisfait de la politique des autorités biennoises?

Pour nous ce «non» a deux aspects. La population ne peut réellement entrer dans les détails d'un budget et il est très difficile de se rendre compte de la situation. Pour nous, conseillers de ville, l'affaire est tout simple. Il est donc normal que la population pense qu'il est possible d'économiser encore — ce qui dans une certaine mesure est le cas. Il est également à peu près certain, qu'en ces temps de récession, le contribuable ne veut rien savoir d'une augmentation des impôts. Nous pensons qu'il faudra bien se résoudre à envisager des mesures draconiennes en matière financière. Nous aimerions ajouter que nous avons la chance d'avoir dans l'administration des gens hautement qualifiés en la matière.

(A suivre)

M. E.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15 h, «La flûte à six schtroumpfs»; 20 h 15, «L'honneur perdu de Katharina Blum» (3me semaine).
Capitole: 20 h 15, «Lucky Luciano». Elite: 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50, «Amour et liberté sexuelle».
Lido: 15 h et 20 h 15, «Bons baisers de Hong-kong» (2me semaine).
Métro: 19 h, «Une place à l'enfer - Halléluja et Sartana».
Palace: 15 h, «Blanche-Neige et les sept nains»; 20 h 15, «Le sauvage».
Rex: 15 h et 20 h 15, «Les aventuriers du Lucky Lady»; 17 h 45, «Jonathan Livingston, le Goëland» (dès 12 ans).
Scala: 15 h et 20 h 15, «La flûte enchantée» (3me semaine).
Studio: 15 h et 20 h 15, «Le tatoué».

PISCINE

Piscine couverte: palais des Congrès, de 14 h à 20 h.

THÉÂTRE

Théâtre municipal: 19 h 30, «Leben des Galilei».

EXPOSITIONS

L'atelier de la vieille ville: rue Basse 54, rue des Tanneurs 35, exposition de Jean-Claude Kunz, jusqu'au 30 avril.
Aux Caves du Ring: exposition de Hans Stalder, jusqu'au 2 mai.

URGENCE

Pharmacie d'office: Coopérative, 4, rue Dufour, tél. 23 54 11.
Médecin: tél. 22 33 33.
Dégâts d'eau et de gaz: tél. 22 33 88.
FAN-L'Express: rédaction biennoise, tél. (032) 22 09 11.

FRIBOURG

Un armaili se tue dans un escalier

M. Calybite Grandjean, 67 ans, a été trouvé inanimé au bas de l'escalier de sa maison d'Estavannens, samedi matin. Il avait fait une chute. Transporté à l'hôpital de Riaz, il a succombé le même jour. Céli-bataire, M. Calybite Grandjean était ouvrier agricole et, fêté, armaili.

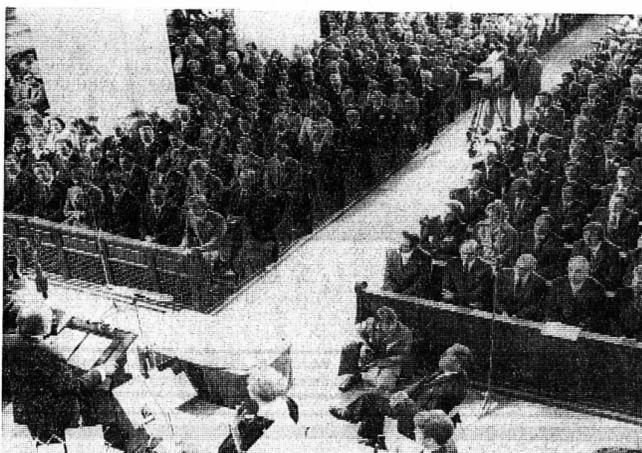
Singine: incendie à cause d'un enfant

(c) Hier vers 12 h 15, un incendie s'est déclaré dans un ancien rural, au hameau de Tschuepleren (commune d'Oberschrot). Il s'agissait d'un bâtiment propriété de M. Maxime Purro, qui n'était pas habité. Il contenait des machines agricoles et de la paille. Le feu a été éteint par un enfant de dix ans qui jouait avec des allumettes. Les dégâts sont estimés à 30.000 francs.

Lire d'autres informations biennoises et fribourgeoises page 6



M. Karl Muller



Les cinquante constituants en l'église Saint-Marcel, pendant l'allocution de M. Schaffter.



Dans le cortège menant les constituants de l'hôtel de ville à l'église Saint-Marcel, on distingue au premier rang Mme Friedli, seule femme élue au sein de l'Assemblée constituante, ainsi que MM. Schaffter et Béguelin. Au deuxième plan, on reconnaît MM. Wilhelm et Montavon.



A l'issue de la cérémonie, une image qui rappelle la douloureuse réalité: la partition du Jura. (Avispress - Bévi)

VAUD - VAUD - VAUD

PAYERNE Une remorque se renverse

(c) Dimanche, vers midi, un camion-citerne avec remorque, utilisé pour le transport du lait, venant du centre de Payerne, et se dirigeant vers Grandcour, a pris le virage de la place du Général-Guisan un peu trop rapidement, ce qui a provoqué le renversement de la remorque.

Pas de blessé, mais quelques dégâts.

Noces d'or

(c) M. et Mme Michel Caille-Dougoud, domiciliés rue du Carroz-a-Bossy, à Payerne, ont fêté le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Les Rameaux

(c) Le dimanche des Rameaux a été ensoleillé mais avec une forte bise. Le matin, de nombreux fidèles ont rempli l'église paroissiale pour le culte de confirmation, présidé par le pasteur Paul Bastian. Cette année, 54 jeunes gens (22 garçons et 32 filles), arrivés au terme de leur instruction religieuse, ont participé à la cérémonie, rehaussée des productions du chœur paroissial et des morceaux d'orgues.

Avenches: une nouvelle galerie d'art

De notre correspondant :

Depuis samedi, Avenches possède une galerie d'art, installée dans le donjon du magnifique château renaissance qui, abritait des bureaux de l'administration et le tribunal qui ont émigré à l'hôtel de ville rénové.

La nouvelle galerie a été inaugurée en présence du syndic Xavier Chappatte et de plusieurs membres de la Municipalité. Elle occupe les troisième et quatrième étages, où se trouvait la prison de district.

M. Perucchi avait combiné l'inauguration de sa galerie avec le vernissage de la première exposition consacrée aux huiles d'Isabel Schneider, aux tapisseries d'Anne-Marie Matter et aux gouaches de Kurt von Ballmoos. Les œuvres exposées ne manquent pas d'originalité et retiendront l'attention des visiteurs, déjà nombreux. Charles Perucchi expose aussi des aquarelles et gouaches de bon goût, et Sonia Muller des dessins et des huiles.

La ville d'Avenches, qui s'apprete à donner dans les arènes la pièce historique du pasteur Roger Barilier: «La reine Berthe ou mille ans sont comme un

jour», vient d'ajouter, en créant cette galerie un nouveau fleuron à son intense vie culturelle.

MOUDON

A l'Union des femmes

(c) L'Assemblée de l'Union des femmes de Moudon s'est déroulée à la maison de paroisse, sous la présidence de Mme M. Fivaz. Après l'approbation des deux derniers procès-verbaux et des comptes, le comité a été réélu. Il est composé de Mmes M. Fivaz, présidente; E. Delmat, vice-présidente; N. Annaheim et M. Debonneville, trésoriers; M. Flaux, secrétaire; J. Ruch, G. Bezençon et C. Dupont, membres adjoints.

Dans son rapport présidentiel, Mme Fivaz a rappelé l'activité riche et variée de l'Union des femmes ont également pu suivre, au cours de l'hiver, des cours pratiques de crochet, bricolage, peinture sur porcelaine, etc.

SIMCA 1100. L'Original. Méfiez-vous des imitations.

Un jour, nous avons eu une idée. Une idée originale. Celle de réunir pour la première fois dans une voiture de catégorie moyenne les solutions techniques les plus élaborées.

Traction avant. Moteur transversal. Suspension à 4 roues indépendantes et barres de torsion. Cinquième porte et banquette arrière rabattable. Pour les offrir à un large public.

Depuis, notre voiture a été imitée, c'est la rançon du succès. Cependant, elle est restée la seule dans sa catégorie à réunir toutes ces qualités. Voilà pourquoi aujourd'hui, nous appelons la Simca 1100: L'ORIGINAL.

L'original, c'est une traction avant.

Grâce à la traction avant, la tenue de route de la Simca 1100 est vraiment exceptionnelle. Et ceci quelque soit l'état de la route.

L'original, c'est un moteur transversal.

Le moteur transversal procure une habitabilité maximum pour un encombrement minimum.

L'original, c'est une suspension à 4 roues indépendantes.

La suspension à 4 roues indépendantes et barre de torsion est pour vous un gage de confort et de sécurité

L'original, c'est une cinquième porte.

La cinquième porte facilite l'accessibilité et le chargement de la voiture. Une banquette arrière rabattable permet de multiplier par trois le volume du coffre en cas de besoin.

L'original, c'est un équipement complet sans supplément.

Chauffage et aération réglables, 2 phares de recul, lave-glace avec enclenchement automatique des essuie-glaces, lunette arrière chauffante, freins à disques avant, servo-freins, sièges-couchettes, essuie-glace à 2 vitesses et pneus à carcasse radiale.

Grâce à ces atouts, la Simca 1100 est devenue une vedette de sa catégorie. Ce qui est bien normal puisque c'est L'ORIGINAL.

Simca 1100, dès Fr. 10'500.-



Bienvenue à bord

SIMCA 1100 L'ORIGINAL

Simca a choisi les lubrifiants Shell.

Concessionnaires: Neuchâtel: A. Waldherr, (038) 24 19 55. Fleurier: C. Hotz (038) 61 29 22. Le Landeron: J.-B. Ritter, (038) 51 23 24. Faoug: E. G. rin (037) 71 46 62. Fontaines: E. Benoit, (038) 53 16 13. Les Verrières: A. Haldi, (038) 66 13 53.

OFFRES COMMERCES DEMANDES

900 CAFÉS PAR JOUR, 50.000 LITRES DE BIÈRE PAR ANNÉE!
A remettre, situation de tout premier ordre, ville de 70.000 habitants, face gare, poste, trolley, nombreux parkings.

beau café-restaurant-gril-pizzeria

Chiffre d'affaires prouvé : Fr. 1.200.000.—
Brillante affaire laissant un bénéfice net élevé.
PRIX DE REMISE : FR. 580.000.—
Capital nécessaire : Fr. 300.000.—
Agence immobilière
Claude Butty, Estavayer-le-Lac, tél. (037) 63 24 24.

Jeune commerçant avec capitaux cherche à reprendre à Couvet ou Fleurier
restaurant
éventuellement
bon magasin alimentaire
ou autre.
Faire offre sous chiffres 28-20421 à Publicitas, rue des Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

ÉCRITEAUX

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A LOUER

LES HAUTS-GENEVEYS, 2 beaux logements meublés, pour courte ou longue durée. Tél. 24 00 34.

SERRIÈRES - chambres meublées mansardées, confort, pour 2 personnes, 170 fr. Tél. 24 00 34.

APPARTEMENT 4-5 PIÈCES mi-confort, quartier Bel-Air, 325 fr. libre 24 mai 1976 ou 24 juin 1976. Tél. 24 06 54.

CHAMBRE MEUBLÉE, part à la cuisine, près université. Tél. 24 23 75.

URGENT. À AREUSE, appartement 3 pièces, confort, 274 fr. + charges. Tél. 42 46 89.

FONTAINEMELON appartement meublé dans villa, 2 chambres, cuisine, bains, jardin. Juin. Tél. 53 36 33.

CENTRE, 2 1/2 PIÈCES meublé, tout confort, pour 3 personnes. Tél. (038) 85 11 05.

AU CENTRE, belle chambre, bains, cuisine, à demoiselle. Tél. 25 17 76.

CHAMBRE MEUBLÉE confortable, à jeune homme proximité université. Tél. 25 98 57.

CHAMBRE MEUBLÉE, indépendante, pour 2 personnes, possibilité de cuisiner. 120 fr. Tél. 41 28 15.

CHAMBRE MEUBLÉE, cuisinette, douche, à proximité de l'université. Tél. (038) 24 56 92.

JOLIS STUDIOS MEUBLÉS. Tél. 31 30 86.

CORCELLES, CHAMBRE indépendante meublée, chauffée, douche, proximité gare et tram. Prix modéré. Tél. 31 25 30.

LE LANDERON, 4 pièces confort; au 1^{er} juillet ou à convenir, 490 fr. Tél. 51 23 38.

LE LANDERON, 2 pièces confort au 1^{er} août, 335 fr. Tél. 51 23 38.

COLOMBIER, appartement 2 1/2 pièces, balcon, tout confort, complètement rénové, 385 fr. charges comprises. Tél. 31 20 21.

LIGNIÈRES, 4 1/2 pièces dans ferme rénovée, cheminée de salon, tapis tendus, balcon, jardin, garage. Libre fin août ou fin septembre. Tél. 51 35 09.

BOUDRY, très joli logement au 3^{ème} et dernier étage, zone tranquille près du centre, 4 chambres, confort moderne, loyer modéré. Tél. 33 36 07.

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée, balcon, vue, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

BEVAIX, Jonchères 5, sortie sud de Bevaix, tout de suite ou date à convenir, studio moderne, cuisine agencée, salle de bains, galetas et place de parc. Loyer mensuel 284 fr., charges comprises. Tél. (038) 42 21 33.

AUVERNIER, STUDIO paroi cuisine, salle de bains. Disponible fin mai. Tél. 31 21 59.

A NEUCHÂTEL, Guillaume-Ritter 3, 1^{er} étage, appartement 4 pièces, tout confort. Adresser offres écrites à OH 859 au bureau du journal.

STUDIO non meublé, libre début mai, quartier universitaire. Tél. 24 05 68 de 18 à 19 heures.

PRÈS DU CENTRE, studio meublé (linge, vaisselle), cuisine, salle de bains, balcon. Libre immédiatement, ou pour date à convenir. Loyer mensuel 345 fr., chauffage compris. Tél. 31 14 12 ou 24 06 42.

DEMANDES A LOUER

STUDIO MEUBLÉ environ 300 fr., La Coudre ou Portes-Rouges. Tél. 33 28 34.

APPARTEMENT 2 PIÈCES avec bain, cuisine, jardin (chien), bord d'un lac ou campagne. Pour tout de suite. Tél. (032) 83 28 57, entre 18 et 20 heures.

PERDUS - TROUVÉS

PERDU lunettes le mardi 5, en ville, ou tram. Si trouvées, téléphoner au 25 31 52. Récompense.

VÉHICULES A MOTEUR

CITROËN AMI 8

1971, 76.000 km. Expertisée. Parfait état. Prix intéressant

Garage des Sablons

Neuchâtel. Tél. 24 18 42.

Mazda 818 Coupé

1972, 38.000 km

Ford Cortina 1600

1969 66.000 km

Datsun Cherry

1972 73.000 km

Fiat 128 Combi

1972 62.000 km

Garage des Sablons

Neuchâtel. Tél. 24 18 42.

A vendre

Jollenkreuger

Happy sailing (Vegu) 14 m², année 1974, avec remorque, le tout en très bon état. Prix à discuter.

Tél. (041) 53 11 58.

A vendre

Cortina

DE LUXE 1300, sans expertise, 500 fr.

Tél. (038) 25 41 26.

A vendre

FIAT 600

en très bon état. Expertisée.

Tél. 33 11 21.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

A vendre

BMW 520

aut. bleu métallisé, année 1973, 60.000 km. Prix à discuter.

Tél. 31 75 30, heures des repas.

Achat comptant

toutes marques dès 1970. Tél. (021) 62 48 74, de 10 h à 21 h. Auto Klötli, Chexbres-Puidoux.

Bateau à moteur suisse

Saphir

à 6 places, moteur 55 PS Chrysler, place au port de Cerlier. Prix intéressant. Tél. (061) 34 92 52.

R. WASER

Garage de la Côte
Limousine 5 places

VW

6 CV Expertisée. Prix: 1900 fr.

2034 PESEUX

Tél. (038) 31 75 73

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Boucherie des Sablons
Pour PÂQUES
Toute viande 1^{er} choix
BEAUX LAPINS FRAIS
et AGNEAUX
Se recommande: Charles Storrier
Tél. 25 18 31

HONDA TL 125



Fr. 2470.—

Toute la gamme en stock

AU CENTRE DES DEUX ROUES

MAISON G. CORDEY & FILS
Ecluse 47-49. Tél. 25 34 27
NEUCHÂTEL

Pour notre fille

âgée de 15 ans, élève de l'école cantonale, nous cherchons une famille, de préférence d'instituteur, où elle pourrait se perfectionner en langue française pendant la période des vacances du 3 juillet au 8 août environ. Elle pourrait aider aux travaux ménagers légers ou s'occuper des enfants (de 4 à 12 ans).

Famille E. Hasler, Waisenhausstrasse 19, 9630 Wattwil.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille ayant travaillé 1 an dans clinique privée cherche emploi comme

aide-infirmière

dans clinique, hôpital ou asile. Adresser offres écrites à CV 847 au bureau du journal.

Commerçants

Comme je dispose encore de quelques heures par semaine, je m'occuperais de tenir

vosre comptabilité

(débiteurs, créanciers, bilan, ichta, etc.) Travail précis et soigné, discrétion assurée, excellentes références. Adresser offres écrites à AS 845 au bureau du journal.

gérance

Demoiselle, 30 ans, expérience de la vente, cherche placé stable

ou autre poste à responsabilités.

Adresser offres écrites à CY 878 au bureau du journal.

Monteur-électricien

diplômé cherche emploi. Libre fin mai ou à convenir.

Adresser offres écrites à PD 803 au bureau du journal.

PLACE pendant les vacances

d'été pour jeune fille de 17 ans. dans famille avec enfants, magasin, restaurant, etc.

Téléphoner, pendant les heures de travail, au (037) 22 64 31 (M^{me} Raemy).

ELLEN BETRIX COSMETIC INTERNATIONAL

démonstration

du 13 au 15 avril 1976

armourins

ELLEN BETRIX a tout... les plus belles couleurs pour le maquillage... des produits de soins adaptés à chaque type de peau... une série de produits pour le bain... des produits solaires pour un bronzage ultra... des parfums exquis... et deux séries élégantes pour l'homme moderne... le tout first class.

A l'achat de produits ELLEN BETRIX dès Fr. 20.—

nous avons le plaisir de vous faire un

CADEAU

DESPLAND CHAUSSURES

BEVAIX

Tél. 46 12 46

sont arrivées... Les chaussures et sandalettes pour pieds sensibles et délicats.

Dames N° 35 à 43
Hommes N° 39 à 48
ainsi que nos modèles spéciaux apportés avec support plantaire pour enfants, dames et hommes.

Lampes florentines



Vente et exposition:



GROUX ÉLECTRICITE S.A.

Seyon - Moulins 4 - Tél. 24 21 00

TV COULEUR

PHILIPS

dernier modèle - neuf

26 C 365 dès Fr. 3080.—

26 C 468 dès Fr. 3350.—

Service crédit

actuellement chez:

RADIO-MELODY

L. POMEY Flandres 2 Neuchâtel

Hôtel Terminus

Place de la Gare 2 Neuchâtel Tél. 25 20 21

Dès le 16 avril pour un repas de roi ou simplement un café nous ouvrons pour vous notre

grande terrasse panoramique

(la plus belle de Neuchâtel) de 170 places. Il y en a une pour vous. (Regardez votre journal demain).



Nous avons la voiture d'occasion que vous cherchez

☎ 25 94 12 GARAGE HIRONDELLE ☎ 24 72 72

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Les radicaux vainqueurs des élections schwytoises

De notre correspondant : Les élections au Conseil d'Etat et au Grand conseil du canton de Schwytz se sont achevées par une importante victoire des radicaux. Si les sept membres du Conseil d'Etat (4 démocrates-chrétiens, 2 radicaux et un socialiste) ont tous été réélus. Les perdants des

élections au Grand conseil sont indistinctement les démocrates-chrétiens, qui ont perdu deux de leurs 55 mandats. Tout en gardant la majorité au parlement cantonal (53 sur 100 sièges), les démocrates-chrétiens ont dû reconnaître, que leurs principaux adversaires, les radicaux, avaient gagné bien des sympathies. Le PDC a perdu un mandat dans les communes de Lachen, Schuebelbach et Innerthal, pour en gagner un à Freienbach. Le parti radical a gagné trois sièges. Les vainqueurs de ces élections ont gagné un mandat à Muotathal, Schuebelbach, Lachen, Kuessnacht et Freienbach, pour en perdre un à Feusisberg et à Vorderthal. Le parti socialiste, qui s'attendait à remporter trois ou quatre mandats, a dû se contenter d'un seul

gain, ce qui ne satisfait guère le président cantonal. L'UDC a perdu l'un de ses deux sièges et le groupe « d'indépendants de Wollerau » avait renoncé à se représenter à ces élections. Parmi les gagnants il faut encore noter les candidats... masculins, car les politiciennes schwytoises ne seront plus représentées que par six d'entre elles. Nous avons recueilli des réactions en pays schwytois. C'est ainsi que M. Alois Dobler, président du parti cantonal démocrate-chrétien, s'est déclaré satisfait du résultat de ces élections, la majorité a pu être « sauvée ». Satisfaction également dans le clan radical, où l'on regrette cependant le fait que la participation au scrutin n'ait pas été plus importante.

Les fabricants de cigarettes ne sont pas opposés à des restrictions de la publicité

FRIBOURG (ATS). — « Les leçons du passé montrent à l'évidence que les tentatives destinées à restreindre par voie étatique l'usage de produits traditionnels et populaires ont plus souvent abouti à renforcer leur attrait qu'à freiner leur consommation », note l'Association suisse des fabricants de cigarettes (ASFC), à Fribourg, dans sa prise de position sur le dépôt en chancellerie fédérale de l'initiative des jeunes Bons templiers, réclamant l'interdiction de toute publicité sur le tabac, ses succédanés et les boissons alcooliques.

« Par principe », poursuivent-ils, « les fabricants de cigarettes ne sont pas opposés à certaines restrictions de la publicité, notamment en ce qui concerne les mineurs. Ils ont d'ailleurs pris sur ce plan diverses mesures et examinent régulièrement avec les autorités compétentes le contenu qualitatif et quantitatif de leur publicité ».

Rappelant que les exemples à l'étranger montrent que les restrictions de publicité n'ont aucun effet sur la consommation globale de cigarettes, les fabricants soulignent que les mesures proposées aboutiraient en fait « à discriminer les produits suisses au profit des produits étrangers, ces derniers continuant en effet par-delà les frontières à bénéficier d'une publicité exclusive ne serait-ce qu'à travers le tourisme et le trafic international ».

Remarquant enfin qu'une suppression

Les grottes en Suisse : souvent méconnues... mais toujours fascinantes

BERNE (ATS). — De Pâques à octobre, toute une série de grottes sont ouvertes au public indique l'Office national suisse du tourisme. Découvert en 1943 à Saint-Léonard, entre Sion et Sierre, le plus grand lac souterrain d'Europe se visite en bateau. Saint-Maurice est connu pour sa grotte-aux-fées, découverte en 1863, avec ses stalactites qui anime une cascade de passé 50 m. Depuis 1974, les grottes de Vallorbe sont ouvertes au public : voir en particulier la longue galerie de 80 m. qui conduit à la salle du Cairn et dont les formations calcaires sont illuminées. Les deux grottes de l'Ajoie, Milandre et Reclère, valent aussi le détour. Près d'Interlaken, les grottes de Saint-Beat constituent un labyrinthe avec d'énormes cavernes, des gorges et des cascades, ainsi que la reconstitution d'un site préhistorique. A Baar, près de Zoug, les Hoellgrotten sont creusées dans d'épaisses couches de tuf. Dans le canton de Schwytz, les grottes du Hoelloch dans le Muotathal, avec leurs formes fantasmagoriques, comptent parmi les plus intéressantes et les plus vastes du monde, si vastes que seule une petite partie peut être visitée. Citons enfin la grotte de Sandbalm près de Goeschenen sur la ligne du Gothard. C'est la plus grande grotte de cristal de roche dans les Alpes, desservie par les cars postaux, elle est accessible sur 250 m. où alternent les filons de quartz, de calcite et de chlorite.

de la publicité aurait pour effet de limiter la gamme des produits et, partant, le choix du consommateur, les fabricants relèvent que l'application de ces mesures poserait des problèmes pratiques délicats. « Si l'on voit mal comment interdire en Suisse l'écoute des radios commerciales étrangères, la fermeture de nos frontières à la plupart des journaux et périodiques étrangers ne se conçoit guère mieux, sans compter les mesures de rétorsion qu'elle pourrait déclencher ».

Modifications des jours de fêtes générales et locales

BERNE (ATS). — En collaboration avec les associations de personnel et sur la base de pourparlers avec l'Office fédéral du personnel ainsi que des confirmations émanant des autorités communales intéressées, le département fédéral des finances et des douanes a décidé à la fin du mois de mars d'un certain nombre de modifications de la liste des jours de fêtes générales et locales qui sont jours fériés pour l'administration fédérale. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1er avril dernier.

Ainsi à Laufon (BE), la Sainte-Catherine et l'Immaculée Conception ne seront plus jours fériés. Par contre, dans le canton de Lucerne, à Kriens, le mardi de carnaval a été décrété demi-jour férié et à Horw (LU) la Saint-Léger jour férié complet. Les employés de la Confédération d'Oberwald en Valais auront congé le Vendredi-Saint tandis que ceux d'Urdorf dans le canton de Zurich auront un demi-jour pour le « Sechselauten » et pour le « Knabenschissen ».

Le personnel fédéral est régi par deux réglementations différentes en matière de jours de repos. Le personnel assujéti à la loi sur la durée du travail a droit à 60 jours de repos par année civile, les autres employés de la Confédération sont libres les dimanches, les après-midi du 1er août, des 24 et 31 décembre, ainsi que les jours de fêtes générales chômés au lieu de service.

Augmentation du nombre des étudiants en chimie et biochimie

ZURICH (ATS). — Trois cents étudiants ont entrepris des études de chimie et 95 des études de biochimie en 1975-1976. L'augmentation est de 25 % environ par rapport à l'année 1974-1975 qui avait marqué le « creux de la vague » après un déclin constant du nombre des étudiants en chimie depuis 1971-1972, relève « Infochimie », le service de presse de l'industrie chimique suisse.

Selon la statistique que publie le comité suisse de chimie, la répartition de ces nouveaux étudiants dans les universités et hautes écoles est la suivante : EPF Zurich 145 (36,7 %), Bâle 52 (13,2 %), Genève 49 (12,4 %), Uni Zurich 44 (11,1 %), Berne 32 (8,1 %), Fribourg 30 (7,6 %), Neuchâtel 17 (4,3 %), EPF Lausanne 14 (3,5 %), Uni Lausanne 12 (3,1 %).

Drames de la route en Suisse alémanique

Trois accidents font cinq morts

COIRE (ATS). — Deux manœuvres de dépassement, sur la N13 entre Landquart et Coire ont provoqué dimanche, en l'espace de trois heures, trois morts, dont un enfant. La police est à la recherche d'un automobiliste qui, par son comportement, a causé un des accidents. Le premier accident s'est produit vers 18 heures, lorsqu'une jeune femme a dépassé un véhicule. Au moment de se rabattre, la jeune femme, Mlle Brigitte Zopp, 21 ans, d'Aldorf a perdu le contrôle de sa voiture et est allée s'écraser contre un arbre. Malgré le port de ceinture

de sécurité, la jeune femme a été éjectée et tuée sur le coup.

Un peu moins de trois heures plus tard, un automobiliste dépassait un véhicule qui circulait en direction de Landquart. Une voiture qui venait correctement en sens inverse, pour l'éviter, freina brusquement, touchant la bordure de sécurité. Elle fut projetée sur la droite et entra en collision avec un troisième véhicule, qui circulait également correctement. Le choc fut extrêmement violent. Un enfant et une femme ont été tués. Une troisième personne a dû être conduite grièvement blessée à l'hôpital. Le

conducteur du véhicule fautif a pris la fuite. La police a lancé un appel aux éventuels témoins.

KEHRSATZ : 2 MORTS

Dimanche, peu avant minuit, une voiture roulant en direction de Berne a percuté un écriteau à la sortie de Kehrsatz (BE) la passagère est morte sur le coup tandis que le conducteur est décédé durant son transfert à l'hôpital.

La police n'a pas donné l'identité des victimes, les familles n'ayant pas encore été avisées.

Une étrangeté helvétique : le Samnaun (GR) enclave douanière

BERNE (ATS). — Le Samnaun, c'est une petite commune grisonne formée par le val adjacent inférieur gauche de la Basse-Engadine. Cette commune, qui comprend cinq hameaux, a une superficie de 5616 hectares sur lesquels vivent environ 560 habitants. Du fait de sa situation géographique, les communications avec la Suisse sont particulièrement mauvaises ce qui entraîne des frais de transport trop élevés pour que la commune s'approprie en Suisse. Les relations économiques du Samnaun se faisant ainsi presque exclusivement avec l'Autriche, le Conseil fédéral a exclu, en 1892, cette commune du territoire douanier suisse. Et il est décidé à maintenir sa décision, comme il l'a affirmé dans un rapport à l'Assemblée fédérale publié lundi à Berne.

Le Conseil fédéral a en effet répondu à un postulat de l'ancien conseiller national Grolimund (rad-SO) que les constatations faites ces dernières années ont toujours confirmé que cette enclave douanière — malgré certains aspects indésirables — avait généralement des effets positifs pour la vallée et qu'il ne convenait pas de la supprimer. Ainsi, l'annulation du statut spécial du Samnaun

aurait indiscutablement pour effet de déplacer le trafic touristique vers Lavigno proche et dont la région est exclue du territoire douanier italien. Aussi notre pays n'a-t-il pas de raison d'affaiblir la position du Samnaun et, par ce geste, de favoriser les intérêts d'une station étrangère située à notre frontière.

Dans son rapport, le Conseil fédéral publie en outre un certain nombre de considérations. Il estime que les droits non perçus à cause de l'exclusion du territoire douanier représentent des pertes douanières « théoriques ». Si l'attrait du prix peu élevé des marchandises achetées au Samnaun disparaissait, il est certain que le nombre des passants — donc des acheteurs — diminuerait. Par conséquent, des désavantages financiers considérables devraient être supportés par la commune de Samnaun et le canton des Grisons. Le trafic touristique se déplacerait dans le Livigno voisin dont le statut particulier subsisterait. Enfin, l'exclusion du territoire douanier se justifie encore à l'heure actuelle, conclut le gouvernement, et devrait être maintenue aussi longtemps que le développement touristique ne garantit pas — l'indépendance économique de la vallée. (ATS).

Importations de produits pétroliers : revirement de tendance

BERNE (ATS). — Les importations suisses de produits pétroliers se sont accrues en moyenne de 11 % par année entre 1960 et 1972. Le taux d'accroissement n'a fait que baisser depuis lors, tombant à 5 % en 1973, à — 6 % en 1974 et, selon les estimations de l'« OCDE », à — 7 % en 1975. Cette tendance à la baisse place la Suisse presque exactement dans la moyenne des pays membres de l'« OCDE », position qui correspond également à la moyenne des pays ayant adhéré à l'agence internationale de l'énergie. Tandis qu'en 1973, les importations de pétrole de l'ensemble des pays de l'« OCDE » (à l'exception du Canada, exportateur, et du Japon) ont encore augmenté, depuis lors seuls les membres faiblement développés de cette organisation (comme le Portugal, la Turquie et la Finlande) ont enregistré des taux de croissance positifs.

M. Chevallaz en Grèce

ATHENES (ATS-AFP). — Le conseiller fédéral Georges André Chevallaz, chef du département des finances et des douanes, a visité dimanche les installations de la maison « Landis et Gyr » de Zoug à Corinthe.

Cette entreprise fabrique des compteurs et des installations de télécommunications tant pour le marché local que pour l'étranger. Après avoir visité Corinthe, M. Chevallaz s'est rendu à Delphes afin d'en parcourir le site archéologique en compagnie de M. Angelopoulos, gouverneur de la Banque nationale grecque, dont il est l'invité en Grèce.

Lundi soir, dans la grande salle de conférence de la Banque nationale grecque, le conseiller fédéral Chevallaz, rendra un hommage à la mémoire du Genevois Jean Gabriel Eynard (1775-1863) qui, outre ses activités humanitaires en faveur de la Grèce luttant pour son indépendance, aida financièrement et techniquement à fonder la Banque nationale de Grèce.

100 à 120 Libanais séjournent actuellement dans notre pays

BERNE (ATS). — Depuis le début de la guerre civile au Liban, quelque 175.000 Libanais ont quitté le pays. Selon le département fédéral de justice et police, seuls 100 à 120 d'entre eux ont choisi de séjourner en Suisse en attendant que le calme soit rétabli au Liban. Jusqu'à maintenant, les autorités cantonales ont la compétence de régler chaque cas qui se présente. La plupart des Libanais qui séjournent actuellement dans notre pays sont arrivés l'année

dernière déjà. Leurs permis de séjour touristique sont en général valables 6 mois et prolongés si nécessaire.

Au Liban, la colonie suisse se porte bien, indique le département politique fédéral. Plusieurs Suisses au Liban ont regagné notre pays depuis un certain temps déjà. La plupart de ceux qui y sont restés ont des intérêts à sauvegarder, a indiqué à l'ATS le département politique fédéral.

Une marche populaire en souvenir de la bataille de Morat

BERNE (ATS). — De mai à juillet, cinq cents ans après la déconfiture de Charles le Téméraire, le champ de bataille de Morat sera transformé en un vaste camp de ravitaillement et de logement pour les participants de la « marche des 100.000 ».

Tous ceux qui aiment marcher pourront choisir un des nombreux parcours qui mènent à Morat en empruntant des voies historiques. Il y en a pour tous les goûts, d'une longueur variable pouvant aller jusqu'à 170 km. Ces chemins en forme d'étoile partent d'un peu partout entre Lausanne, Thonon et Zurich et se rejoignent en cinq points proches de Morat qui sont Avenches, Cressier, Laupen, Gummenen et Châtères. De là commencent les véritables itinéraires historiques, marqués d'indicateurs et d'une trentaine de pancartes historiques qui permettent de se faire une idée sur le

déroulement des opérations stratégiques menées en 1746 par les Confédérés et le duc de Bourgogne.

On pourra marcher n'importe quel jour entre le 8 mai et le 13 juin (sauf les 29 et 30 mai) ainsi que du 26 juin au 11 juillet 1976. En outre, huit jours seront particulièrement réservés au canton de Berne : ces « journées bernoises » tombent en semaine, du 14 au 18 juin et du 23 au 25 juin.

Contrats d'apprentissage : + 3,5 pour cent

BERNE (ATS). — Selon le rapport de gestion du Conseil fédéral, le nombre des contrats d'apprentissage s'est de nouveau accru de façon sensible en 1974. Avec un chiffre de 51.559 contrats, ce nombre a augmenté de 1754, soit 3,5 %, par rapport à l'année précédente. Le total des contrats d'apprentissage a ainsi atteint le nouveau record de 143.065.

Le nombre des nouveaux contrats d'apprentissage a augmenté d'une manière supérieure à la moyenne chez les employés de bureau (+865), les vendeurs (+216), les menuisiers-ébénistes (+200), les cuisiniers (+134), les peintres en bâtiment (+85), les couturiers (+63) et les bouchers-charcutiers (+61). On a noté, par contre, une régression assez nette, en particulier chez les dessinateurs en bâtiment (-276), les mécaniciens en automobiles (-156), les maçons (-124) et les décorateurs (-66).

A noter encore que de nouveaux règlements d'apprentissage et d'examen de fin d'apprentissage ont été édictés pour les professions d'électricien et d'électronicien en radio et télévision, d'opticien, d'imprimeur typographe, de technologue en denrées alimentaires (option chocolat), d'imprimeur en offset, d'imprimeur en héliogravure, de garnisseur en carrosserie et de garnisseur de meubles.

La grippe régresse

BERNE (ATS). — Le nombre des cas d'affections d'allure grippale déclarés au service fédéral de l'hygiène publique pour la semaine du 28 mars au 3 avril 1976 s'élève à 634, contre 1153 pour la semaine précédente. Du 1er au 15 mars, 81 personnes sont décédées de la grippe dans les localités de 10.000 habitants. 73 d'entre elles étaient âgées de plus de 70 ans.

ECONOMIE ET FINANCES

L'entreprise Nestlé publie un document sur sa présence dans les pays en développement

VEVEY (ATS). — L'entreprise Nestlé Alimentana à Vevey vient de publier un ouvrage de 229 pages sur sa présence dans les pays en développement. Comme le souligne le texte de présentation, cette publication répond à un vœu émis en 1971 à l'assemblée des actionnaires. Ces derniers, ainsi que les membres du personnel, vont recevoir ce document qui, en page de couverture porte les phrases suivantes : « Nestlé n'est pas une société philanthropique et ses activités ne consistent pas à « apporter de l'aide » aux pays non industrialisés. Mais il se trouve que la nature même des activités de Nestlé dans ces pays — transformer sur place une matière première qu'elle s'efforce d'augmenter en qualité et en quantité — est un facteur de développement économique. Nous sommes donc en présence d'une communauté d'intérêts dans laquelle le progrès d'une des parties entraîne immédiatement une amélioration pour l'autre. »

Dans l'ensemble, la production des fabriques installées dans le tiers monde a été, en 1974, de 755.000 tonnes, le total des dépenses locales les salaires, les droits de douane, les impôts, les achats de matières premières, de biens et de services) représentaient plus de 2 milliards de francs suisses, alors que les dépenses à l'étranger s'élevaient à 825 millions, dont 708 millions pour les importations. Le total des matières premières en provenance des pays en voie de développement utilisées par les 30 usines du groupe se chiffrait — en 1974 toujours — à 2,5 millions de tonnes. Les sociétés Nestlé des pays en voie de développement ont payé, cette année-là 100 millions de francs d'impôts contre 340 millions pour les sociétés Nestlé des pays industrialisés. Quant au chiffre d'affaires réalisé dans le tiers monde, il était de 3,5 milliards de francs pour un total de 16,6 milliards de francs suisses, soit 21,4 %.

Accidents d'aviation

Trente-deux morts en 1975

BERNE (ATS). — Au cours de l'an dernier, les accidents d'aviation dans notre pays ont causé la mort de 32 personnes contre 29 l'année précédente indique le récent rapport de gestion du Conseil fédéral. Ces décès ont été causés par 91 accidents (73 en 1974).

Le bureau d'enquêtes sur les accidents d'aéronefs a ouvert une enquête préliminaire dans 48 cas (37), 43 cas bénins (36) ont été enregistrés, mais n'ont pas fait l'objet d'une enquête détaillée. Enfin, le bureau a dû s'occuper de 21 (25) accidents d'aéronefs suisses à l'étranger, tandis que la commission fédérale d'enquête en cas d'accidents d'aéronefs était saisie des rapports préliminaires relatifs à 53 (42) accidents.

SUISSE ALÉMANIQUE

Condamnation d'un homme pour débauche contre nature par métier

BALE (ATS). — La cour pénale bâloise a condamné à 5 mois de prison un homme de 25 ans pour débauche contre nature par métier.

Au début 1973, l'homme et son amie décidèrent d'abandonner leur travail et de subvenir à leurs besoins, chacun pour soi, par la prostitution. Mais alors que ce métier n'est pas punissable pour la femme, la débauche contre nature par métier est punie de l'emprisonnement, ce qui est arrivé. Ses activités homosexuelles ont rapporté quelque 20.000 francs à l'homme entre le début 1973 et l'automne 1974.

Cycliste tué

FRIESWIL (BE) (ATS). — M. Albert Pauli, 54 ans, de Landerswil (BE) a perdu la vie dimanche soir, alors qu'il circulait à bicyclette, à Frieswil (BE). C'est au moment où il a voulu s'engager sur une route principale, que M. Pauli a été happé par un véhicule. Grièvement blessé, il a été transporté à l'hôpital. Il devait rendre le dernier soupir peu après son admission.

Nouvelle ordonnance sur la pêche dans le canton d'Obwald

BERNE (ATS). — Le département fédéral de l'intérieur a approuvé la nouvelle ordonnance sur la pêche dans le canton d'Obwald. Elle contient des prescriptions sur le droit de pêche, les taxes sur le permis de pêche, le mode de pêche et l'exercice de la pêche. Elle règle en outre les questions des mesures de protection, de la surveillance de la pêche et du marchepied. Elle représente une contribution efficace à la réalisation des buts fixés dans la législation fédérale, affirme enfin le département fédéral de l'intérieur.



Joyeuses Pâques... avec la bière de fête!

CARDINAL

Levez-vous de bonne humeur!

réveils digitaux ou classiques

Grand parking

BIJOUTERIE MARTIN

Peseux

Loterie à numéros : 4 gagnants avec 6 numéros

Liste des gagnants du tirage No 15 du 10 avril 1976.

4 gagnants avec 6 numéros : 114.772 fr. 05.

3 gagnants avec 5 numéros plus le numéro complémentaire : 33.333 francs 35.

392 gagnants avec 5 numéros : 1171 fr. 15.

10.491 gagnants avec 4 numéros : 43 fr. 75.

125.433 gagnants avec 3 numéros : 4 francs.



VOTRE
PAGE
MADAME

La lingerie «femme-femme»



De très jolies chemises de nuit très féminines.

(Photo-Triumph international)

Ça bouge dans la lingerie. Tout d'abord, comme dans la mode masculine, des créateurs viennent de se grouper pour fonder le «groupe des cinq», un groupe représentant 15.000 m² d'usines, 100 emplois, plus de deux millions de pièces fabriquées.

Voilà une solution intelligente, car dans ses limites, elle permet d'harmoniser les moyens de création et de fabrication, et d'offrir à la femme une mode intégralement coordonnée où lingerie de jour et de nuit, soutiens-gorge et slips seront parfaitement assortis dans une matière, un coloris. C'est grâce à ce travail commun que par exemple la dentelle de Calais, qui précipitait depuis l'avènement d'une lingerie plus stricte, prend un nouvel essor, tout en rajoutant... «Les cinq» ont également adopté une palette commune: le blanc écume, le rose aurore, le vert lotus, le bleu hirondelle, et l'«ange bleu». Chacun, également, a adopté la maille satin Enka Comfort, antistatique garantie par Enka Glanzstoff, tissée par Queen mail... Souhaitons qu'il s'agisse là d'un début. Puisque, la preuve est faite, nous ne risquons ni l'uniformité, ni la «serre».

Sur le plan des tendances, la nouvelle génération, inspirée par le choc du «rétro» découvre le charme fou de la dentelle, avec l'aide des stylistes qui ont fait preuve à la fois d'originalité et de talent. La chemise de nuit devient réellement robe de nuit. La petite robe des matins d'été sort tout droit du lit. La combinaison se veut insolitement le haut d'une tenue habillée. A cause de la dentelle précieuse, tant elle habille et déshabille à volonté.

Elle est partout désormais, et jusque sur les jeans — ce qui peut tout de même sembler bizarre. Car la dentelle c'est d'abord — et cela reste — la lingerie, une lingerie totalement repensée, plus jeune, plus féminine, moins «vénéneuse» qu'à l'époque du vrai style vamp. Et si l'on joue encore les belles ténébreuses, c'est avec un certain humour, pour s'amuser. Une idée charmante: «Early American» où chemises de nuit et robes de terrasses sont en libéré souligné de dentelle de Calais écru.

Le style vamp désormais «rectifié» renoue avec ce fascinant tissu qu'était la peau d'ange, avec les mousselines maintenant en nylon. Dans les subtiles transparences, des incrustations de dentelle. Et si vous pouvez offrir ce genre de petite folie, voici la peau d'ange incrustée de dentelle de Calais, ton sur ton, qui ri-

valise de charme et de beauté avec l'heureux mariage d'une maille saumon garnie de dentelle marron...

Une envie d'être frileuse...

En examinant les collections dans le détail, on a réellement envie d'être frileuse, femme-femme et surtout parfaite de formes. Imaginez-vous adorablement parée de châles et d'étoiles de dentelles, de petites vestes copiées sur les liseuses d'autrefois... Ou, pour les audacieuses, jouant le jeu des superpositions: pantalon + brassière + pèlerine + veste ou chemise de nuit longue avec déshabillé court. Le style romantique n'a pas perdu pour autant la faveur des femmes de tous âges. Au contraire, car il est une façon d'être jolie dans une relative simplicité et d'afficher en même temps une certaine candeur.

En particulier dans la chemise de nuit longue. Vous y admirerez des hauts corselets agrémentés de plissés, ou de nervures à l'ancienne, de dentelles, de volants, d'incrustations. Le style campagnard, lui, convient parfaitement à la femme sans chichis, pleine de gaieté, directe avec ses chemises à la grand-papa, ses déshabillés courts, ornés de festons brodés.

Après le rose, le blanc

Venons-en aux «petites pièces», les soutiens-gorge pour commencer. Là encore de nombreuses nouveautés: il en est notamment de décolletés en U avec bretelles, libérant la poitrine et donnant plus de naturel sous le corsage. L'été dernier avait été placé sous le signe de rose de Shiraz: cette année, on opte pour le blanc — le blanc pur parce qu'il est le symbole du luxe par le suprême raffinement de sa simplicité. Nombreux sont donc les soutiens-gorge dont les décolletés profonds sont, de surcroît, soulignés de rubans de satin, de dentelle ou, plus sportivement, d'une ganse. Lorsqu'il y a des armatures, elles sont douces et vous modelent dans une forme haute et ronde pour les décolletés en V. De très nombreux dos sont transformables.

Pour les slips, les plus nouveaux ne sont plus à la taille, ni sous les hanches, mais «strings»: ils ressemblent aux minimaillots de Saint-Tropez — deux triangles retenus par une ficelle. A ceci près qu'ici la matière est plus raffinée si la conception est identique...

Les mariées du printemps

Nous vivons une époque de «permissivité» pour reprendre le terme en vogue. Pourtant, on continue à se marier, selon les traditions. L'important dans la vie, pour la majorité des jeunes interrogés, reste l'amour dans le mariage. Mieux, on se marie de plus en plus jeune, en France, en tout cas.

Environ 60 pour cent des jeunes sont décidés à se marier religieusement, par conviction personnelle. La vie en commun ne leur fait pas peur du tout. Ils se marient en général pour avoir des enfants: deux en moyenne. Ils évoquent même la perspective d'un divorce, certains que leur couple tiendra toute la vie. Les paroles s'envolent bien sûr et les aspirations changent. Toujours est-il qu'on n'a jamais autant vendu de bagues de fiançailles en France. En 1975, en France toujours, 400.000 futurs époux ont acheté un diamant pour leur fiancée. Si évoluée soit-elle, la jeune fille, de son côté ne tient pas à se laisser déposséder des privilèges de l'amour. Avant même la bague de fiançaille, il y a tous les charmants petits cadeaux de la tendresse.

Le blanc de la tradition

Nous sommes arrivés au grand jour, à la cérémonie. Elle ne s'improvise pas. Pour la préparer, la jeune femme sera aidée par des magasins spécialisés. La couleur parvient-elle à s'introduire dans la mode de la mariée? Non. Cela fait bien trente ans que, de temps à autre, un couturier tente de briser le mur des habitudes. On essaie le rose, le bleu pâle, le bleu céleste. Lors des dernières collections, Carven présentait un voile vert... Peine perdue. C'est le blanc qui triomphe toujours!

La jeune femme, décidément ne veut pas être frustrée de l'apparition charmante,



Tout de blanc vêtue... (Photo Viscosuisse)



Les paroles s'envolent... mais ce jour-là du moins on croit que c'est pour la vie. (Photo Viscosuisse)

ennuagée que la vieille civilisation chrétienne lui offre d'être un jour. Un seul jour, où elle sera diaphane comme une héroïne romantique. Quitte, le lendemain, à replonger dans son blue-jean et à boucler son casque de moto!

Les tendances 1976

La robe de mariée demeure donc traditionnelle par sa longueur, sa décence, sa blancheur. Elle est, en revanche, moderne par son style dépouillé, allégué. En aucun cas, rassurez-vous, elle ne ressemble à un déguisement. Quelques modèles s'égaient timidement de ceintures, de rubans, de galons, de broderies et fleurs dans des tons soutenus, sans être vifs.

La ligne est fluide, souple, toute en douceur, légère par les tissus utilisés: crêpe très fin, crêpe Georgette uni ou brodé, de soie, voile infroissable uni ou brodé, piqué de coton uni ou brodé, satin de coton, percale, tulle et dentelle de Calais. Mais l'organdi a presque disparu des collections.

Les bustes sont bien ajustés, joliment décolletés. Les jupes sont amples, à godets, en biais ou vaporeuses, en forme avec traîne, semées de fleurs, travaillées de ruchés, de rubans, de volants ou en grosse guipure ajourée.

Les manches pour la belle saison raccourcissent. Quelques-unes sont naïvement ballonnées. D'autres, plus sophistiquées, taillées en ailes de papillon. Certaines forment un petit cape sur les épaules. Parmi les modèles les plus originaux: une robe dont le drapé souple forme coiffe; une robe de danseuse étoile en tulle brodé; la robe bustier habillée par les pans d'une longue cageole transparente et fleurie; la robe Second Empire en percale à la jupe entièrement recouverte de volants; l'ensemble combinaison flou et caraco, tricotés au crochet. On voit qu'il y a de quoi satisfaire tous les rêves, même les moins conformistes, tout en ne dérogeant pas à ce qui d'ailleurs n'est point une règle, une routine — mais un plaisir qu'on se fait, une joie qu'on savoure à deux.

La grande question est de savoir si vous opterez pour le voile ou la capeline, si gracieuse! il semble qu'elle soit, cette année, en régression comme le canotier. On lui préfère la coiffe de fleurs coordonnée aux bouquets, fleurs de soie ou de coton, portées en chute ou en couronne. Les profils réguliers seront particulièrement mis en valeur par des turbans assortis aux robes. A la main, une aumônière ou une brassée de fleurs ressemblant à celles que vous auriez cueillies au jardin. Mais ne vous tourmentez pas trop, Mademoiselle! quels que soient les atours que vous aurez choisis, vous aurez, pour les plus belles heures de la vie, cette beauté unique dont le bonheur sait parer les corps et les visages.

Sachez utiliser votre réfrigérateur

On a trop tendance à penser que les aliments, quels qu'ils soient, une fois mis au réfrigérateur, se conservent longtemps en bon état. Il n'en est rien, si du moins vous n'observez pas quelques règles bien précises.

En premier lieu, n'achetez que des denrées de première qualité. Ensuite, les nettoyez (s'il s'agit de légumes) et les protégez par des emballages appropriés. Enfin, vous souvenez que chaque étage de votre réfrigérateur correspond à une zone de froid différente.

Les soins préventifs

En d'autres termes, vous dispenserez aux aliments de véritables «soins préventifs». Car dans les poussières, les boues qui souillent les feuilles et les racines des légumes, se cachent des microbes à éliminer en nettoyant à fond.

De même pour les emballages mouillés, le papier journal, le papier de boucherie ou de charcuterie, jetez-les avant de ranger leur contenu. Quant aux emballages d'origine spécialement conditionnés pour la conservation, que bien sûr il ne faut surtout pas abîmer et moins encore détruire, essayez-les à l'épave, puis au torchon propre.

Ne prétendez pas que le temps vous manque pour réaliser ces opérations. En faisant la toilette des légumes, vous les préparez déjà pour leur prochaine utilisation...

N'oubliez pas, non plus, que ces légumes ne doivent pas être fragmentés pour se conserver. Et enfermez-les, à nouveau, dans des emballages, spéciaux ceux-là: le froid dessèche. Ainsi, une laitue non protégée perd 20% de son poids — et de sa bonne mine — en trois jours. Alors que, bien ensachée, elle n'en perd que 3%. Certains aliments dégagent des odeurs tenaces: le poisson, le melon que d'autres, tels que le beurre et la crème, absor-

bent très vite. Placez donc le beurre dans un beurrier fermé, les crèmes, les viandes aussi, dans des boîtes de plastique. Vos compotiers, eux-mêmes, seront coiffés de film transparent, ajustés par des bracelets de caoutchouc comme des confitures.

Bien connaître son «frigo»

Un réfrigérateur, d'un modèle normal, est divisé en quatre zones de froid. Audessous du freezer (jusqu'à moins 18° C pour les réfrigérateurs-conservateurs) le froid se répartit dans le corps de l'appareil entre 0° à 2° C juste sous le freezer, au milieu entre 3 et 5° C, dans le bac à légumes entre 5 et 6° C. Les logements contre la porte varient entre 7 et 8° C. C'est d'après ces indications que vous disposerez chaque denrée à sa place qui convient. Soyez surtout minutieuse pour garnir, le cas échéant, votre conservateur. Lorsque vous achetez des surgelés, transportez-les dans un sac doublé de mousse plastique. Vous savez, mais mieux vaut le répéter, qu'un aliment surgelé qui est resté à la température d'une pièce ne doit jamais être resurgelé: il y a de votre santé. Veillez enfin à la date mentionnée sur l'étiquette: elle vous renseignera sur le délai limite d'utilisation du produit. Avec ces quelques précautions, vous ferez le «plein-emploi» de votre réfrigérateur et vous améliorerez votre hygiène alimentaire, ce qui vaut bien, avouez-le qu'on y consacre quelques minutes et un peu de réflexion.

Prêt-à-porter
chepe
Couture
NEUCHÂTEL
2, RUE SAINT-HONORE - TEL. 25 43 46

Les bonnes recettes

Le porc à l'Agenaise

Pour 6 personnes: 1 kg de carré de porc déossé, 500 g de pruneaux, 750 g d'oignons, 1 verre de vin blanc sec, 2 cuillères d'huile blanche.

Mettez les pruneaux à tremper la veille à l'eau tiède. Faites aplatis le carré de porc par le charcutier, garnissez-le d'une couche de pruneaux dénoyautés, salez, poivrez, roulez la viande et ficellez. Dans une cocotte, faites dorer à l'huile quatre oignons émincés, ajoutez la viande pour qu'elle dore de chaque côté. Salez et poivrez, ajoutez le verre de vin, puis le reste des pruneaux et laissez mijoter une heure et demie. Pendant ce temps, vous ferez cuire trois quarts d'heure à l'eau bouillante salée les oignons épluchés. Vous les passerez à la moulinette et les tiendrez au chaud jusqu'au moment de servir. Retirez le porc et les pruneaux. Tandis que vous couperez les tranches de viande, versez la purée d'oignons dans la casse-

role avec son jus pour opérer le mélange. Présentez les tranches dans un plat long, entourées de la purée d'oignons sur laquelle vous disposerez les pruneaux à intervalles réguliers.

Les pissenlits au lard

Pour 6 personnes: 750 g de pissenlits, 300 g de lard de poitrine demi-sel ou fumé, 3 cuillères à soupe d'huile, 1 cuillère à soupe de vinaigre, 1 cuillère à café de moutarde, sel, poivre. Epluchez les pissenlits et fendez la racine en croix pour desserrer les feuilles qui laisseront échapper leur sable. Lavez à plusieurs eaux, secouez. Dans le saladier, préparez la vinaigrette avec moutarde, huile, vinaigre, poivre et sel, posez dessus la salade égouttée. Selon votre goût, coupez le lard en dés plus ou moins épais; faites-les frire à la poêle sèche. Lorsqu'ils sont bien dorés, versez-les avec le gras qu'ils ont rendu sur la salade. Apportez aussitôt sur la table, remuez et servez.

Conseils pratiques

- Vous voulez tapisser, vous-même le plafond de votre chambre? Après avoir encollé le papier, vous le fixerez d'abord à l'aide d'un... balai bien propre. Il ne vous restera ensuite qu'à monter sur un escabeau pour rectifier la ligne, s'il y a lieu, et passer votre brosse ou votre éponge, afin de retirer l'air entre colle et papier, ce qui achèvera d'unifier le tout.
- Si vous avez des napperons de dentelles anciennes, trempez-les après les avoir lavés, dans l'eau de cuisson du riz. Ils seront ainsi légèrement amidonnés.
- Pour nettoyer des vitres tachées, employez du papier journal chiffonné et imbibé d'alcool à brûler. Mais si elles sont recouvertes d'une couche de poussière un peu trop épaisse, commencez par les laver avec de l'eau savonneuse, puis utilisez les produits courants.
- Le vieil argent, c'est joli, à condition qu'il ne soit pas piqué. Que faire dans ce cas? Plongez les objets dans un bain de

vinaigre chaud, qui ne durera pas plus de douze minutes. Rincez, puis passez à la peau de chamois.

- La toile cirée ne supporte pas certains liquides, elle en garde des «ronds» parfaitement inesthétiques. Vous les ferez disparaître en passant dessus un tampon imbibé d'huile camphrée.

- En faisant, deux fois par mois, bouillir un demi-verre de vinaigre dans votre bouilloire, vous éviterez qu'elle ne s'entartre.

RODIER PARIS
En exclusivité Boutique
Madeleine
Madame B. Lachausse - Neuchâtel
Promenade-Noire 8 - Tél. 25 15 15

Qu'est-ce que l'hypocondrie?

Nombreux sont les termes médicaux qui, avec le temps, perdent toute signification précise, ou même disparaissent complètement du vocabulaire scientifique. Certains éléments de la terminologie médicale traversent, en revanche, les siècles, car leur définition correspond à des réalités dont les manifestations concrètes et les classifications théoriques ne subissent guère de changement. Un exemple parfait est fourni, à cet égard, par la permanence classique de l'hypocondrie: notion bien connue dans les sciences médicales et médico-psychologiques modernes. Elle n'en concerne pas moins la désignation qui lui fut donnée dès l'Antiquité grecque...

Une «dramatisation» permanente

Les auteurs contemporains ont toutefois tendance à décrire les divers aspects de l'hypocondrie, dans le cadre plus général des états dépressifs. Les dépressions nerveuses, en effet, ne se traduisent pas seulement par des symptômes inhérents à la sphère mentale, elles sont aussi susceptibles d'affecter de façon particulière tel ou tel organe physique. Les préoccupations d'ordre corporel, qui en résultent pour le malade, prennent parfois des proportions inhabituelles: c'est ce qui caractérise, précisément, les états hypocondriaques. Au cours de ces états, les diverses régions de l'organisme peuvent devenir le siège de l'origine de toutes sortes de perceptions anormales, les unes sans aucune raison décelable, les autres se rattachant à des sensations douloureuses — dont les plus banales suscitent alors une inquiétude extraordinaire et retentissent sur toute la personnalité du malade. Quand il se plaint de maux de tête, par exemple, il ne se borne pas à signaler la sensation douloureuse et son intensité, il fait appel à des images impressionnantes pour exprimer ce qu'il ressent: sa tête est engourdie, ou bien elle se durcit ou, pis encore, elle se «liquéfie»... Dans certains cas, ces maux de tête hypocondriaques s'accompagnent de sensations auditives

plus ou moins tolérables: sifflements de trains, grincements métalliques, etc...

Des malades difficiles

Il va de soi que les cas de ce genre exigent que le malade soit soumis à des examens spécialisés en ce qui concerne ses oreilles et ses fonctions auditives. Les résultats négatifs éventuels des examens complémentaires seront une confirmation de plus de la nature hypocondriaque des perturbations alléguées.

Les malades, malheureusement, acceptent difficilement la communication d'un résultat médical strictement normal, qu'il s'agisse d'investigations auriculaires, radiologiques ou autres, en raison même de la situation pathologique assez contradictoire qu'implique l'hypocondrie: d'une part, ces malades ont souvent recours aux prestations médicales les plus variées; d'autre part, ils sont méfiants, voire agressifs, à l'égard de leurs médecins traitants.

Le traitement des états hypocondriaques exige donc non seulement la certitude du diagnostic, mais aussi l'existence d'une profonde compréhension de la psychologie du malade et de l'image que celui-ci se fait de sa propre personne.

**ENTAL
DELICATE**

Une seule crème de soins qui fait tout ce que l'on peut demander d'une crème matin, midi, soir, n'importe où, n'importe quand. C'est une création de

Pier Argé

qu'il faut tout de suite essayer.

KINDLER
Rue de l'Hôpital 9 - NEUCHÂTEL

bibliographie

Oscar Wilde
LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY
Marabout

Lorsque Basil Hallward termine le portrait de son ami Dorian Gray, il ne se doute pas de l'étrange phénomène de métamorphose qui va peu à peu affecter le tableau. Car, c'est l'âme du modèle que le peintre a voulu montrer. La beauté du jeune homme demeure éternelle, tandis que le tableau, lui, va se dégrader d'impitoyable façon.

Chris Burgier

LE SORCIER
Fléuve noir-Horizons

Un roman qui laisse une curieuse impression d'insécurité. Nous y sommes en compagnie de jeunes avec, parmi eux, un jeune préhistorien de l'Université, qui, en pleine recherche de fouilles, s'interroge. Les hommes de la préhistoire nous parlent faiblement par les outils de pierre ou d'os que l'on retrouve. Mais peut-il vraiment arriver que l'un d'entre nous en fasse la singulière rencontre au-delà du temps?

B.R. Bruss

MALEFICES
Fléuve noir-Horizons

«Le sous-préfet coupa la corde symbolique qui barrait l'entrée du pont et le cortège officiel s'avança sur la chaussée toute nue...» Ce pont, que

tout le monde avait tant voulu, va être un fauteur de troubles terribles, car l'endroit est maudit. Les accidents les plus étranges vont s'y succéder. Les recherches faites dans les écrits passés montreront aux villageois qu'il vaut mieux faire le détour, comme précédemment, c'est plus prudent si l'on tient à sa vie...

Kenneth Robeson

DOC SAVAGE
Marabout Pocket

Les aventures de «Doc Savage» sont celles d'un aventurier de génie aidé par une équipe d'amis, très originaux, mais bagarreurs d'élite, savants, érudits, techniciens hors pair. L'histoire de ce No 140 «Le diable sur la Lune» ne faillit pas à la tradition mais, curieusement cette fois, Doc Savage ne semble pas pressé d'intervenir dans cette histoire d'extra-terrestres, en apparence du moins...

Frank de Graaf

L'AQUARIUM TROPICAL

Ed. Elsevier

Ce livre apporte à ses lecteurs non seulement une foule de renseignements pratiques sur l'éclairage et l'entretien de l'aquarium marin, mais aussi une vaste documentation sur ses habitants, sur la manière de les mieux connaître, de les soigner, etc., une place non négligeable étant réservée au cadre de vie des poissons.

DES OCCASIONS À SAISIR

Modèles d'exposition

- 1 **salon anglais** recouvert de velours avec sofa 3 places et 2 fauteuils assortis. Prix de vente normal Fr. 3280.—
Prix net Fr. 2200.—
- 1 **salon moderne** avec sofa 4 places et 2 fauteuils recouvert de simili cuir brun. Prix normal Fr. 2518.— franco domicile au prix de Fr. 1680.—
- 1 **fauteuil TV** avec pouf, recouvert similicuir. Prix de catalogue Fr. 1160.— vendu à Fr. 750.—
- 1 **paroi murale** 250 cm de large, exécution impeccable. Prix conseillé Fr. 3280.— cédée à Fr. 2280.—
- 1 **vaisselier espagnol** 240 cm, sculpté à la main. Valeur normale Fr. 4580.— Fr. 3500.—
- 6 **chaises** assorties au vaisselier, recouvertes de cuir et velours dralon, valeur d'une chaise Fr. 685.—, cédée à (la pièce) Fr. 450.—
- 1 **chaise** de bureau valeur Fr. 330.— Fr. 220.—
- 1 **salle à manger** avec vaisselier moderne, 1 table à rallonges et 4 chaises placets rembourrés. Valeur Fr. 2440.— Fr. 1200.—

OCCASIONS PARFAIT ÉTAT

- 1 **vaisselier** en noyer 175 cm Fr. 350.—
- 1 **buffet** de service 2 corps Fr. 120.—
- 1 **table** de salon, dessus en mosaïque, ronde Fr. 150.—
- 3 **lits** d'enfants avec matelas Fr. 60.—
- 1 **lit gigogne** avec matelas Fr. 200.—

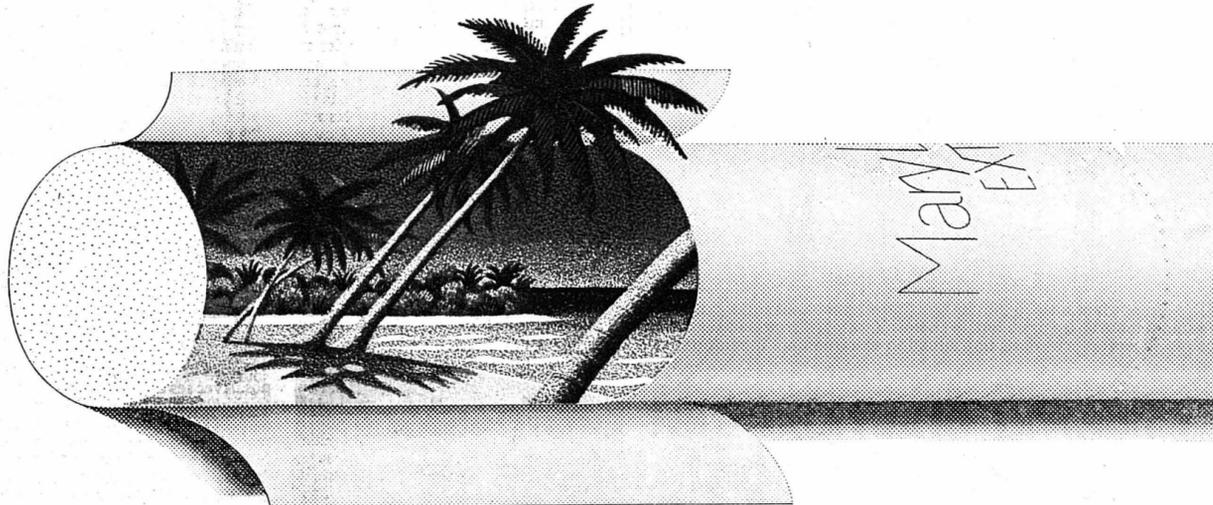
A vendre d'occasion mais à l'état de neuf, 1 mobilier complet comprenant:

- 1 chambre à coucher avec armoire à 5 portes, complète avec literie.
 - 1 salon avec sofa-lit, 2 fauteuils, 1 table de salon ronde.
 - 1 salle à manger avec paroi murale, 1 table Louis XIII à rallonges et 4 chaises Louis XIII.
- Prix payé pour ce mobilier Fr. 12.580.— cédé à Fr. 6500.—

Ameublement C. Richard & Cie

2525 LE LANDERON - TÉL. (038) 51 26 60

Sa légèreté — un don de la nature.

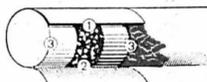


La coquille aux pores fins des noix de coco.

Car elle donne un charbon actif¹⁾ particulièrement absorbant. Et ce charbon actif est l'un des principaux composants de notre filtre.

Mais pas le seul. En effet, le filtre de la Mary Long extra douce contient en outre une terre blanche d'Espagne²⁾ ainsi que deux sortes de cellulose³⁾ provenant du bois de vastes forêts.

Ensemble, donc, trois substances naturelles qui font de la Mary Long extra douce une «extra-légère» tout en lui conservant le riche bouquet de tabacs Maryland sélectionnés.



Filtre SÉL-X4



MaryLong extra douce.

Légère, avec du bouquet.

MDW971.002.75/76

avril 1975 avril 1976



Rue du Seyon
Neuchâtel
Tél. (038) 25 16 38

fête son 1^{er} anniversaire

Eh! oui, le temps passe vite. Voici un an déjà que nous avons repris la S.A. H. Gygax à Neuchâtel. Pour fêter cette première année au service de notre clientèle, nous vous proposons les dernières nouveautés en

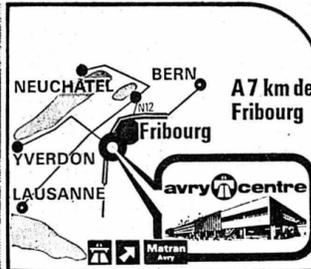
TROUSSEAUX — TEXTILES — LOISIRS

Visitez notre magasin.

Une attention sera offerte à chaque visiteur. Merci de votre confiance.

Faites vos achats en profitant de notre expérience.
MAGASIN LE TISSERIN
P. Scheidegger

Lundi de Pâques ouvert de 9h. à 17h.



avry centre

Parking gratuit 1400 places



3 restaurants 1 bar à café

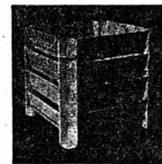
Heures d'ouverture:
lundi de 13h30-20h
mardi au vendredi de 9h-20h
samedi de 8h-17h

Mercredi cars-navettes gratuits, départs en gare CFF de Fribourg, dès 13h30 toutes les 30 minutes

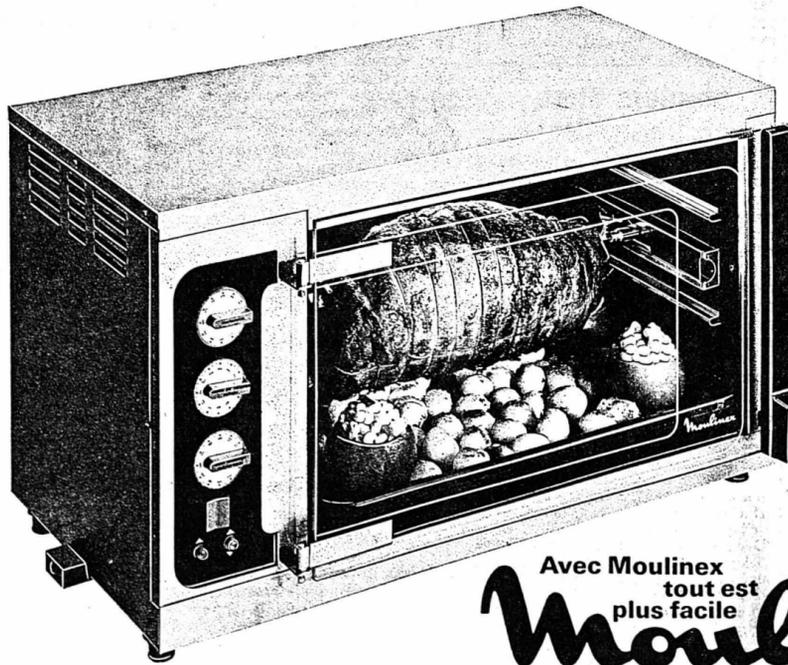
«La Ruche» paradis d'enfants

Éternit®

Pour votre jardin:
Grand choix de bacs à fleurs
SILOS A COMPOST



VENTE ETERNIT S.A.
Portes-Rouges 22 - Neuchâtel
Tél. (038) 24 40 30



Grillades et cuissons au four? De préférence avec un gril auto-nettoyant Moulinex!

Chaque modèle est un produit de haute qualité, techniquement parfait, et comprend un équipement complet: broche, pinces de fixation, garniture pour 6 brochettes, récipient à jus émaillé, grille de rôtissage et plaque à pâtisserie. Régalez-vous tout en ménageant votre ligne: les grillades sont légères et saines!
Tous les grils Moulinex sont agréés par l'ASE.
Avec garantie Moulinex d'une année et service après-vente de 48 heures.

9 modèles de haute qualité de Fr. 156.- à 365.-
inox mat ou couleur
• Prix conseillés

...et d'un prix avantageux!

Gratuit

Veuillez m'envoyer votre brochure informative «Recettes grils Moulinex»

Nom

Rue

NPA/Localité

Avec Moulinex tout est plus facile
Moulinex

Moulinex SA, 8029 Zurich,
Forchstrasse 288,
tél. 01 55 40 70

football

Les favoris de première ligue connaissent des sorts fort divers



DANGER. - En perdant encore dimanche contre Stade Lausanne, dont l'attaquant Pasquini tente ici un tir au but, le Loclois Vermot (à droite) et ses coéquipiers loclois se sont placés dans une situation extrêmement inconfortable. (ASL)

groupe occidental

Berne et Bulle, des frères jumeaux... ou presque. Ils sont semblables à bien des niveaux: même nombre de matches, de victoires, de défaites, de partages, de buts reçus! Une seule petite différence: Berne a marqué deux buts en plus. Il s'agit là d'une constatation résultant du week-end passé.

COUP DE POUCE Berne a ainsi rejoint Bulle, grâce à son succès obtenu aux dépens de Durrenast... et grâce, également, au faux pas de Bulle sur le terrain de Nyon. A six journées de la fin du championnat, Berne et Bulle paraissent réunir les qualités de finalistes. Leur avance de trois points sur Central n'a cependant rien de décisif. Heureusement que Meyrin leur a donné un coup de pouce en contraignant Central au partage de l'enjeu. Le club de Fribourg conserve un espoir dans la course à la promotion. Peut-on en dire autant de Stade Lausanne, qui, vainqueur du Locle, a rejoint Central au nombre des points mais avec

Berne et Bulle, des jumeaux

un match en plus? Nous sommes sceptiques. Si les Stadistes y croient, tant mieux.

SOLIDE RÉPUTATION Jusqu'à son déplacement à Boudry, Fétygny avait mis les bouchées doubles. L'ambition le hantait. Sa vitalité, sa joie de jouer l'avaient placé dans le sillage des premiers. Et soudain... crac! Tout s'envole. Ses rêves les plus fous ont pris fin à Boudry. Malgré sa défaite, Fétygny a démontré de réelles qualités. Meyrin, lui aussi, n'a plus rien à dire sur le plan de la promotion, mais il se plaît à contrarier les meilleurs. N'est-ce pas, Central? Meyrin s'est fait une solide réputation dans le partage des points. Il en est à son dixième sur dix-neuf matches. Un record! Durrenast n'a plus rien à dire. Il limite son plaisir à celui de Meyrin: jeter le trouble parmi les premiers. Mais Berne, samedi, était trop fort.

taine valeur, puisque réalisé devant Bulle. Boudry poursuit sa marche aux succès; ses trois dernières sorties se sont soldées par autant de victoires. Le moral est au beau fixe. Sa santé « explosive » a eu raison d'un Fétygny aussi ardent que lui. Tout cela ne fait naturellement pas les affaires du Locle qui oublie que, pour gagner, seuls les buts comptent. Se complaire dans le beau jeu est une chose, marquer des buts en est une autre. Que Le Locle se le dise, s'il entend éviter la poule qui réunira les avant-derniers des trois groupes de première ligue et qui désignera le quatrième relégué. A moins que Montreux réussisse à lui subtiliser cette place au dernier moment! Ce serait le comble. Le Locle connaîtrait la chute automatique. R. Pe.

La situation

GROUPE OCCIDENTAL Classement: 1. Berne 18-26. 2. Bulle 18-25. 3. Central Fribourg 18-22. 4. Stade Lausanne 19-22. 5. Fétygny 19-21. 6. Meyrin 19-20. 7. Durrenast 19-19. 8. Audaux Neuchâtel 18-18. 9. Monthey 17-17. 10. Stade nyonnais 19-16. 11. Boudry 18-14. 12. Le Locle 17-11. 13. Montreux 19-8. Prochains matchs. - Samedi: Le Locle - Monthey.

GROUPE CENTRAL

Classement: 1. Delémont 19-25. 2. SC Zoug 18-24. 3. Laufen et Kriens 18-23. 5. Koeniz 18-21. 6. Soleure 18-20. 7. FC Zoug 18-18. 8. Buochs 18-18. 9. Brunnen 19-16. 10. Concordia Bâle 19-15. 11. Boncourt 19-14. 12. Petit Huningue 18-13. 13. Emmenbrucke 19-10.

Le dixième championnat professionnel de l'Amérique du Nord débute demain

Vingt équipes, dix-huit américaines et deux canadiennes (Toronto et Vancouver), prendront part au dixième championnat de la ligue d'Amérique du Nord de football professionnel 1976, dont le coup d'envoi sera donné demain et qui prendra fin le 28 août. Tous les efforts entrepris depuis 1971 par la NASL (North American Soccer League), le groupement qui organise la compétition, pour lancer le football aux Etats-Unis, semblent finalement porter leurs fruits. En six ans, l'essor qu'a pris le « soccer » en Amérique du Nord est assez phénoménal. Depuis 1971, époque à laquelle cinq clubs seulement participaient au mini-championnat, un grand pas en avant a été franchi puisque le nombre des engagés dans l'épreuve a quadruplé. Il semble que le temps n'est plus trop éloigné où le football pourra se targuer d'avoir atteint son but primordial: se créer une place au soleil parmi les nombreux sports professionnels américains par équipes.

Woosnam, président de la NASL, « Pelé est le plus grand missionnaire que le football ait jamais connu aux Etats-Unis. Il attire l'attention des foules qui, grâce à lui, ont fait connaissance avec le football et ont appris à l'aimer ».

NOMBREUX ANGLAIS

En dehors du « roi Pelé », une minorité de joueurs latino-américains figureront dans le championnat, tels le gardien de but argentin Oswaldo Toriani (Miami), les attaquants uruguayens Eli Durante (Rochester) et Pepi Fernandez (Seattle), le Mexicain José Lopez (Los Angeles), le Brésilien Nelson Morais et le Péruvien Ramon Mufflin (New-York), ainsi que le Portugais Antonio Simoes (Boston). Mais ce sont les joueurs britanniques, avec une bonne trentaine d'éléments, qui composeront la majorité des clubs américains. Les plus connus sont George Best et Ron

Davies (Los Angeles), Geoff Hurst (Seattle), Bobby Moore (San Antonio), Rodney Marsh et Tommie Smith (Tampa Bay), qui renforceront le club floridien champion de l'épreuve en 1975. Il convient également de souligner la présence de plusieurs excellents jeunes joueurs américains.

QUATRE GROUPES

Les vingt clubs du championnat nord-américain seront répartis en quatre groupes composés comme suit: groupe nord: Boston, Chicago, Toronto, Hartford et Rochester. - Groupe est: Miami, New-York, Philadelphie, Tampa Bay et Washington. - Groupe ouest: Minnesota, Portland, St-Louis, Seattle et Vancouver. - Groupe sud: Dallas, Los Angeles, San Antonio, San Diego et San José. Un total de 240 rencontres seront jouées pour le compte du championnat.

GRÂCE À PELÉ

Cette popularité engendrée par le football en Amérique est en tout premier lieu due à la présence de plusieurs joueurs étrangers de grande classe, parmi lesquels le célèbre Brésilien Pelé figure au tout premier rang. Depuis la venue de Pelé à New-York, les records d'affluence et de recette sont continuellement battus là où jouent les Cosmos. Ainsi, en 1975, la moyenne des spectateurs du championnat était de 8000 par match mais plus de 20.000 personnes se déplaçaient pour voir, à chaque fois, le Brésilien en action. Vendredi dernier, en match amical à Seattle, une foule record de 58.000 spectateurs a été enregistrée pour voir à l'œuvre les Cosmos et Pelé, auteur de deux buts, battre l'équipe locale 3-1. Selon Phil

Le championnat de ligue nationale C Neuchâtel Xamax joue avec le feu

ÉTOILE CAROUGE - NEUCHÂTEL XAMAX 1-3 (0-3)

Marqueurs: Veya 2^{me} et 28^{me}; Chian-dussi 13^{me}; Devanthéry 75^{me}. Etoile Carouge: Zufferey; Poussin, Cortulu, Keim, Thion; Durand, Bataradon; Matthey, Devanthéry, Gili, Goy. Neuchâtel Xamax: Liechti; Eigenheer D., Eymann, Meyer, Rebetez; Valentini, Wick; Chiandussi, Veya, Savoy, Eigenheer B. Entraîneur: Chiandussi. Arbitre: M. Waefler, du Lignon.

Ce match s'est joué samedi en fin d'après-midi, sur un terrain annexe très dur du stade de Carouge; pas ou peu d'herbe. Beau temps mais forte bise. A Neuchâtel Xamax, il manque Bassi et Baur (de réserve avec l'équipe fanion), Guilloid (blessé) et le gardien Comba (blessé). En revanche, on note la rentrée de Meyer, qui a terminé ses examens. Un seul changement en cours de partie. A la 50^{me} minute, les Neuchâtelois remplacent Chiandussi, légèrement blessé, par Dubied. Coups de coin: 4-9 (1-4).

CONFIRMATION

Neuchâtel Xamax a confirmé son redressement samedi après-midi à Genève. Il vient, en effet, de battre successivement Young Boys et Etoile Carouge en ses terres. Pourtant, il n'y a pas lieu de pavoiser. Ce fut un « petit » match. On assista, de part et d'autre, à trop de mauvaises passes; le terrain et la bise y étaient pour une part, mais cela n'explique pas tout. Que de buts ont été manqués: 7 ou 8 chez les Neuchâtelois; 3 ou 4 chez les Genevois.

Les protégés de Chiandussi attaquent la rencontre avec la bise pour alliée et, après 13 minutes, ils menaient déjà par deux à zéro, la défense en ligne d'Etoile Carouge se faisant régulièrement prendre en défaut. Dès cet instant, les réservistes « rouge et noir » voulurent jouer aux plus malins et c'était à celui qui pouvait faire son plus joli numéro. Cette façon de faire risqua de leur jouer un vilain tour en fin de partie, lorsque Carouge ramena la marque à 3 à 1, à 15 minutes du coup de sifflet de l'arbitre. En effet, les Genevois jouèrent le tout pour le tout et ils eurent, à ce moment-là, trois occasions « en or » dont un tir sur le poteau! Les Neuchâtelois s'en tirèrent sans dommage mais il ne faut pas jouer avec le feu. Pour n'avoir pas pris au sérieux son adversaire à un certain moment, Neuchâtel Xamax a eu des sueurs froides alors qu'un match sans histoire était à sa portée tant sa supériorité, au début, était flagrante. E. M.

Les résultats

Groupe est: Bâle - Aarau 7-1; Grasshoppers - Lucerne 2-1; Wettingen - Gossau 8-1; Winterthur - Nordstern 2-0; Zurich - Bellinzzone 3-0; Young Fellows - Saint-Gall 5-3. Groupe ouest: La Chaux-de-Fonds - Bienne 2-0; Etoile Carouge - Neuchâtel Xamax 1-3; Fribourg - Chênois 1-5; Servette - Rarogne 17-0; Sion - Granges 1-1; Young Boys - Vevey 0-2.

Déficit de 47.000 DM pour Borussia Moenchengladbach

Borussia Moenchengladbach, champion de la ligue fédérale, a clos son exercice 1974-1975, durant lequel il remporta le titre national et la coupe de l'UEFA, avec un déficit de 47.000 DM, a-t-on appris lors de l'assemblée générale du club. Ces pertes ont découlé d'arrivées d'impôts à régler et surtout des dépenses faites au titre des salaires et primes à verser aux joueurs de l'équipe première. Ces dépenses se sont élevées à 4,8 millions de DM.

LUTTE À MORT

Audaux bénéficiait d'une journée de repos. Avec ses dix-huit points, il peut être tranquille. Il est à l'abri de mauvaises surprises. Derrière lui, c'est la lutte à mort. La relégation rôde dans les parages. Monthey s'en éloigne de plus en plus. Nyon s'est enfin décidé à faire un pas de plus vers son sauvetage. Ce pas a une cer-

Juniors «inters» A-1

Groupe 1: Delémont - Sion 0-3; Stade nyonnais - CS Chênois 0-1; Etoile Carouge - Lausanne 1-3; Berne - Neuchâtel Xamax 0-1; La Chaux-de-Fonds - Fribourg 1-1; Servette - Granges 3-2; Young Boys - Martigny 1-2. Groupe 2: Aarau - Chiasso 3-6; Amriswil - Bâle 2-5; Bellinzzone - Pratteln 4-3; Concordia Bâle - Grasshoppers 1-1; Lugano - Emmenbrucke 1-1; Lucerne - Wettingen 1-0; St-Gall - Winterthur 1-0.

Championnat de Belgique

Cercle Brugenois - Beveren 0-2; Berchem - La Louvière 1-2; Anvers - FC Brugenois 3-3; Racing Malines - FC Liégeois 4-1; Standard Liège - FC Malinois 3-0; Ostende - RWD Molenbeek 1-5; Anderlecht - Beerschot 3-0; Charleroi - Beringen 0-0; Waregem - Liège 3-1. Classement: 1. FC Brugenois 33-49 - 2. Lokeren 32-42 - 3. Anderlecht 32-42 - 4. RWD Molenbeek 32-40 - 5. Waregem et Beveren 32-39.

Lamaakara (Togo). - match aller de la finale de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe: Lamaakara - Tonnerre Yaoundé 1-2 (0-0). Match retour dans deux semaines, à Yaoundé.

divers

L'UNESCO s'occupera désormais du sport

Le CIO, les fédérations internationales et autres organismes traditionnels indépendants ne doivent plus diriger seuls l'organisation du sport international. Telle est la conclusion principale qui s'est dégagée de la première conférence des ministres et hauts fonctionnaires chargés des sports de 105 pays, réunis toute la semaine dernière à Paris. Ils ont, en effet, décidé la création, dans le cadre de l'UNESCO, d'un comité intergouvernemental permanent qui sera, en fait, un nouvel ordre sportif international, dont la vocation sera de se poser en interlocuteur « privilégié » face aux instances sportives internationales non gouvernementales.

SITUATION DÉSUËTE

« C'est une date historique pour le sport mondial. Les résolutions de la conférence doivent rétablir une situation devenue désuète et qui ne pouvait durer », a déclaré M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat français à la Jeunesse et aux sports, rapporteur général de la conférence et président de la délégation française, auteur du projet adopté.

Le comité intergouvernemental, dont la création sera entérinée et la composition définie par l'assemblée générale de l'UNESCO à la fin de l'année, aura également pour mission d'harmoniser les efforts des Etats avec ceux des organisa-

tions non gouvernementales, ainsi que de préparer les conférences d'une façon périodique et, bien entendu, de veiller au respect des résolutions.

PRISE DE CONSCIENCE

« Nous devons nous féliciter du résultat positif de cette conférence, qui marque nettement la prise de conscience des gouvernements quant au rôle prépondérant qu'ils doivent jouer pour l'éducation et le sport international. Les organismes non gouvernementaux ne sont, désormais, plus seuls. Les Etats ont voix au chapitre », a ajouté le ministre français.

Hormis cette décision de création de comité intergouvernemental, les ministres, au cours de six journées de travaux, ont entrepris une large étude du rôle de l'éducation physique et du sport dans l'éducation générale. Ils ont préconisé le renforcement de la coopération à tous les niveaux entre les Etats, non seulement dans le domaine de l'éducation physique et du sport, mais aussi dans les domaines connexes de la médecine sportive, de l'hygiène, de la nutrition et des rôles pré-

ventif et curatif de l'éducation physique et du sport.

Les ministres ont également pris conscience de la complémentarité du sport de masse et de celui d'élite et se sont également déclarés favorables à faire admettre que le sport est un phénomène social et que sa pratique est partie intégrante de l'éducation.

« Il y a désormais, grâce à cette conférence, une très grande espérance. Notre efficacité se traduira par l'aide et l'appui financiers que nous apporterons aux pays du tiers-monde. Ainsi, le sport aidera-t-il à la compréhension des peuples et notre conférence sera-t-elle un succès », stipule notamment la conclusion du rapport final que M. Mazeaud a présenté aux délégués, lesquels l'ont adopté par acclamations.

Enfin, parmi les recommandations, les ministres ont invité le CIO et toutes les autres instances sportives internationales à se montrer réalistes et efficaces et à accepter de travailler en étroite collaboration avec le nouveau comité intergouvernemental de l'UNESCO.

Une place au soleil pour les «sans grade»

Genève

II^e ligue. - CS Italien - VGS, 2-3; CS Interstar - Lancy, 0-0; Onex - Veyrier, 3-1; Etoile Espagnole - Vernier, 2-2; Planles-Quates - Collex-Bossy, 0-2; Signal Bernex - US Meinier, 2-1.

Vaud

II^e ligue. - Esp. - LS - Assens, 1-1; Le Mont - Chailly, 0-1; Orbe - Sainte-Croix, 5-1; Folgore - Malley, 0-0; Echallens - Moudon, 0-2; Payerne - Yverdon, 3-4; Lutry - Renens, 0-0; Saint-Prex - Bussigny, 1-0; Concordia - Epalinges, 2-2; Crans - Aigle, 4-1; Crissier - La Tour, 0-1; Forward -ully, 2-2.

Valais

II^e ligue. - Chalais - Steg 0-0; Naters - Sière 1-4; Fully - Saint-Léonard, 2-0; Ayt - US Collombey - Muraz, 4-0; Salquenen - Vouvy, 1-0; Savèze - Saint-Maurice, 6-1.

Fribourg

II^e ligue. - Portalban - Guin, 1-1; Courtépain - Gurmels, 5-0; Romont - Domdidier, 0-1; Tavel - Bearegard, 1-1; Attalens - Broc, 2-3.

Publicité sur les maillots admise en ligue nationale

Réuni à Berne, le conseil de la fédération de l'ASF (association suisse de football) a décidé d'admettre de la publicité sur les maillots. Ainsi, les clubs helvétiques pourront trouver là d'autres ressources financières dont bénéficient déjà depuis plusieurs années les équipes d'autres pays comme la France, la RFA ou la Belgique. Cette décision, toutefois, concerne une période d'essai portant sur deux ans jusqu'au 30 juin 1978, date à laquelle il sera possible de tirer les enseignements d'une telle expérience.

DIX-NEUF POINTS

Les séries inférieures (Zus) et la première ligue se sont réservées le droit de soumettre cette décision concernant le port de la publicité à l'examen de leurs associations des délégués.

Le conseil de la fédération a, par ailleurs, quelque peu modifié le projet établi par la commission ad hoc comportant 19 points, émettant notamment certaines restrictions qui devraient faciliter les pourparlers que la ligue nationale devra avoir avec la télévision suisse et qui concerneront la prolongation du contrat qui vient à échéance le 30 juin 1976.

EXCEPTION

Le port de la publicité est régi par un règlement en 19 points où sont, notamment, spécifiés à quelle place et sur quelle surface peuvent apparaître les messages. La publicité à caractère politique, confessionnel ou idéologique ainsi qu'en faveur d'alcools ou de tabacs est interdite. Elle ne pourra pas non plus être portée lors des finales de la coupe de Suisse ou de la coupe de la ligue.

billard

Vingtième titre mondial pour Ceulemans

Le Belge Raymond Ceulemans (38 ans) a remporté, à Leuven (Belgique), son vingtième titre de champion du monde. Il s'est imposé au billard à une bande pour la seconde fois après 1968. Ceulemans est un spécialiste du billard à 3 bandes. Classement: 1. Raymond Ceulemans (Be) 14 points - 15,05 de moyenne générale - 2. Christ van der Smissen (Ho) 10-8,69 - 3. Lud Dielis (Be) 8-11,38 - 4. Connesson (Fr) 8-9,21 - 5. Vultink (Ho) 8-6,27.

hockey sur terre

Surprise en ligue A

La dixième journée du championnat suisse de ligue nationale A a été marquée par une petite sensation: Rotweiss Wettingen, champion suisse sans interruption depuis 1970, a dû s'incliner, sur son terrain, devant le HC Olten (0-1), qui s'est ainsi hissé à la première place du classement avec deux longueurs d'avance. Les résultats: Ligue nationale A: Lucerne - Bâle 1-1 (0-0); Stade Lausanne - Schoenewerd 1-2 (0-0); Blauweiss Olten - Black Boys 3-2 (1-1); Rotweiss Wettingen - Olten 0-1 (0-1). - Classement (10 matches): 1. Olten 15 p. 2. Rotweiss Wettingen 13-3. Blauweiss Olten 13-4. Schoenewerd 11-5. Bâle 10-6. Lucerne 8-7. Black Boys 6-8. Stade Lausanne 4 p.

aviron

Régates faussées par le vent à Zurich

En raison du vent, aucune des courses prévues dans le cadre des régates de Zurich n'a pu avoir lieu samedi. Dimanche, il ne fut possible de courir que l'après-midi, mais sur la distance réduite de 1000 mètres.

L'épreuve la plus attendue, celle du double quatre, est la seule à avoir été courue sur 2000 m. Le duel entre Ruckstuhl - Oswald - Weitnauer - Wyss et Weissenfluh - Burri - Reber - Dellenbach a, cependant, tourné court puisque les premiers firent chavirer peu après le départ et qu'ils ne trouvèrent jamais leur rythme par la suite. Weissenfluh - Burri - Reber - Dellenbach se sont imposés dans un temps de 62'6" qui peut être considéré comme excellent, compte tenu des circonstances.

motocross

Toute l'élite à Pierre-Pertuis

Mais quand donc aura lieu cette course sensationnelle? Elle a été fixée aux samedi et dimanche, 15 et 16 mai 1976, au col de Pierre-Pertuis, et toute l'élite de ce sport sera présente. Des coureurs des catégories débutants, nationale 125 cm³ et internationale, de 6 nationalités, s'affronteront sur ce terrain si propice à de telles jouées sportives. Réservez donc déjà ces deux dates.

Après 2,7 millions* de kilomètres sur pneus Esso, 98% de 200 automobilistes pensent comme vous...

(*sur environ 5 mois)



Ch. Girard
Le Landeron

H.-P. Quebette
Le Landeron

...on continue!

C'est aussi l'avis des
conducteurs-test de votre région:

Remarquablement
sûrs
déclarent 90%

Davantage de
kilomètres
précisent 75%

La garantie
millimétrique
n'a été utilisée que par 1,5%

Confort routier
supérieur
estiment 99%



Garage
J.B. Ritter
rue de Soleure 8
2525 Le Landeron



Tondeuses
à gazon
Jacobsen
Stiga - Flymo

Vente et réparations

Jean CROISIER
ROCHEFORT. Tél. (038) 41 16 16.

Interdiscount fait
à nouveau

cadeau
de plus de

3000
pilotes
stéréo

d'une valeur de
Fr. 960.-

Chaque magasin
Interdiscount vous
renseignera sur le «pourquoi»
le «comment» et à quelles
conditions.

Photo, Hi-Fi
Radio
InterDiscount

Neuchâtel:
ID, Grand-Rue 14

"Moi, je roule
en Kadett CarAVan
parce que je lui en fais voir
de toutes
les couleurs."



Opel Kadett. Pour chacun un modèle qui lui convient.



Ils sont arrivés!

LES BIKINIS
MAILLOTS DE BAIN
ET ROBES DE PLAGE

pour jeunes et moins jeunes
jusqu'à la taille 52

MAGASIN SPÉCIALISÉ

Claudine
Corsets • Lingerie

MILIEU DES CHAVANNES 6

C. VAUTRAVERS TÉL. 25 08 22 NEUCHÂTEL

Comme particulier vous
recevez de suite un

X Prêt sans caution
vite et efficace

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel
Av. Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63

Je désire Fr. _____
Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

Aux Jeux Olympiques de Montreal



Participez -
sans frais ni obligation
pour vous - à notre
**Grand
Concours**
sous le patronat de la CONFERENCE
NATIONALE DU DEUX-ROUES.
Des prix magnifiques
vous sont réservés

Vous pouvez gagner, en
répondant exactement aux
6 questions simples ci-
contre.

- un voyage à Montreal avec séjour de 6 jours pour 2 personnes et entrées aux Jeux
- le même voyage et séjour pour 1 personne
- 10 bicyclettes de marque
- 9 cyclomoteurs de marque
- 1 motocyclette légère
- 1 motocyclette de 125 cc
- 200 bons, valeur de Fr. 100, pour l'achat d'un deux-roues de marque
- 500 bons, valeur de Fr. 50, pour l'achat d'un deux-roues de marque

à découper et coller sur carte-postale

Questions et conditions du concours:

Envoi de la feuille réponse jusqu'au 15 mai 1976. (Les réponses exactes sont déjà déposées chez le notaire.) Chaque participant n'a droit qu'à une seule feuille réponse. Tirage au sort des réponses exactes. L'attestation notariale est valable pour chaque participant. N'ont pas le droit de participer au concours: Commerces des deux-roues et leurs employés.

1. Quel coureur cycliste suisse a gagné une médaille aux jeux olympiques de Munich?
2. Quelles vitesses maximales sont autorisées généralement en Suisse pour les deux-roues motorisés (sans cyclomoteurs)?
- dans les agglomérations
- en dehors des agglomérations
3. A quelles vitesses maximales les deux-roues motorisés des deux catégories les plus répandues sont-elles autorisées de rouler?
- cyclomoteurs
- motocycles légers avec plaque jaune
4. Est-il permis aux conducteurs de deux-roues de rouler côte à côte, si oui dans quelles circonstances?
5. A quel moment le conducteur d'un deux-roues doit-il montrer visiblement son intention de changer de direction (non sans avoir au préalable jeté un regard en arrière)?
- en bifurquant à gauche
- en bifurquant à droite
- en prenant une présélection
6. Pour l'homme moderne que représente surtout un deux-roues? (Sont possibles plusieurs réponses.)
- indépendance et mobilité
- transport au lieu de travail, d'école et de sport
- plaisir / amusement

Marquez d'une X la bonne réponse.
Les réponses 1 à 5 sont évaluées. La demande 6 doit être répondue sincèrement, mais ne sert qu'à une recherche d'opinion. Chaque participant se soumet aux conditions du concours. La voie judiciaire est exclue.

Nom et prénom: _____ naiss.: 19 _____ Profession: _____
Rue: _____ NPA/Lieu: _____

D'autres questionnaires peuvent être retirés auprès des
Commerces de cycles et motos qui affichent cet emblème



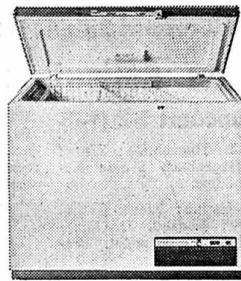
SATRAP

Offre SPÉCIAL PÂQUES
jusqu'à épuisement du stock

1 armoire-congélateur
TKS 50 l, prix spécial **350.-**
+ 1 appareil SATRAP
raclette, valeur 75.-
Coût total **350.-**

1 congélateur-bahut
TKT 250 l, prix spécial **550.-**
+ 1 appareil SATRAP
raclette, valeur 75.-
+ 2 bacs glace PIERROT
Coût total **550.-**

1 frigo-congélateur
KS 180 + 45 l, prix spécial **590.-**
+ 1 appareil SATRAP
raclette, valeur 75.-
+ 2 bacs glace PIERROT
Coût total **590.-**



Service après vente assuré
Avec garantie

Super-Centre
Portes-Rouges



Une place au soleil pour les sans grade neuchâtelois de troisième ligue

Serrières percutant face à Colombier

Serrières I - Colombier I 6-0 (3-0)

BUTS: De Pietro (2), Humpal, Imhof, Noverraz, Nicaty.

SERRIERES: Schmalzl; Imhof, Nicaty, Noverraz, Monnier; Scacchi, Otz, Humpal; De Pietro, Fivaz, Piccolo (Desjardin M. - Barrel). Entraîneur: Rickens.

COLOMBIER: Monnier; Mayor, Sandoz, Droz, Ducommun; Meier, Staub, Ruffier; Deagostini, Bozzi, Vogel (Tacchella, Egger). Entraîneur: Tacchella.

ARBITRE: M. Casagrande (Corgémont).

Les visiteurs se créèrent quelques occasions pendant le premier quart d'heure. Par la suite, l'équipe locale, très bien emmenée par De Pietro, fit nettement la différence. Les deux premiers buts marqués en l'espace de 30 secondes assommèrent l'adversaire. En seconde mi-temps, les verts contrôlèrent parfaitement le match et augmentèrent régulièrement leur avance.

Lignières - Helvétia 1-1 (1-0)

BUTS: Stoppa, Ruozzi.

LIGNIERES: Voirol; Humbert-Droz, Sambaggio, Wingeyer; Jacques, S. Bonjour, Perret (F. Bonjour); Conrad, Haymoz, C. A. Bonjour, Stoppa. Entraîneur: Kréumer.

HELVETIA: Lussi; Ruozzi, Godel (M. Longhi), Planas, Zimmermann, Vintel, Pittet, Cattin, Roulin, Carron, Colaud. Entraîneur: Deforel.

ARBITRE: M. Calabrese (Cortailod). Ce match, entre deux équipes mal classées, a été d'un bon niveau, chaque équipe ayant eu sa mi-temps, celle de Lignières en premier. Par la suite, Helvétia s'est repris et a inquiété à plusieurs reprises le portier local qui a été sauvé trois fois par les montants!

Pal Friül - Le Parc 1-1 (0-0)

BUTS: Carollo 1-0; Frey 1-1.

PAL FRIUL: Spazzafumo; Ciprietti, Carollo, Giazzon, Erbetta; Moro, Bolletta, Camborata; Mezzina, Loss, Luzzi. Entraîneur: Carollo Alvaro.

LE PARC: Benoit; Viviani, Gaille, Kiener, Leuba; Winkenbach, Traversa, Cosse; Crescenzo, Frey, Meyer. Entraîneur: André Leuba.

ARBITRE: M. Sansonnens (Corcelles). Face à un Parc offensif, Pal Friül joua la contre-attaque. A cinq minutes de la fin, Carollo ouvrit le « score » pour Pal Friül d'un magnifique coup de tête, suite à un « corner ». Peu après, le Parc égalisa à la suite d'une mêlée dans les « 16 mètres ».

Fleurier I - Cortailod 0-3 (0-0)

FLEURIER: Bonny; Louis-Jaquet, Clerc, Ferrari, Guyenet; Lambert, Cappellari, Juvet; Calani, Chédel, Haldi (Percassi).

CORTAILLOD: Schick; Solca, Rusillon, Ducrest, Boehm; Kung, Schurer, Jost; Ehrbar, Volazza. Entraîneur: Jacottet.

ARBITRE: M. Lebet (La Chaux-de-Fonds). Cortailod était venu pour gagner. Si le « score » était encore nul et vierge à la mi-temps, Fleurier le devait à son gardien qui avait fourni une très grande

Championnat suisse de première ligue

Situation délicate pour Boncourt

SC Zoug-Boncourt 3-2 (1-0)

MARQUEURS: Hagenbuch 22me; Riboni 50me; Hagenbuch 58me; Renaud 78me; Olei 88me.

BONCOURT: Farine; Klaus, Cattin, Vuillaume, Babey; Renaud, J. Gigandet, Olei; Gurba, G. Gigandet, Bregnard.

ARBITRE: M. Renggli (Stans).

NOTES: Pelouse en bon état. 750 spectateurs. Chapuis entre pour Gurba à la 46me minute, puis à la 65me, Oeuvery entre pour Babey.

ECHEC

Les Boncourtois ne se sont pas déplacés à Zoug en victimes expiatoires. Ils ont offert une excellente réplique aux locaux. Ceux-ci eurent de la peine

Toto X

Liste des gagnants du concours No 15 des 10-11 avril 1976: 4 gagnants avec 5 Nos + le No complémentaire: 12.635 fr. 30. 76 gagnants avec 5 Nos: 374 fr 05. 3327 gagnants avec 4 Nos: 8 fr 55. 3342 gagnants avec 3 Nos + le numéro complémentaire: 5 fr 65. Le maximum de 6 Nos n'a pas été réussi.

Le numéro 25 faisait défaut dans la liste des numéros gagnants du concours No 15 publiée dans notre édition d'hier. Cette liste devait donc être la suivante: 5 - 11 - 17 - 25 - 29 - 31. Numéro complémentaire: 6

Sport Toto

Liste des gagnants du concours No 15 des 10-11 avril 1976: 3 gagnants avec 11 points: 17.789 fr. 75. 178 gagnants avec 10 points: 449 fr. 75. 1448 gagnants avec 9 points: 55 fr. 30. Le maximum de 12 points n'a pas été réussi.

partie. En seconde mi-temps, Cortailod jouait deux fois plus vite que son adversaire et concrétisait cet avantage par trois buts.

Comète I - Superga II 5-0 (1-0)

BUTS: 22me M. Favre; 58me J. Moeschler; 75me P. Mussini; 78me P. Mussini; 82me M. Favre.

COMETE: E. Periccinotto; V. Zucarello, Y. Juillard, G. Pidoux, D. Frutig; J.P. Meier, L. Wenger, J.P. Mussini; J. Moeschler, M. Favre, Cl. Fontana (P. Domon). Entraîneur: L. Wenger.

ARBITRE: M. Audettat (Fleurier). Ce fut une rencontre agréable dans laquelle Superga résista pendant une mi-temps avant de permettre aux Subiéroux de respirer. Les belles phases de jeu ne manquèrent pas de réjouir les spectateurs. La marque eut été plus large encore sans un certain manque de clairvoyance à l'approche du but de Dinuzzo.

Les Geneveys-sur-Coffrane - La Chaux-de-Fonds II 6-1 (1-0)

BUTS: 1-0, Siméoni; 2-0, Siméoni; 2-1, Froidevaux; 3-1, Siméoni; 4-1, Schmid; 5-1, Schmid; 6-1, Sigrist.

LES GENEVEYS: Pattochio; Schafer, Lambiel, Wicht, Boschung; Schmid, Del Gallo, Garcia; Siméoni, Verardo (Sigrist), Fallet, Antenen. Entraîneur: Pierrino Siméoni.

LA CHAUX-DE-FONDS: Arm; Martin, Perret-Gentil, Kernen, Bourquin J.; Haechler, Wild, Gerber; Aellen, Bourquin P., Wyss (Crémieux). Entraîneur: Froidevaux.

ARBITRE: M. Morand (Cormondrèche).

La Chaux-de-Fonds n'a pas renouvelé l'exploit du week-end précédent, avertie l'équipe des Geneveys, ne leur ayant guère laissé la possibilité. Après le but de Siméoni (8me) le jeu s'est stabilisé jusqu'à la mi-temps. Dès la 55me minute, et à part le joli but de Froidevaux entré à la mi-temps, les Geneveys ont largement dominé le débat.

Béroche I - Espagnol I 4-1 (1-1)

BUTS: Kummer (2), Howald, Duperrex, A. Pahon.

BÉROCHE: Charmillot; Zamataro, Gaschen, Pisenit, Rognon; Tais, Frydig, Tinembart II; Duperrex, Howald, Kummer; (Felbaum). Entraîneur: Frydig.

ESPAGNOL: Pesolino; Serrano, Garcia, Diez, Vila; Standke, Stlang, Anton Pahon; Fafian, Morage, Lasa, (Arelles). Entraîneur: Vila.

Porteur de la lanterne rouge, les Hispanos-neuchâtelois n'étaient pas venus faire de la figuration à Saint-Aubin. Présentant un football bien conçu, où les bonnes individualités ne manquent pas, ils posèrent maints problèmes aux coéquipiers de Rognon, réussissant même l'égalisation peu avant la pause. Les Bérocheux présentant alors une déconvenue possible pressèrent sur l'accélérateur et prirent nettement le large

dans la dernière demi-heure. En résumé, match ouvert de part et d'autre et si la victoire des locaux est entièrement méritée disons tout de même que le FC Espagnol s'il poursuit dans la voie montrée sur les bords du lac, ne devrait pas tarder à voir son classement s'améliorer au fil de ses prochains matches.

Deuxième ligue fribourgeoise

Romont - Domsdidier 0-1 (0-1)

BUTS: Chardonens.

ROMONT: Gobet; Chatton, Pugin, Krattinger, Bourqui; Perroud, Maillard Butty; Savarioud, Cordey, Gremaud. Entraîneur: Pugin.

DOMSDIDIER: Cuennet; P. Corminbeuf, C. Corminbeuf, Gachoud, Godel; Moret, Brasey, Cremona; Chardonens, Palmieri (Puchard), Ballaman. Entraîneur: Perriard.

ARBITRE: M. Ungemacht (Monthey).

C'est essentiellement Domsdidier qui a fait le spectacle dans cette rencontre où les joueurs locaux se sont montrés particulièrement décevants. N'étant plus confronté aux affres de la relégation, contrairement à son adversaire, Romont n'afficha pas, et de loin, la détermination dont les Broyards ont fait preuve. Ce n'est qu'après la pause, alors qu'ils pouvaient être menés par trois à zéro sans un arbitrage complaisant, que les maîtres de céans prirent le match en main mais sans pouvoir toutefois percer le rideau défensif dressé par les visiteurs. Le repli de Cremona joua sans doute un grand rôle, car le Jurassien se montra très à l'aise dans son travail défensif. Malgré cette victoire, Domsdidier occupe toujours la dernière place au classement, mais n'est plus qu'à un point de Beauregard, Estavayer et Corminbeuf, ce dernier ayant un match en retard.

Blazevic

dénonce son contrat

Miroslav Blazevic va quitter le F.-C. Sion. L'entraîneur yougoslave a en effet dénoncé son contrat pour la fin de la saison 1975-1976. Il a fait savoir aux dirigeants du club séduisois qu'il ne désirait pas qu'il soit renouvelé. Miroslav Blazevic avait été appelé en septembre 1971 à la tête du F.-C. Sion. Il restera en poste jusqu'à la fin du présent championnat.

Coupe de France

C'est l'acteur Lino Ventura qui a procédé, à Paris, au tirage au sort de l'ordre des matches des quarts de finale de la coupe de France. Les rencontres auront lieu les 4 (aller) et 7 mai (retour). Seul rescapé de la 2me division, Angers recevra Marseille, alors que Metz ne connaît pas encore son véritable adversaire. Ce sera Bastia ou Nice, dont l'affrontement a fait des étincelles. Qualifiée sur le terrain (2-2 puis 4-0), l'équipe corse risque de payer un lourd tribut aux incidents regrettables qui ont éclaté avant le coup d'envoi. Les Nigoiis Katalinski, blessé à la tête, et Douis, qui aurait reçu des menaces, ont d'ailleurs refusé de jouer. L'ordre des quarts de finale: Paris-Saint-Germain-Lyon, Bastia ou Nice contre Metz, Angers-Marseille, Nancy-Valenciennes.

Coupe d'Europe: Real avec Pirri

Real Madrid récupérera son capitaine Pirri et l'Allemand Breitenreiter pour affronter, mercredi soir, Bayern Munich en match retour des demi-finales de la coupe d'Europe des clubs champions. L'équipe espagnole sera, en revanche, sensiblement handicapée par les absences de Roberto Martinez et de Velasquez, tous deux blessés lors du match de Madrid. « C'est un coup dur pour nous », a déclaré l'entraîneur Miljan Miljanic à l'aéroport de Munich. Martinez, auteur du seul but du Real à Madrid (1-1), a dû déclarer forfait en raison d'une fracture de l'arête nasale survenue dans un choc avec le gardien Maier. De son côté, Velasquez souffre toujours d'une déchirure à la cuisse. Il avait été remplacé au cours de la première mi-temps.

Championnat suisse

Surprise à Dijon - Prénois

Le championnat suisse 1976 a débuté sur le circuit de Dijon-Prénois où plus de 170 pilotes étaient en lice dans une première manche organisée par la section genevoise de l'Automobile-club de Suisse. Herbert Müller, qui partait avec les faveurs de la cote, a dû finalement s'incliner, en deux litres, devant Ruedi Caprez (Dietikon) qui, au volant de sa March 742, a tourné à la moyenne de 178 km 574, ce qui constitue la meilleure performance de la journée.

RÉSULTATS

Groupe 2 - jusqu'à 1000: 1. Paul Nussli (Datsun) 18 tours en 26'47"4. - 1600-2000: 1. Rudolf Truninger (Triumph) 20 tours en 26'26"8 (149,236). Groupe 4 - plus de 2000: 1. Angelo Pallavicini (Porsche Turbo) 20 tours en 26'13"3 (150,516). Groupe 5 - jusqu'à 1000: 1. Niklaus Moor (Fiat) 17 tours en 25'00"6. - 1000-1300: 1. Celeste Lips (Alfa Romeo) 18 tours en 25'24"5. - 1600-2000: 1. Fritz Straumann (Toyota) 20 tours en 25'58"6. - plus de 2000: 1. Eddy Brandenberger (Porsche Carrera) 20 tours en 24'59"3 (157,945). Groupe 6 - jusqu'à 1000: 1. Heinrich Hofmann (Sauber) 18 tours en

23'28"5. - 1000-1300: 1. Bruno Huber (Mungo) 19 tours en 22'54"2. - 1600-2000: 1. Peter Bernhard (Cheetha) 20 tours en 22'36"7 (175,843). Groupe 7 - jusqu'à 1000: 1. Jo Zeller (Tecno) 17 tours en 24'29"6. - 1000-1300: 1. Kurt Buess (Lila) 20 tours en 23'45"5. - super V: 1. Hans Werner Maier (LCR) 20 tours en 24'16"9. - jusqu'à 1600: 1. Ruby (GRD) 20 tours en 22'46"1. - plus de 1600: 1. Ruedi Caprez (March) 20 tours en 22'06"1. 2. Herbert Mueller (Arios-March) 22'06"7. 3. Alfred Lienhard (March) 22'07"9. 4. Beat Blatter (March-BMW) 22'57"3. Groupe 1 - jusqu'à 1300: 1. Peter Friedli (Simca) 19 tours en 29'37"7. - 1300-1600: 1. Alois Schweninger (Alfa Romeo) 19 tours en 29'28". - 1600-2000: 1. Ernst Hugentobler (Alfa Romeo) 20 tours en 29'12"4. - 2000-3000: 1. Hansjoerg Durig (BMW) 19 tours en 26'53"8. - plus de 3000: 1. Werner Popp (Chevrolet) 19 tours en '51"5 (139,601). Groupe 3 - 1300-1600: 1. Hans Appenzeller (Alpine Renault) 19 tours en 26'52"7. - plus de 2000: 1. Theo Hofer (Porsche Carrera) 20 tours en 26'21"7 (149,717).



SANS COMPLEXE. — Les attaquants de Serrières (en maillot foncé) ont, par six fois, trouvé le chemin du but de Colombier.

hockey sur glace

Championnat du monde (groupe A) Les Etats-Unis cèdent aux Allemands de l'Est

RDA - Etats-Unis 2-1 (0-0 0-0 2-1)

Après la Pologne face à l'URSS, l'Allemagne de l'Est face aux Etats-Unis a créé la deuxième grosse surprise des championnats du monde du groupe A.

La formation germanique, qui occupait la dernière place du classement, a déjoué tous les pronostics. Elle s'est certes imposée à l'arraché mais sa victoire n'en revêt pas moins une importance capitale puisque ces deux premiers points permettent à la RDA de rejoindre la RFA et la Suède. Lundi fut d'ailleurs une journée essentiellement allemande puisque la RFA a également fait parler d'elle en battant la Pologne.

CLASSEMENT table with 4 columns: Rank, Team, Points, Goals/Assists

natation

Un Neuchâtelois 6me à Luxembourg

Le Neuchâtelois Philippe Rognon, qui a pris part, le week-end dernier, à Luxembourg, aux championnats d'Europe Jeunesse d'hiver, a terminé sixième du 100 m dos, qu'il a parcouru en 1'06"5. D'autre part, Ph. Rognon a nagé le 200 m dos en 2'26"00.

RFA - Pologne 5-3 (2-1 1-1 2-1)

Médaille de bronze aux J.O. d'Innsbruck, l'Allemagne de l'Ouest a récolté ses premiers points à Katowice. Et son mérite est d'avoir battu cette équipe de Pologne qui avait créé la sensation du tournoi le premier jour en faisant trébucher l'URSS. Celle-ci, malgré l'appui de 10.000 spectateurs, a régulièrement

Meuwly à Fribourg

Le gardien chaux-de-fonnier Robert Meuwly a été prêt, pour la saison prochaine, au HC Fribourg. En échange, le club des Augustins, qui vient d'être relégué en première ligue, a cédé pour une saison également son attaquant Mario Rémy au HC La Chaux-de-Fonds.

tennis de table

Bienne conserve sa place en ligue B

Grâce à une forme éclatante et une volonté inébranlable, le trio Etter-Gloor-Weber a obtenu le maintien de Bienne en Ligue B, aux dépens de Nestlé Vevey sur un résultat sans appel de 6-2.

Dernier acte du championnat suisse

Grâce à une forme éclatante et une volonté inébranlable, le trio Etter-Gloor-Weber a obtenu le maintien de Bienne en Ligue B, aux dépens de Nestlé Vevey sur un résultat sans appel de 6-2.

DAMES

1. Bienne, 15 points; 2. La Heutte, 11; 3. Côte I, 8; 4. Oméga, 3; 5. Côte II, 1.

TROISIEME LIGUE

Groupe 1: 1. Suchard I 26 points; 2. Brunette II 22; 3. Métaux Précieux II 21; 4. Cernier III 13; 5. Aurora Fleurier I, 12; 6. Cheminots I, 10; 7. CSC Neuchâtel I, 7; 8. Côte IV, 1.

Groupe 2: 1. Neuchâtel II, 26 points; 2. Lointin I, 16; 3. Suchard 2, 15; 4. Saint-Imier I, 14; 5. Métaux Précieux III, 12; 6. Sapin II, 11; 7. Brunette III, 10; 8. Côte IV, 8.

Groupe 3: 1. Oméga II, 28 points; 2. La Heutte II, 24; 3. Bienne III, 17; 4. Delémont I, 15; 5. Oméga III, 14; 6. Bienne IV, 10; 7. Port III, 4; 8. Tavannes II, 0.

QUATRIEME LIGUE

Groupe 1: 1. Uni Neuchâtel I, 32 points; 2. Bôle II, 24; 3. Métaux Précieux IV, 23; 4. Téléphones I, 20; 5. Aurora Fleurier II, 16; 6. Brunette IV, 15; 7. Neuchâtel III, 7; 8. Côte V, 5; 9. Les Daltons I, 2.

Groupe 2: 1. Port IV, 30 points; 2. Saint-Imier II, 26; 3. Le Landeron I, 23; 4. Uni Neuchâtel II, 19; 5. Cernier IV, 14; 6. Sapin III, 11; 7. Longines I, 9; 8. Côte VI, 8; 9. Les Daltons II, 4.

Groupe 3: 1. Moutier II, 22 points; 2. La Heutte V, 21 points; 3. Kummer Tramelan I, 16; 4. Moutier IV, 12; 5. Delémont II, 9; 6. Ebauches Tavannes I et Franches Montagnes I, 2.

Groupe 4: 1. Moutier I, 27 points; 2. Oméga IV, 25; 3. Port V, 20; 4. La Heutte III et Moutier III, 10; 6. La Heutte IV, 8; 7. Bienne VI, 7; 8. Tavannes III, 5.

athlétisme

Record suisse

Rita Pfister a pris un départ réjouissant dans la saison: au cours d'une réunion à Santa Barbara, aux Etats-Unis, la blonde Zurichoise a établi un nouveau record de Suisse du lancer du disque, avec un jet à 59 m 18. C'est la dix-huitième fois depuis le 24 mai 1970 que l'athlète de Winterthur (24 ans) améliore son record national, qu'elle a fait passer de 44 m 34 à 59 m 18. Son précédent record était de 59 mètres. Rita Pfister, qui fait une tournée aux Etats-Unis avec le club allemand de Tus 04 Leverkusen, s'est approchée de la barrière des 60 mètres à son quatrième essai. La victoire dans ce concours est revenue à l'Allemande de l'Ouest Liesel Westermann, avec un jet à 60 m 12.

Trois fois vainqueur de la « Corrida » de la St. Sylvestre à Sao Paulo, le Colombien Victor Mora a remporté à Milan la traditionnelle course sur route « Stra-Milano », qui s'est courue sur 22 km.

cyclisme

Tour de Romandie Gimondi à Chaumont

Felice Gimondi, absent des deux dernières années, sera à nouveau présent au départ du Tour de Romandie, le 4 mai prochain. Vainqueur de l'épreuve en 1969, le champion italien emmènera la formation Bianchi-Campagnolo, qui compte également dans ses rangs le sprinter belge Rik van Linden. Ces deux coureurs seront entourés par les Italiens Giacinto Santambrogio, Fabrizio Fabbrì et Giovanni Calvacanti et par le Belge Tony Houbrechts. Les organisateurs du Tour de Romandie (4-9 mai) annoncent quelques modifications dans les équipes ayant déjà confirmé leur participation. C'est ainsi que le Suisse Roland Schär portera les couleurs de l'équipe française « Lejeune-BP » dont le directeur sportif est Henri Anglade. Schär prendra la place du Français Michel le Denmat. D'autre part dans l'équipe « Molteni-Campagnolo », dont le « leader » est Eddy Merckx, Karel Rottiers remplacera le Hollandais Cees Bal.

CLASSEMENT

1. Adolf Weil (RFA), Maico; 2. Roger de Coster (Be), Suzuki; 3. Gerrit Wolsink (Ho), Suzuki; 4. Ake Jonsson (Sue), Maico; 5. Bengt Aberg (Sue), Bultaco; 6. Alberto Angiolini (It), Maico; 7. Wladimir Khoudiakov (URSS), CZ; 8. Jakk Van Velthoven (Be), KTM.

Champion du monde des 125 cmc, le Belge Gaston Rahier a remporté le Grand prix d'Italie, à Livourne. Rahier a toutefois dû partager la victoire avec l'excellent Américain Marty Smith qui a totalisé le même nombre de points que lui sur l'ensemble des deux manches.

CLASSEMENT

1. Gaston Rahier (Be), Suzuki, et Marty Smith (EU), Honda, 27 points; 3. Jiri Churavy (Tch), CZ, 15; 4. Pavel Rulev (URSS), CZ, 12. — Classement du championnat du monde des 125 cmc après deux épreuves: 1. Gaston Rahier 54 points; 2. Jiri Churavy 42; 3. Marty Smith 27. Les Suisses Rugg - Buesser ont remporté une épreuve de side-cars, à Vaulx-Milieu près de Lyon. De son côté, Claude Maret a pris la deuxième place d'une course de 500 cmc à Angers.

SUPER-DISCOUNT

BÉGUIN

DES PRIX TOUJOURS PLUS DINGUES

 PESEUX rue de Neuchâtel 6.
 CORCELLES Grand-Rue 4 B

 Bière d'Alsace « Mutzig »
 le six-pack **3⁶⁰**

 Hôpital Pourtalès 75 blanc 7/10 **6²⁰**
 Fendant « Val de Cœur » 74 7/10 **5⁵⁰**
 Vin blanc d'Alsace « Tokay » 73 7/10 **5⁵⁰**
 Beaujolais AC le litre **3⁶⁰**

 SUR LES ŒUFS SUCHARD
 CAILLER TOBLER

JUSQU'A 25% de RABAIS

 Lapins assis 250 g **2⁹⁵**

 BROUILLY AC 1974
 la bout. 7/10 **5⁸⁰**

 Bordeaux rouge
 « BERGERAC » AC 73 **3⁴⁰**
 la bout. 7/10

 Rosé d'Anjou « Moc Baril » 7/10 **2⁸⁰**
 Rosé d'Anjou « Pierrefeu » 7/10 **4⁹⁰**
 Beaujolais Villages AC 74 7/10 **4⁷⁰**
 Rioja Campo Viejo 64 7/10 **4⁷⁰**

ON A LE BÉGUIN DES PRIX BÉGUIN

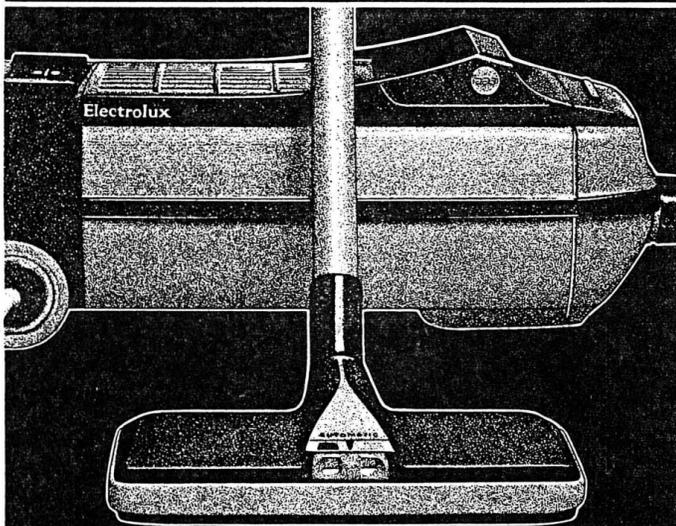
Fiduciaire
Denis Desaules

 Comptable diplômé
 Expert-comptable
 2053 CERNIER
 Bois-Noir 18
 Tél. 53 14 54

- ▶ Comptabilités
- ▶ Contrôles et expertises
- ▶ Conseils fiscaux
- ▶ Gérances et transactions immobilières

 L'IMPRIMERIE
 CENTRALE
 NEUCHÂTEL
 achète
CHIFFONS
 toile et coton,
 dimensions
 minimales :
 30 cm x 30 cm,
 propres, blancs,
 et couleurs.

Electrolux



La qualité qui s'impose

est pour Electrolux une qualité qui allie non seulement la robustesse à la durabilité mais aussi dont les performances sortent de l'ordinaire et les accessoires sont d'une solidité à toute épreuve.

Une preuve irréfutable

Si le nouveau modèle de classe Z 325 a rapidement conquis les cœurs des ménagères suisses, bien connues pour leur amour du travail bien fait — c'est grâce à ses caractéristiques qualitatives convaincantes:

Un confort exceptionnel

Le suceur combiné du Z 325 s'adapte automatiquement dès qu'il passe d'un tapis à un sol lisse, et vice versa. Mais on peut aussi le fixer à volonté sur glisseur ou sur brosse. Le moteur s'arrête automatiquement dès que le sac à poussière est plein.

Une mobilité extraordinaire

D'ingénieuse articulations permettent de glisser même sous les meubles extrêmement bas avec la plus grande facilité.

Une grande commodité

Deux pédales très pratiques servent, l'une, à commander le moteur, l'autre, à actionner l'enrouleur automatique du cordon.

Une hygiène exemplaire

L'air s'échappant par le haut, on ne risque pas de faire tourbillonner la poussière. La fermeture hygiénique du collecteur est assurée par une membrane de caoutchouc — on ne se salit donc plus les mains en changeant le sac à poussière.

L'assortiment est lui aussi de haute qualité

Le modèle Z 325 est en tête du vaste assortiment d'aspirateurs Electrolux qui offre pour tous les besoins un modèle adéquat — et vous pouvez d'ailleurs déjà vous offrir un aspirateur Electrolux à partir de fr. 298.-.


Coupon

Je vous prie de m'envoyer, sans engagement, votre documentation détaillée sur les aspirateurs Electrolux.

Electrolux

 Ménage S.A.
 9, rue Langallerie
 1003 Lausanne
 Tél. 021/2017 81

 Nom _____
 NP/Localité _____
 Rue _____

Regenpfeifer

a 20 ans:

Des prix comme

il y a 20 ans!


98.-

Conforme à la mode actuelle, et sportif: manteau d'homme, style trench-coat.

Fr. 98.- seulement

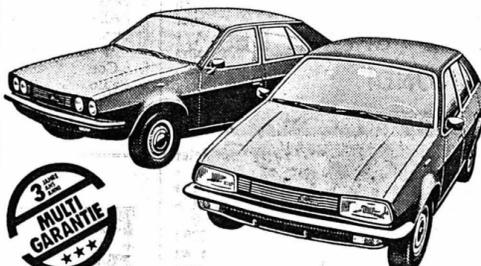
REGENPFEIFER

 Bienne: 12, rue Dufour, tél. 032 23 10 16
 Bâle: Falknerstrasse 33, tél. 061 25 52 86
 Zurich: Limmatquai 30, tél. 01 34 78 20

Jeudi vente du soir

AUSTIN PRINCESS

1800
2200



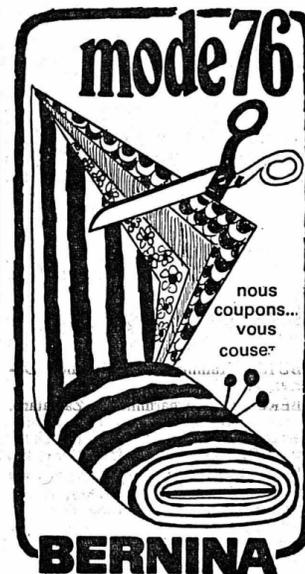
Garage de la Côte

R. Waser, Peseux ☎ 31 75 72

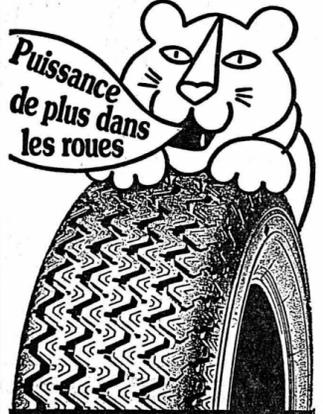
Vacances à Cattolica

(Adriatique). Hôtel tout confort. Cuisine renommée. Forfait taxes et services inclus: mai-juin et dès le 20 août: 25 fr. par personne et par jour, juillet 33 fr. haute saison 35 fr.

Renseignements, prospectus et réservations: C. Schlegel, Addoz 42, 2017 Boudry. Tél. (038) 42 29 25.


BERNINA

 Centre de couture
L. CARRARD
 Epancheurs 9 NEUCHÂTEL

 Pneu à ceinture d'acier
PUMA-Steel

MALOYA
 40 ANS qualité suisse

publicité?

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients vous oublieront

Au Garden Center de Portes-Rouges...

Juniperus	7 ⁸⁰
Erica carnea	3 ³⁰
Cytisus	7 ⁵⁰
Clematis	9 ⁵⁰
Tourbe 40 l	11 ⁹⁰
Terreau 20 l	2 ⁵⁰
Gazon 50 m ²	19 ⁵⁰

Beaux plantons de salades, laitues, etc..., en barquettes

Garden Center
Super-Centre
 Portes-Rouges

Prix MIGROS**Asperges**surgelées, pelées (pas de déchet)
prêtes à cuire

le paquet de 500 g

4¹⁰plus
actuels
que jamais!**Offre spéciale****Poulets « Optigal »**

frais, du pays

le kilo

4⁸⁰
(au lieu de 5.90)

Farce au ris de veau pour

vol-au-vent

prête à servir

les 100 g

— .80**BAISSE DE PRIX SUR LES POULETS DE FRANCE!****Pâté à la viande**

la pièce de 650 g (100 g = 1.20)

dès demain

7⁸⁰**Samedi****17****avril****Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!**

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!

Automobilistes: Aarau 1000 P Paradis des enfants. Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-.

Heures de départ: Lunch gratuit

Le Locle,	Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare		8 h 30
Neuchâtel,	Terreaux 7	9 h 00

Fiancés, amateurs de beaux meubles:
Reservez à temps vos places!

132/7

Pfister ameublements saNeuchâtel,
Terreaux 7Renseignements:
038-25 79 14**COURS du JOUR**

préparant aux diplômes de

- STÉNOGRAPHIE
- SECRÉTAIRE
- SECRÉTAIRE-COMPTABLE
- SECRÉTAIRE DE DIRECTION
- AGENCE DE VOYAGES
- EMPLOYÉE DE BUREAU (certificat fédéral de capacité)
- CLASSE DE RACCORDEMENT

Bénédict

Ruelle Vaucher, tél. 25 29 81

ÉCRITEAUX

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

OPEL ASCONA**SUMMUM DE LA CONDUITE.**

Le confort. Et les qualités d'une grande routière. Une combinaison unique qu'on a de la peine à trouver sur une autre voiture. Et en tous cas pas pour ce prix! Venez l'essayer chez nous. Elle vous attend!

Opel Ascona. Summum de la conduite grâce à une technique parfaite. Opel Ascona à partir de Fr. 12.480.— Garantie Opel: 3 ans, 100 000 km.

LE PROGRAMME DE
SÉCURITÉ-24-POINTS
EN SÉRIE SUR
TOUTES LES OPEL **24****GARAGE du ROC**
2068 HAUTERIVE

Tél. 33 11 44

GRAND CONCOURS OPEL:
1er prix: 1 City

Agents locaux: Ed. Barbey, tél. 53 28 40, Dombresson — Jean Wüthrich, tél. 41 35 70, Colombier, tél. 46 13 96, Bevaix

OPEL MANTA GT/E.**FASCINANTE.**

Fascinant, son styling élégant et dynamique. Fascinant, son vaste espace intérieur pour 4 personnes. Fascinantes, ses prestations techniques (77 kw (105 ch DIN), moteur de 1.9 litre à injection L-Jetronic). Laissez-vous fasciner par la Manta au cours d'un essai. Elle vous attend!

Opel Manta. Une voiture de rêve.

Opel Manta à partir de Fr. 15.520.—

Garantie Opel: 3 ans, 100 000 km.

Voici comment Bell vous prépare d'exquises Pâques:

Saucisse de Pâques.
Au lieu de vous affairer dans la cuisine, vous aurez tout le loisir de peindre des œufs.

Préparée avec du porc sélectionné, du bœuf, du lard et une bonne portion d'expérience des charcutiers Bell. 500 grammes Fr. 7.-.

Bell

Si vous oubliez de faire de la

publicité

vos clients vous oublieront

E. GANS-RUEDIN S.A. TAPIS

CHEMIN DES VIGNES BÔLE

NOS NOUVEAUTÉS EN TAPIS DE FOND:

BOUCLÉ LUCKY CHINÉ	Fr. 11 ⁵⁰ le m ²	En 400 cm de large	Fr. 14.50 le m ² à la coupe
BOUCLÉ VENUS CHINÉ	Fr. 14 ⁵⁰ le m ²	En 366 cm de large	Fr. 17.— le m ² à la coupe
BOUCLÉ FLAMME NYLON	Fr. 17 ⁵⁰ le m ²	En 400 cm de large	Fr. 20.— le m ² à la coupe
Minaret Imprimé	Fr. 21 ⁵⁰ le m ²	En 400 cm de large	Fr. 24.— le m ² à la coupe
Velours APPEAL	Fr. 24.— le m ²	En 400 cm de large	Fr. 27.— le m ² à la coupe

PLUS DE 100 ROULEAUX EN STOCK

E. GANS-RUEDIN S.A. TAPIS CHEMIN DES VIGNES BÔLE

FERMÉ LE LUNDI

MARIAGES**Mariages**

- Contacts
- Rencontres
- Amitiés
- Mariages

Ecrivez à agence Pro-Contact, case postale 106, 2300 La Chaux-de-Fonds 2.

Discretion assurée.

MONSIEUR

47 ans, divorcé, sans enfants, employé CFF, habitant Neuchâtel, voudrait trouver une dame sérieuse et gentille en vue d'amitié; mariage désiré.

Agence matrimoniale Marily rue Saint-Martin 4, 1003 Lausanne. Tél. (021) 23 12 55 (14 h-18 h).

SOLITAIRE ???

Si vous faites le premier pas, ce mot n'existera sûrement plus dans votre langage, puisque nous nous efforçons, par votre inscription sur une base uniquement humanitaire, de trouver le/la partenaire qui vous conviendra. Cela veut dire pas d'ordinateur, pas de visite représentative. Discretion absolue. PRO PARTNER, le partenaire de vos problèmes de cœur.

InstitutRue Centrale 99a
2500 Bienne
Tél. (032) 23 32 34

Faites-moi parvenir vos documents sous enveloppe neutre.

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse: _____

No postal. Lieu: _____

Tél. P _____

PRO PARTNER**Commerçants**

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

L'un des plus beaux lapins de Pâques* de Mercure se glisse sans difficulté dans une enveloppe.

* C'est encore une bonne idée de Tante Claire: des chèques-pralinés Mercure-Confiseur. A-envoyer sous enveloppe avec quelques mots gentils à vos amis de Lugano, de Genève, de Zurich ou d'ailleurs.

**MERCURE**
Tante Claire est gentille.

«Parmi toutes les «petites» voitures soumises aux expériences de «crash-test», c'est la VW Polo qui offre la meilleure sécurité passive en rapport avec les dimensions du véhicule.» Auto, Motor, Sport. No 5/76.

*«Crash-test» = collision expérimentale

En outre, la Polo offre:

Des qualités routières optimales.

Moteur avant transversal de 40 CV. Système de freinage anti-dérapage. Essieu arrière à bras oscillants couplés. Pneus à carcasse radiale en série.

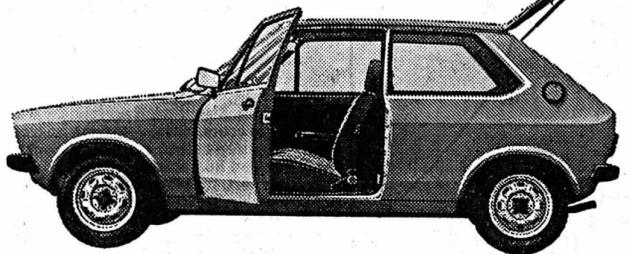
Un volume intérieur maximum.

Beaucoup de place pour 5. Volume variable du coffre. Grand hayon arrière en série.

L'économie proverbiale de VW.

Consommation d'essence très réduite: 7,3 l d'essence normale (DINI). Longs intervalles entre les révisions: 15000 km. Fiabilité VW offrant la meilleure garantie d'économie.

Toutes ces qualités VW POLO pour Fr. 9990.- seulement + transport.



VW Polo.

DD8740.4.F

INVITATION: Démonstration: tout sur CIBACHROME-A* dans un wagon.

*CIBACHROME-A - tirages couleurs directement d'après diapositives - le nouveau système d'agrandissements couleur d'ILFORD.



Mercredi 14 avril 1976
Neuchâtel
Gare principale, voie 5
10-20 heures

ILFORD

LA POISSONNERIE

- POISSONS DE MER FRAIS
- POISSONS DU LAC ET DU VIVIER
- CRUSTACÉS
- MOULES DE BOUZIQUE



M. GIFFARD - cuisinier
CHEZ LE «PETIT FRANÇAIS»
Battieux 2 - SERRIÈRES - Tél. 31 13 41

Le petit magasin au grand choix
FERMÉ LE LUNDI

«Le petit contour qui vaut le détour»



PEINTURE PAPIERS PEINTS

Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.
Tél. (038) 24 10 48.

TÉL. (038) 25 88 62
TÉL. (038) 55 27 77

Deux numéros à retenir en cas de panne de votre TV

RADIO - TV - HI-FI

Réparation Vente Location



VUILLIOMENET ET HOFER

Parcs 54, Neuchâtel Gorgier

KLEBER V12. LE PNEU AUX REFLEXES IMMEDIATS.

A Neuchâtel en vente chez:
Station-Service,
R. MAILLARD
Prébarreau,
Tél. (038) 25 62 62
Stock permanent de pneus; montage et équilibrage gratuits.

APOLLO 25 21 12 Dès demain en grande première SUISSE APOLLO 25 21 12

L'ODYSEE DU Hindenburg

avec George C. Scott - Anne Bancroft

APOLLO 25 21 12

APOLLO 25 21 12

Super-Centre
Portes-Rouges
Textile

Tablier-robe

pour dame
100% coton multicolore
sans manches
boutonné

36-46

27.-

48-52

29.-

Kitchen-aid

fantaisie, pois et rayures
rouge, vert, turquoise, marine
100% coton

11⁹⁰

S-M-L

Il peut vous coûter cher de ne pas connaître la différence entre un crédit et le crédit Rohner

Nous sommes meilleur marché - comparez!
Télécrédit 022 28 07 55
Appelez - commandez le crédit par téléphone - le paiement suit dans le plus bref délais. Encore plus rapide à nos guichets.

Nouveau!

Je préfère recevoir discrètement par poste votre documentation.

Nom _____ Prénom _____
NP/Lieu _____ Adresse _____

Banque Rohner SA

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Tél. 022 28 07 55

Un excellent cadeaux de Pâques de dernière minute... à un prix cd, bien sûr!

prix cd de Pâques fantastiques:

FELDSCHLÖSSCHEN
La Bière.
sixpack, 6x33cl
Pour que tous nos clients puissent profiter: par achat 2 sixpack max. (depuis mercredi jusqu'à épuisement du stock)
A12 prix 2.85

sucre fin cristallisé
Pour que tous nos clients puissent profiter: par achat 3 kg max. (depuis mercredi jusqu'à épuisement du stock)
prix sensationnel 1.20 1kg

Heró
Petits Pois & Carottes des Gourmets fins
870g ~~3.25~~ **1.95**

CD SUPERDISCOUNT
... préféré de la femme avisée

En couleurs... les événements de votre vie!

Service exclusif «48 heures»

UNIPHOT SA.

Neuchâtel: Americain/Gloor/Castellani,
St. Blaise: Lanzoni, Cernier: Schneider, Fleurier: Schelling,
Ste. Croix: Agliassa, Le Locle: Curchod,
La Chaux-de-Fonds: Nicolet, St. Imier: Moret.

Nous tirons vos films sur papier KODAK.

De belles photos en couleurs font d'autant plus plaisir qu'elles se font moins attendre.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Du côté de :

BOUDRY**CORTAILLOD****BEVAIX**

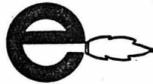
Michel Fleurs SA
Centre-Jardin
Bevaix Tél. 038 46 19 21

MICHEL-FLEURS

le centre-jardindu professionnel au service
des amateurs

ROSIERS OUTILLAGE ENGRAIS
PLANTES ARBUSTES MACHINES IDÉES

Michel Fleurs SA
Centre-Jardin
Bevaix Tél. 038 46 19 21



à votre service
depuis près de 10 ans

Michel Graf

Cortaillod - Môtiers

Tél. (038) 42 16 39 - 61 28 06

SPÉCIALISTE DU BRÛLEUR À MAZOUT• **ENTRETIEN**

par abonnements toutes marques

• **DÉPANNAGE**

permanent canton de Neuchâtel

et environs

• **CONTRÔLE**

et tests de rendement sur demande

• **ÉCHANGE STANDARD**

pour consommation réduite

• **NOS PRIX** services de qualité = services coûteux!**NOS PRIX** demandez une offre et comparez.**TAPIS DE SMYRNE**La confection de vos tapis, coussins, sera exécutée
soigneusement à des prix avantageux**P. JORDAN - GEISER**

AREUSE - Route du Vignoble 16 - Tél. 42 32 79

**ELECTRICITÉ**Toutes installations à courant fort
et courant faible, TT concessions A et B.
Magasins de vente.

Cortaillod Courtils 1 42 10 86
Neuchâtel Place-d'Armes 1 25 18 36



— ALIMENTATION GÉNÉRALE
— PRODUITS LAITIERS
— LÉGUMES FRAIS - BOULANGERIE

PRODUITS DIÉTÉTIQUES

BOUDRY

Rue Louis-Favre 43

**GARAGE LANTHEMANN**

CORTAILLOD Tél. 42 13 47

Votre agent Ford et Renault
Pour le district de Boudry

Vente et réparations toutes marques

**Hôtel du Lion d'Or**

CUISINE SOignée FAITE
PAR LES PATRONS

Salles pour banquets et mariages

JOLIE TERRASSE SUR L'AREUSE

FERMÉ LE LUNDI

M. et M^{me} Ch. Guinand
BOUDRY Tél. 42 10 16

Commerçants de Boudry, Cortaillod et Bevaix

La Feuille d'Avis de Neuchâtel - L'Express fait paraître deux fois par mois cette
page spéciale destinée à faire connaître votre région et sa vie locale.

En insérant dans cette page, votre message publicitaire acquerra un rendement
maximum.

Nos lecteurs sont également VOS CLIENTS!

Pour tous renseignements :

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
2001 Neuchâtel - Tél. (038) 25 65 01

CENTRE-JARDIN Michel Fleurs S.A., à Bevaix

La réussite d'un jeune horticulteur-fleuriste de Cortaillod et de sa femme

1. Cette raison sociale désigne le nouveau centre-jardin que vous pouvez découvrir au bord de la route nationale, entre Neuchâtel et Yverdon.

Son patron M. Michel Othenin-Girard, représente à lui seul une grande force de volonté, puisque parti de presque rien à Cortaillod en 1966, cet horticulteur-fleuriste est aujourd'hui l'un des plus importants commerçants de la branche du Littoral et du Canton.

Deux cents mètres carrés de serres il y a dix ans. Mille huit cents à présent! Et la plus grande pépinière de vente du canton (1000 mètres carrés) adjacente au nouveau Centre-Jardin Michel Fleurs SA, à Bevaix, près de l'Hippocampe (accès par le chemin qui mène au restaurant-dancing).

Michel Othenin-Girard vient donc d'ouvrir la sortie ouest de Bevaix, en bordure de la N5, le premier grand centre de jardinage du Littoral qui doit prochainement être complété par un

centre commercial de caractère artisanal. Pour l'occasion, une société anonyme a été fondée.

Cet horticulteur-fleuriste, qui s'est fait sa réputation par ses terrines et ses arrangements floraux vendus dans les magasins à grande surface de Suisse, prend donc un nouvel essor et s'installe à Bevaix, où il y a désormais tous les produits et les plantes du jardin potager ou d'agrément. Plus tard Cortaillod restera le centre des cultures et Bevaix rassemblera les dix-sept personnes qui travaillent dans l'entreprise. Plantes vertes, confections florales les plus diverses et toujours renouvelées, terrines plantes spéciales et rares, compositions pleines de fantaisie, tous les produits du jardinage et de la culture, fleurs coupées aussi, le tout avec le fameux label de qualité auquel le patron est fermement attaché.

Et puis, aussi, un secteur bazar avec poteries, céramiques, outillage et machines. Et encore toutes les graines et plantons de légumes et de fleurs. Bref, le jardin de A à Z, aussi bien pour le professionnel que pour l'amateur!

Quant à la future extension, elle prévoit un magasin exotique, une herboristerie, des antiquités, un horloger, des artistes peintres, etc.

Le tout sera agrémenté, pour petits et grands, d'un jardin peuplé d'animaux et d'une mare pittoresque.

M. Othenin-Girard, sa femme, ainsi que leur équipe spécialisée, plus optimistes que jamais, n'ont pas hésité à parier sur l'avenir. Leur nouveau Centre-Jardin de Bevaix, qui est ouvert même le dimanche et trois soirs par semaine (les mardis, jeudis et vendredis) jusqu'à 21 heures, en est une magnifique preuve.

G. Mt



M. Michel Othenin-Girard, de Cortaillod (à droite) et son associé M. Laurent Waldvogel, dans le nouveau Centre-Jardin de Bevaix. (Avipress Baillod)

L'administrateur communal de Bevaix: «Nous faisons un travail passionnant»

M. Roger Cuche exerce depuis six ans la fonction d'administrateur communal à Bevaix avec l'aide de deux employés à plein temps, d'un autre à mi-temps et d'un apprenti. Comment conçoit-il son travail?

— Certes, l'administration générale, la correspondance, les participations aux séances de l'exécutif et du législatif avec voix consultative constituent la plus grande partie de mon travail, mais par-dessus tout, nous sommes ici au service de la population, pour l'accueillir, l'aider à accomplir des démarches et l'informer...

L'IMPORTANCE DE L'ACCUEIL

A Bevaix, M. Cuche et ses collaborateurs misent sur la qualité de l'accueil afin que les administrés se sentent à l'aise au bureau communal:

— Souvent les administrés ne sont pas au courant des règlements communaux même lorsqu'ils sont visés par eux. Il s'agit donc de les orienter et de faire preuve de disponibilité lorsqu'ils viennent nous consulter...

A Bevaix, à la mi-mars, il y avait 58 chômeurs dont 32 partiels. Au bureau communal, tout est mis en œuvre pour essayer de les placer, d'abord dans la commune, puis par le biais de l'Office cantonal du travail, mais ce n'est pas facile de le faire:

— Certains de nos chômeurs, ayant une bonne qualification professionnelle, ont dû s'«expatrier» dans d'autres cantons et cette situation nous préoccupe...

Une lueur d'espoir: le marché du travail a l'air de se stabiliser et connaît peut-être une amélioration dans les semaines à venir. Le bureau communal accorde aussi une grande importance aux nouveaux venus qui ont

besoin d'obtenir un tas de renseignements sur la localité: autorités, écoles, sociétés locales, impôts, prestations, etc.

La population (2350 âmes) s'est stabilisée, mais il y a eu des départs d'étrangers, dont certains bénéficiaient du permis d'établissement.

M. Cuche nous a aussi parlé de la position de l'administrateur communal:

— Il s'agit d'une profession intéressante, animée, variée, exigeant de la précision, de la patience, de l'ordre, de l'entregent. Mais l'administrateur communal ne doit jamais s'ingérer dans les questions politiques. Sa mission est d'appliquer les décisions des autorités et de gérer les affaires communales...

Ici aussi, les fonctionnaires communaux sont polyvalents afin de pouvoir remplacer au pied levé un collègue absent ou malade. L'achat récent d'un petit ordinateur d'occasion permettra une organisation plus rationnelle du travail. Pour l'heure, la machine calcule les salaires et les impôts. Plus tard, elle sera programmée pour la comptabilité générale, les services industriels et les facturations diverses.

ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES

M. Cuche, enfin, estime que les contacts avec ses collègues des villages voisins, en premier lieu, puis du canton, sont très utiles:

— Les administrateurs et les fonctionnaires communaux ont intérêt à se connaître et à échanger des expériences... Bref, M. Cuche aime son travail et les contacts humains. Il fait partie de sociétés locales, mais en dehors du bureau communal il s'abstient de parler travail:

— Il faut aussi penser à la vie familiale et sociale... J. P.

Mathématique moderne à l'École des parents

En février et en mars de cette année a eu lieu, au collège de Vauvillers, à Boudry, un troisième cours de mathématiques modernes.

Ce cours fut suivi par une cinquantaine de parents enthousiastes.

Il se donna en cinq leçons, sous la direction de M. Luc Francey et de trois monitrices. Nous avons noté à plusieurs reprises l'intérêt croissant que témoignent les parents pour ce genre d'enseignement à l'école. Après avoir été mis au courant de ces nouvelles méthodes, ils seront eux-mêmes mieux en mesure de suivre et comprendre leurs enfants et de les aider dans leurs problèmes scolaires.

On ne peut non plus nier la portée psychologique qui entre en jeu en fortifiant en quelque sorte l'autorité des parents dans leur système éducatif. S'exprimant sur leurs impressions de ces cours, certains parents les trouvent même trop courts, avec cinq leçons ce qui est de fort bon augure.

D'autre part, vu le succès obtenu, l'École des parents de Boudry envisage la mise sur pied d'un cours de lecture, lequel, à n'en pas douter trouvera la même audience auprès des participants. Il convient de rendre ici hommage à l'activité d'un comité qui se dépense sans compter et qui surtout a su créer le climat nécessaire au succès. Wr.

L'artériosclérose par le D^r Rochani

Pour un public saturé de mises en garde, de conseils et de recommandations concernant le cancer, la pollution ou les dangers du tabac, etc., c'est faire œuvre utile dans le domaine de l'information que d'organiser des conférences de ce genre.

A la salle polyvalente de Vauvillers, à Boudry, celle du D^r Rochani fut une véritable révélation pour ses auditeurs.

Chirurgien spécialisé dans les affections et les opérations vasculaires, le D^r Rochani fit un exposé général sur l'artériosclérose. Partant déjà des sources de cette maladie, il établit le développement par des statistiques impressionnantes: en 1967, 800.000 personnes sont mortes en Europe d'affections vasculaires et cette maladie a augmenté de 50% chez les hommes de 35 à 40 ans.

Les causes sont nombreuses et multiples: tabac, pollution, obésité, drogue, alcool, hypertension, bruit, consommation abusive des médicaments. Aux Etats-Unis, un malade sur dix décède des suites d'abus de médicaments.

Dans la seconde partie de sa conférence, l'orateur montra au moyen de diapositives, les ravages causés par la maladie dans les artères du corps humain. La troisième partie fut consacrée à un film montrant un opération vasculaire d'un cas d'artériosclérose. Il s'agissait de l'ablation d'une grosse artère abdominale complètement sclérosée et son remplacement par une section d'artère en plastique.

C'est à l'individu lui-même à se discipliner, à se modérer, à éviter ces terribles abus en tout et surtout éviter de tomber dans le piège classique: un bon verre n'a jamais fait de mal, il n'y a rien de meilleur «qu'un bon repas», un «bon cigare ou une cigarette»! Actuellement, les excès font plus de morts que les guerres! Wr.

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse et étranger

Transports de pianos
Devis gratuit sans engagement
prix modérés

CLAUDE JORNOD

Faubourg du Lac 43 - Tél. (038) 24 23 75



adelboden pour le ski
Schwandfeldspitz/Tschenten

à quelques minutes au-dessus du village!

Yakari

le mensuel en couleurs
qui passionne les enfants vous souhaite de
Joyeuses Pâques!

■ Je désire faire cadeau de Yakari. Veuillez m'envoyer un exemplaire gratuit et une carte d'abonnement.
Vous pouvez aussi obtenir Yakari et vous abonner dans les kiosques.
6 mois (6 numéros) Fr. 17.— 1 an (12 numéros) Fr. 32.—
2 ans (24 numéros) Fr. 59.—
Dans les kiosques Fr. 3.— l'exemplaire.
Editions Yakari Case 599 1001 Lausanne Tél. 021 20 31 11



**SUR 100 PROPRIÉTAIRES
DE TONDEUSES À GAZON**

60 sont insatisfaits parce que mal informés lors de l'achat.

A prix égal, je vous garantis une tondeuse meilleure parce que j'ai fait des constatations dans mon atelier de réparations.

Vous achetez mieux et pas plus cher chez:

TOSALLI - TONDEUSES À GAZON
COLOMBIER - AV. DE LA GARE - TÉLÉPHONE 41 23 12

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

17.40 (C) Point de mire
17.55 (C) Téléjournal
18.00 (C) TV jeunesse
18.25 (C) Courrier romand
18.50 (C) L'ami Gédéon
18.55 (C) Le «Trois de cœur»
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.20 (C) Regan
21.10 (C) Plateau libre
22.10 (C) Oscar Peterson
22.30 (C) Téléjournal

17.25 (C) La boîte à images
17.30 (C) Flash journal
17.40 (C) Palmiers des enfants
17.55 (C) Chiffres et lettres
18.20 (C) Actualités régionales
18.45 (C) Y'a un truc
19.00 (C) Antenne 2 journal
19.20 (C) D'accord, pas d'accord
Dossiers de l'écran
19.30 (C) Vérités
et mensonges
(C) Débat
22.15 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE III

16.15 (C) Magazine privé
17.00 (C) La maison des jouets
18.10 (C) TV culturelle
18.40 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) Animaux entourés de soins
19.30 (C) Point de vue régional
19.35 (C) Reportage
20.00 (C) Téléjournal
20.25 (C) Magazine
politique
21.10 (C) Typologie et physiologie
des conducteurs d'auto
21.15 Le commissaire
22.15 (C) Téléjournal

12.15 (C) Relais de T F 1
17.45 (C) Pour les jeunes
18.05 (C) Télévision régionale
18.20 (C) Actualités régionales
18.40 (C) Tribune libre
18.55 (C) F R 3 actualités
19.00 (C) Jour pour tous
19.30 (C) Le mataf
21.05 (C) F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.10 (C) Telescuola
10.00 (C) Telescuola
10.50 Fine
18.00 (C) Ora g giovani
18.55 La bell'eta
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Occhio critico
20.15 Il regionale
21.00 (C) Un uomo
a nudo
22.30 (C) Telegiornale
22.40 (C) Disco su ghiaccio

8.10 (C) Telescuola
10.00 (C) Telescuola
10.50 Fine
18.00 (C) Ora g giovani
18.55 La bell'eta
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Occhio critico
20.15 Il regionale
21.00 (C) Un uomo
a nudo
22.30 (C) Telegiornale
22.40 (C) Disco su ghiaccio

FRANCE I

11.15 Réponse à tout
11.30 Midi première
12.00 T F 1 actualités
12.35 Restez donc avec nous
13.45 Dossier secret des trésors
15.40 (C) Restez donc avec nous (2)
17.15 A la bonne heure
17.45 Pour petits et grands
18.20 Actualités régionales
18.40 Minutes pour les femmes
18.45 Alors raconte...
19.00 T F 1 actualités
19.30 L'oe des neiges
20.25 Ces années-là
21.25 Pleine page
22.25 T F 1 dernière

16.15, téléjournal. 16.20, expéditions dans le règne animal. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Klimbim. 21 h, L'île des roses. 23 h, téléjournal.

ALLEMAGNE I

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, un monde sans soleil. 17.40, plaque tournante. 18.20, Popeye. 18.35, Die Enterprise. 19 h, téléjournal. 19.30, les merveilleux bateaux. 21 h, téléjournal. 21.15, point chaud. 22 h, aspects. 22.45, hockey sur glace. 23.50, téléjournal.

16.15, téléjournal. 16.20, expéditions dans le règne animal. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Klimbim. 21 h, L'île des roses. 23 h, téléjournal.

ALLEMAGNE II

13.15 (C) Magazine régional
13.30 (C) Aujourd'hui Madame
14.30 (C) Le saint
15.20 (C) Aujourd'hui magazine
16.30 (C) Fenêtre sur...
17.00 (C) Collection, collectionneur

16.30, mosaïque. 17 h, téléjournal. 17.10, un monde sans soleil. 17.40, plaque tournante. 18.20, Popeye. 18.35, Die Enterprise. 19 h, téléjournal. 19.30, les merveilleux bateaux. 21 h, téléjournal. 21.15, point chaud. 22 h, aspects. 22.45, hockey sur glace. 23.50, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures de 6 h à 23 h, puis à 23.55. 6 h, le journal du matin et à 6 h, 7 h, 8 h, éditions principales. 7.35, billet d'actualité. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, chronique routière. 8.25, mémento des spectacles et des concerts. 8.40, microscopie. 9.05, la puce à l'oreille. 10.05, quel temps fait-il à Paris. 12 h, le journal de midi. 12.15, les uns, les autres. 12.30, édition principale. 13 h, le rendez-vous de l'humour et de l'humour. 13.05, décrochez la une. 14.05, des ronds dans l'eau.

16.15, Les bricoleurs terribles (7). 17.05, en questions. 18 h, le journal du soir. 18.20, édition régionale. 18.40, informations sportives. 18.50, revue de la presse suisse allemande. 19 h, édition nationale et internationale. 19.30, lettres romandes. 20.05, contact. 22.05, baisse un peu l'abat-jour. 23.05, blues in the night. 24 h, hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h, Suisse-musique. 9 h, informations. 9.05, le temps de penser: Proust et la musique. 9.45, idées en cours. 10 h, Le chène et la cathédrale. 10.40, le Lied et les compositeurs français. 11 h, Suisse-musique. 12 h, midi-musique. 16 h, Suisse-musique. 17 h, tutti tempi. 17.30, rhythm'n'pop. 18 h, informations. 18.05, rediemele. 18.30, anthologie du jazz. 18.55, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, novitads. 19.40, nouveautés du jazz. 20 h, informations. 20.05, le tour du monde de la pièce radiophonique: Oh! les beaux jours, paroles et musique. 23 h, informations. 23.05, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05, espresso. 9.05, tubes d'hier, succès d'aujourd'hui. 10 h, le pays et les gens. 11.05, fanfare. 11.30, divertissement. 12 h, la chronique verte. 12.15, félicitations. 12.40, rendez-vous de midi. 14.05, magazine féminin. 14.45, lecture. 15 h, concert lyrique: extraits de Don Pasquale, Donizetti.

16.05, entretiens. 17 h, onde légère. 18.20, musique légère. 18.45, sport. 19 h, actualités, musique. 20.05, théâtre. 21.05, musique populaire. 22.05, jazz. 23.05-24 h, musique classique légère non-stop.

TV DÉPANNAGE
toutes marques
Annoncé avant
Réparé le même jour
9 h
Jeanneret S. A. Tél. (038) 24 57 77

HOROSCOPE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront peu réfléchis, emportés par leur élan ils commettront bien des maladrotes mais ils auront le cœur sur la main.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Les petites questions quotidiennes semblent compliquées, vous en viendrez à bout. **Amour:** Vous n'êtes pas sur la même longueur d'ondes que l'être aimé et vous vous obstinez à courir derrière l'harmonie. **Santé:** A un peu de nervosité près, elle s'annonce très bonne, vous avez de la vitalité pour dix.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Dans la mesure du possible donnez satisfaction. **Amour:** Vos effusions sentimentales ne souffriront pas d'écarts, elles seront empreintes de sagesse. **Santé:** Ne réveillez pas vos anciennes allergies. Elles atteindraient un grand point d'intensité.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail: Bonne période pour le 1^{er} décan qui est très privilégié et pour longtemps. **Amour:** Vous bénéficiez encore de la protection des astres, la vie sera belle et tendre. **Santé:** Elle était franchement médiocre, vous feriez bien de ne pas trop compter sur elle.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Vous avez toutes les chances de bien conduire votre activité, de lui donner liberté et disposition originales. **Amour:** Une attitude distante, un silence inexplicable seraient mal interprétés. **Santé:** Évitez les régimes trop stricts, ils ne vous conviennent pas. Ils doivent soutenir en effet votre dépense d'énergie.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Tout ce qui s'appuie sur un certain idéal a des chances de réussir pleinement. **Amour:** Un rien de vague à l'âme percera dans vos rapports amoureux, vous serez nostalgiques sans raison. **Santé:** Le souci de conserver une silhouette élégante, vous aide à contraindre votre gourmandise.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Votre intuition sera bonne et pourra vous guider vers la réussite. **Amour:** Le sentiment que vous éprouvez satisfait pleinement votre idéal. **Santé:** Soyez pru-

dent au cours de vos voyages. Ne vous grisez pas de vitesse.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Vous pouvez prendre des initiatives, pesez le pour et le contre. **Amour:** Vous pratiquez l'amitié avec un grand désintéressement, une foi profonde dans la valeur de ce sentiment. **Santé:** Les méthodes modernes vous réussissent très bien, vous en comprenez le mécanisme.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Les postes de grande responsabilité vous offrent l'occasion de vous affirmer. **Amour:** Succès et satisfactions mais risques de complications si vous êtes déjà lié. **Santé:** N'irritez pas vos points faibles, ne négligez pas les exigences de votre régime.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Pas de vrais problèmes que vous sauriez résoudre, peu à peu vous améliorerez votre situation. **Amour:** Il n'y aura bientôt plus de solitaires, ni de célibataires. **Santé:** Vous avez raison de considérer votre santé avec beaucoup d'attention.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Cherchez à maintenir votre vie commerciale en pleine activité. **Amour:** Efforcez-vous d'écartier le côté gris de la vie pour la voir en rose. **Santé:** Accomplissez chaque jour quelques exercices de gymnastique, destinés à un entretien musculaire général.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

Travail: Vous savez mettre en rapport les personnes destinées à travailler ensemble. **Amour:** Un sentiment profond dicte vos actes, il vous plaît de lui réserver le meilleur de vous-mêmes. **Santé:** Pas de fatigue excessive, vous serez tenté d'en faire trop comme chaque fois.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Les intellectuels seront prudents et n'exprimeront pas trop librement leur pensée. **Amour:** Amitié ou amour c'est la nouvelle phase que vous inaugurez. **Santé:** Une mauvaise circulation est à la merci d'un changement de température, d'une congestion.

MOTS CROISÉS

Problème N° 495

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

1. Groupe d'habitants d'un certain confort. 2. Est cher aux nudistes. Souffle. 3. Troupier américain. Liste énumérative. Entre familles. 4. Oxyde d'un métal rare. Fait sortir. 5. Circulent en Roumanie. Amiral allemand. 6. Fixa solidement la cargaison. Est amusant. 7. Possessif. Prendre une expression de gaieté. Symbole. 8. Siège des usines Krupp. Possessif. 9. Absence de travail. 10. Le grand est réservé à la vedette. Ouvrier en soierie.

VERTICALEMENT

1. Grande horloge de précision. 2. Allongeras. 3. Pronom. Élément mouvant. Argile rouge ou jaune. 4. Préposition. Prénom féminin. 5. Etabli avec précision. 6. Lettre grecque. Affluent du Rhin. Deux cents. 7. Transparente. Intenta une action en justice. 8. Adverbe. Nom de deux chaînes de montagnes. Sort du Jura. 9. Franchissent le seuil. Indique une alternative. 10. Commétraient un meurtre.

Solution du N° 494

HORIZONTALEMENT: 1. Saladier. - 2. Usine. Tard. - 3. Sème. Tue. - 4. Ce. Tige. In. - 5. Utah. Alot. - 6. Lai. Prusse. - 7. El. Pied. EE. - 8. Niat. Ails. - 9. Téméraire. - 10. Ere. Entêté.

VERTICALEMENT: 1. Succulente. - 2. As. Etaler. - 3. Lis. Ai. Ame. - 4. Aneth. Pie. - 5. Demi. Pire. - 6. Egar. An. - 7. Et. Eludait. - 8. Rat. Os. Ire. - 9. Ruisselet. - 10. Edentés.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire: Louis de Meuron, peintures.
Musée d'ethnographie.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle.
Galerie des Amis des arts: Daniel Schinasi, peintures et dessins; Helga Leuenberger-Schuh, gouaches.
Galerie Ditesheim: Michel Folon, gravures.
Galerie Contact: René Debossens, peintures.
Galerie Média: Angel Duarte, sculptures et gravures.
TOURISME. - Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. - Studio: 21 h, Un sac de billes. Bio: 18 h 15 et 20 h 45, Vol au-dessus d'un nid de coucou. 16 ans. 3^{ème} semaine.
Apollo: 15 h et 20 h 30, Calmos. 18 ans. 2^{ème} semaine. 17 h 45, La honte. 16 ans.
Palace: 15 h, 18 h 45 et 20 h 45, La fête sauvage. Enfants admis. 2^{ème} semaine.
Arcaides: 20 h 30, La toile d'araignée. 16 ans.
ReX: 20 h 45, Le bon et les méchants. 16 ans. 3^{ème} semaine.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escalade, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Milord, Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Vieux-Vapeur.
Urgences: La main tendue, tél. 143.

Parents informations - Tél. 25 56 46 (14 h à 16 h).

Pharmacie d'office: K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 22 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: région Boudry - 14 Côte. M. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numag 1: Léon Zack, huiles et lavis; Irène Zack, sculptures.
Galerie Numag 2: Jean-Pierre Grom, exposition sur 2 thèmes. Fred Perrin, sculptures.

HAUTERIVE

Galerie 2016: Marco Pellegrini, sculptures.

LE LANDERON

Galerie Eric Schneider: Léo Rimensberger, peintre et sculpteur.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 12 h 30, Rosebud.

Prêt-à-porter
chevel
couture
NEUCHÂTEL
2, RUE SAINT HONORÉ - TÉL. 25 43 46

DESTINS HORS SÉRIE

JEAN-AUGUSTE SUTTER

CHARABIA JURIDIQUE



Quelques jours plus tard, Blake et Field arrivent à Hock-Farm en compagnie de D' Brandt. Tout en lui serrant la main, Sutter éprouve un indéfinissable sentiment de malaise. Ses yeux noirs profondément enfoncés ont un regard étrange. De plus, une sorte de magnétisme se dégage de sa personne tout entière. Sutter se sent néanmoins confiant, car Brandt lui affirme avoir déjà soigné avec succès des cas plus graves que celui d'Auguste. En effet, dès les premières visites, le jeune homme semble plus calme.



Blake et Field reviennent à la charge pour inciter Sutter à profiter de cette amélioration pour obtenir d'Auguste qu'il signe la restitution de tous les biens au nom de son père. « C'est votre intérêt seul qui nous pousse à vous donner ce conseil », prétendent les deux compères. Sutter ne dit pas non, mais il craint que sa présence ne provoque une nouvelle crise nerveuse chez Auguste. Interrogé à ce sujet, Brandt promet de préparer le jeune homme à cette entrevue. « Il suffit de quelques précautions, et surtout que vous observiez bien les consignes que je vous donnerai. »

RÉSUMÉ: Après sa tentative de suicide, Auguste traverse des crises d'apathie ou d'hystérie. Blake et Field, en faveur auprès de Sutter, lui recommandent un nouveau médecin.



Blake, Field et le docteur se mettent aussitôt à rédiger l'acte de donation. Un soir avant le dîner, les trois hommes présentent à Sutter un volumineux document de vingt-six pages. « Diable! s'étonne-t-il. Faut-il tant de mots pour dire tout simplement qu'Auguste me restitue ce qui m'appartient? » - « On ne prend jamais assez de précautions avec la loi! » dit Brandt d'un ton sentencieux. « Si nous ne précisons pas chaque détail, ajoute Blake, Auguste, quand il ira mieux, pourrait contester la validité de cet acte! »



« Bon, bon, dit Sutter. Passons à table. Je verrai cela après le repas. » Comme à l'ordinaire, le dîner est excellent, les vins abondants et les trois larrons s'arrangent pour faire boire copieusement leur hôte. Lorsque Sutter entreprend la lecture de l'acte, son esprit est un peu embrumé. Dès les premières lignes, il s'écrie: « Ce charabia juridique m'assomme! Je n'aurai jamais la patience de lire tout ça! Je vous fais confiance, messieurs! » Et, ainsi que l'espantoiment les auteurs de ce « charabia », il signe sans lire, tandis que les trois hommes échantent un clin d'œil complice...

Demain: Séance d'hypnotisme

NOTRE FEUILLETON

L'HACIENDA MAUDITE

par Liliane Robin
LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

— Quelles nouvelles Felipe t'a-t-il apportées de Bogota? Jorge avait ôté sa chemise et s'aspergeait d'eau le visage et le torse.
— Tu vas le savoir, dit-il. Les autres doivent se poser la même question. Va les rejoindre!
Sa voix était brève, sèche. Roxana n'insista pas et obéit. Quand il eut revêtu sa chemise, Jorge sortit à son tour. Les hommes rassemblés au milieu du campement l'attendaient. Roxana et Rosalia étaient avec eux. Jorge s'approcha:
— Il n'y a rien de nouveau pour le moment, déclara-t-il. Felipe a fait connaître nos exigences à Alvaro. Les pourparlers sont en cours, il faut attendre.
Quand, qui machonnait pensivement un brin d'herbe, questionna:
— Pas d'information au sujet de Juan?
A cette interrogation qu'elle n'avait osé formuler, le regard de Rosalia s'anima. La réponse décevante de Jorge eut tôt fait d'éteindre son intérêt.
— Miguel ni Felipe n'en ont obtenu. Je pense qu'il est toujours emprisonné à Bogota... Que chacun retourne à ses occupations. Il y a du bois à couper, la corvée d'eau à faire et le reste. Travaillez, l'attente vous paraîtra moins longue.
Les hommes se dispersèrent, tandis que Santana se dirigeait vers la géole de Maria Alvaro.

Comme à son habitude, il ouvrit la porte d'une poussée brusque et demeura interdit. Son saisissement ne venait pas du cri qui avait fusié des lèvres de Maria, mais de la vision qu'il avait eue l'espace d'un éclair, avant qu'elle ne protège sa nudité d'un geste prompt, avec sa blouse de soie.
— Butor! Rustre! cria-t-elle, courroucée. Sortez! Allez-vous-en!
D'une main, elle lui lança la cruche vide qu'il évita de justesse et qui alla s'écraser avec fracas contre l'huis qu'il venait de refermer. Il éclata de rire et la fureur de Maria redoubla. Les joues enflammées, les yeux étincelants, elle répéta:
— Sortez d'ici! Allez-vous-en!
Désinvolte, il lui tourna le dos et marcha jusqu'à l'étroite fenêtre percée dans le mur, en disant:
— Je n'en ferai rien, j'ai à vous parler. Hâtez-vous de vous rhabiller.
Mria comprit qu'elle devrait supporter sa présence. Le surveillant du coin de l'œil, elle commença de vêtir son corps humide, qu'elle venait de baigner pour lutter contre la moiteur du réduit.
Santana demeura immobile pendant trois ou quatre minutes, puis il demanda:
— Puis-je enfin me retourner?
Elle répondit par l'affirmative de mauvaise grâce et il pivota lentement vers elle. A l'expression révoltée de son visage, il vit que sa colère n'était pas apaisée.
— Vous n'êtes qu'une brute, commença-t-elle. Un...
— Croyez bien que je n'ai pas fait exprès de choisir ce moment.
— Vous seriez bien capable du contraire. Vous ne respectez rien, vous...
— Assez! Je suis venu vous donner des nouvelles de Bogota. Dompnée, brusquement calmée, elle capitula et son regard se fit interrogateur.
— Votre père a été rassuré, poursuivit-il. Il sait maintenant

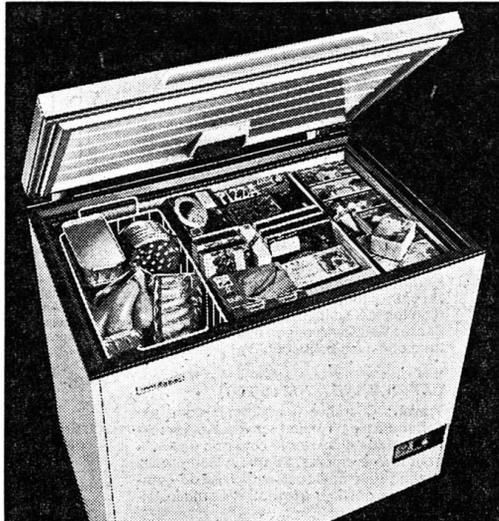
entre les mains de qui vous êtes et ce que nous exigeons pour vous rendre à lui.
— Quelles sont ces prétentions?
— La libération sans condition de l'homme qui est accusé de tort d'avoir tué votre frère Francisco et une somme d'argent qui lui permettra de quitter la Colombie avec sa famille.
— Appelez ça une rançon, dit-elle avec mépris.
— Une petite compensation pour un emprisonnement arbitraire serait un mot plus juste.
— Allons donc, ce Juan Grimez est un criminel et vous êtes tous ses complices.
Santana fit preuve d'une louable patience:
— Nous n'avons fait qu'effleurer cette question, l'autre jour. Mettons les choses au point une fois pour toutes. Je vais vous dire comment les faits se sont déroulés et, si vous êtes honnête envers vous-même, vous les admettrez.
— Inutile. Je sais que...
— Vous ne savez rien de l'existence que nous menions à l'hacienda.
Se campant devant elle, il planta ses yeux gris dans les siens:
— Etes-vous jamais allée visiter l'une des propriétés que votre père possède dans le Tolima? Savez-vous qu'il est le propriétaire le plus redouté — même par ses pairs — de toute la province? Non, n'est-ce pas. Vous vous désintéressez de tout cela, pourvu que s'enrichisse votre famille!
— Je ne vous permets pas...
— Ecoutez-moi! J'étais à l'hacienda depuis presque deux ans, lorsque le drame est arrivé. Je commandais une vingtaine d'hommes mal nourris, mal payés et qui travaillaient dans des conditions de rendement plus que pénibles. A deux reprises, et à l'occasion de ses rares visites, j'ai tenté d'attirer l'attention de votre père sur cette situation. Il est resté aveugle et sourd. Un matin, ces gens m'ont demandé de prior votre père de venir à l'hacienda pour une inspection, afin qu'il se rende compte de leurs difficultés et qu'ils puissent lui présenter leur doléances,

dialoguer avec lui. Au lieu de se déplacer, le Señor Alvaro a envoyé votre frère Francisco, non pour les entendre, mais pour mater ce qui n'était qu'une légitime protestation et qu'il considérait comme une inadmissible révolte. Ces gens ne voulaient qu'un relèvement de leur salaire et un horaire moins rigoureux, surtout au moment de la récolte du café. Ils espéraient la compréhension et votre frère les a traités comme des bandits ou des agitateurs révolutionnaires qu'ils ne sont pas. Tête, Maria exprima son scepticisme:
— A mes yeux, leur comportement passé et actuel prouve le contraire.
— A vos yeux, ils n'ont que le droit de se taire, n'est-ce pas? s'écria Santana avec violence.
Choquée par sa brutalité, elle voulut protester, mais il enchaîna, poursuivant son récit:
— Votre frère les a menacés et, parce que Mario a osé lui tenir tête et s'est un peu trop approché de son cheval, il l'a cravaché et l'a lâchement fait frapper par ses gardes du corps, qui venaient de parcourir avec lui et à cheval, en ma compagnie, les terres de l'hacienda.
Très pâle soudain, Maria secoua la tête:
— Je ne puis croire que Francisco s'est conduit de la sorte.
— Je vous décris mot pour mot ce qui s'est passé, scanda Jorge Santana.
Avec un tel accent de vérité qu'il ébranla la conviction de Maria. Perfide, le doute commença de s'insinuer en elle, tandis que celui qui avait été le contremaître de son père reprenait:
— Quand je suis arrivé sur les lieux, après avoir reconduit ma monture à l'écurie, Mario gisait à terre et les gardes continuaient de le rouer de coups. Je me suis interposé et votre frère a fait cesser les violences, non sans dire que cela servirait d'exemple.

Prix MIGROS plus actuels que jamais!

Surgelez et économisez!

mio★star



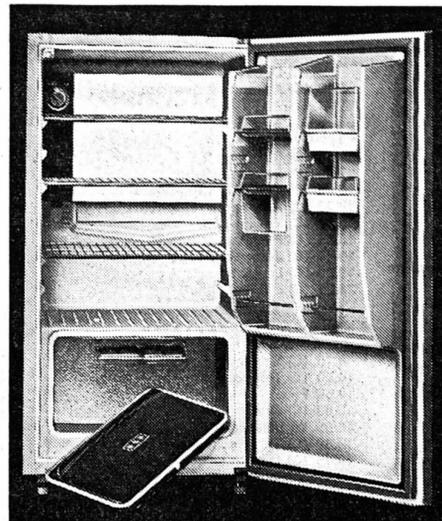
Bahut-congélateur

Capacité utile **324 litres** (selon IRM). Bâti entièrement en acier thermolaqué. Commutateur pour congélation rapide. Isolation remarquable. Compresseur très puissant. Raccord à toute prise de terre de 220 volts. Approuvé par l'ASE. Avec corbeille à suspendre, corbeille au sol, thermomètre et grattoir à glace.

650.-



mio-star - la qualité à prix Migros
... dans le service également!



***Réfrigérateur

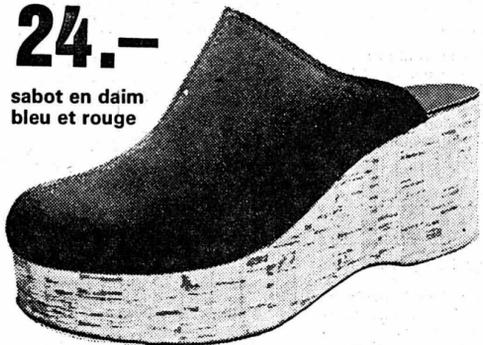
Capacité utile **173 litres**, compartiment de congélation*** de 23 litres. Dégivrage automatique, équipement luxueux, clayettes déplaçables, contre-porte profonde, bacs pratiques en matière plastique. Approuvé par l'ASE.

530.-

MIGROS

24.-

sabot en daim
bleu et rouge



BAZAR

Neuchâtel, 7 rue des Epancheurs
autres magasins:

Bienne	Liestal
Delémont	Föllinsdorf
Soleure	Allschwil
Olten	Bâle

BAZAR

DÉMÉNAGEMENTS

D'un étage à l'autre, ou dans le monde entier

UN SEUL SPÉCIALISTE:

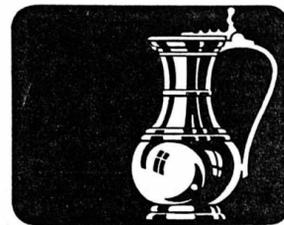
WITTWER

Plus de 100 ans d'expérience Tél. 25 82 82

Si vous oubliez
de faire de la publicité

vos clients vous oublieront

peka

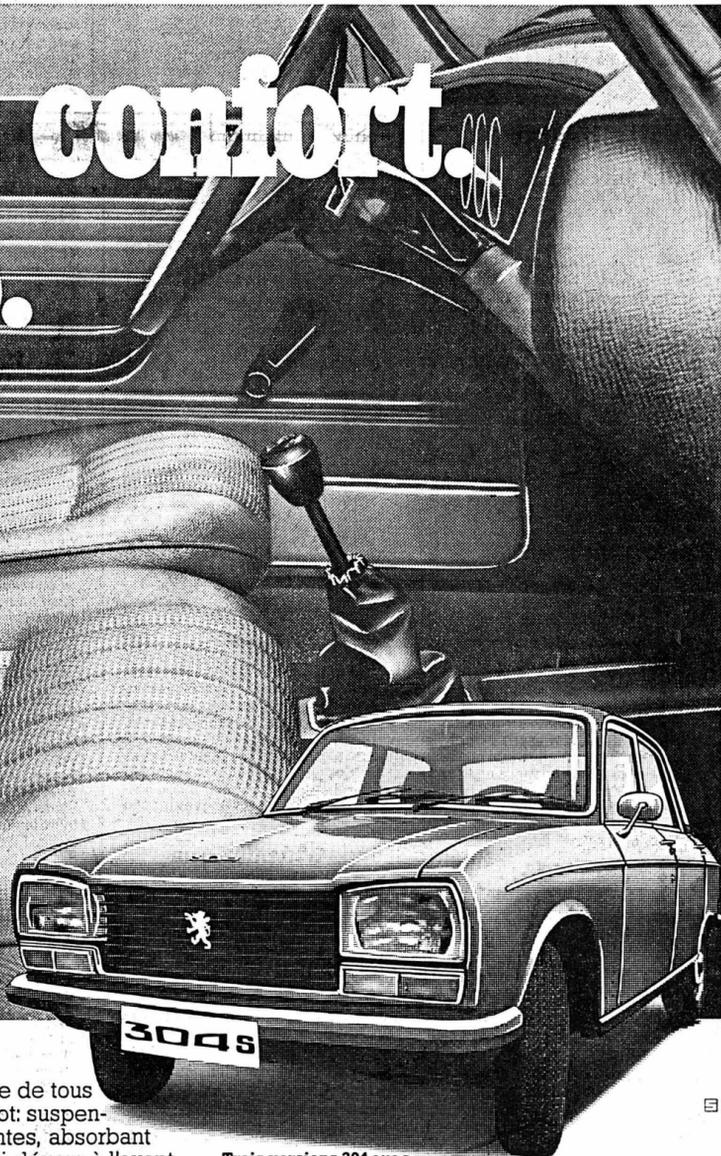


PAUL KRAMER NEUCHÂTEL SA
MÉDAILLES ET ORFÈVRES
MAILLEFER 15 2002 NEUCHÂTEL
TÉL.: 038 - 25 05 22

Demandez notre catalogue "ETAIN"
Une visite à notre salle
d'exposition s'impose

Brio sportif et confort. Peugeot 304 S.

Une 5 places confortable
et pleine de tempérament.



Ce qui vous séduit au premier abord, dans cette étonnante 1300, c'est le confort de ses sièges moelleux, son luxe et son espace intérieurs. Voiture raffinée, la Peugeot 304 S est dotée en série d'un équipement très riche, comprenant appui-tête, compte-tours, toit ouvrant et une peinture métallisée! Ses quatre larges portes ouvrent à 90°. Le volume de son vaste coffre totalise 415 litres.

Son moteur plein de fougue, moderne et sportif fait monter la 304 S de 0 à 100 km/h en 14,0 secondes. Avec un tel tempérament, les dépassements sont plus sûrs, et cette traction avant colle à la

route dans les virages.

Le brio de la 304 S se double de tous les atouts de la sécurité Peugeot: suspension à quatre roues indépendantes, absorbant toutes les inégalités; barres anti-dévers à l'avant et à l'arrière; freins à disque à l'avant, avec assistance et régulateur de freinage; phares halogènes... etc.

Le secret Peugeot: L'équilibre parfait d'une conception globale moderne, où confort, robustesse, performance et sécurité forment un tout parfaitement harmonisé. Une telle réussite automobile, il faut l'avoir éprouvée, au moins par un essai!



PEUGEOT 304 S

Sécurité, confort, robustesse.

Trois versions 304 avec
1288 cm³, puissance fiscale
5,76 CV.

Limousine 304 S: 4 portes,
5 places, teintes métallisées.

Limousine 304 GL: 4 portes,
5 places.

Break 304 SL: 4 portes,
5 places, teintes métallisées.
Jusqu'à 1500 litres de volume
utile. 460 kg de charge utile.

Je désire recevoir une documentation sur les trois versions de la Peugeot 304.

Nom: _____

Adresse: _____

NPA et lieu: _____

Découpez et envoyez à Peugeot-Suisse S.A., 3000 Berne 31

FAN 2

- Le programme anti-corrosion de Peugeot**
- Protection des passages de roues (protection de gravrière).
 - Accessoires métalliques extérieurs en acier inoxydable.
 - Peinture par immersion et en 6 phases:
 1. Bain dégraissant.
 2. Phosphatation (1ère application anti-corrosive).
 3. Traitement par bain électrophorèse et diffusion dans les corps creux (2ème protection).
 4. Couche d'apprêt.
 5. 1ère couche de laque synthétique.
 6. 2ème couche de laque synthétique.

PAS DE
SOUCIS
NOUS
SOMMES
LA

ALFRED GROSS

Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Machines à laver

Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

MENUISERIE
EBÉNISTERIE

Martial RITZ S.A.

NEUCHÂTEL
Ecluse 76 Tél. (038) 25 24 41

TONDEUSES A GAZON

ATELIER DE RÉPARATIONS
JEAN CROISIER

Vente - Echange - Réparations toutes
marques
Service soigné - Prix modérés
Rochefort Tél. (038) 41 16 16

ERIC MOSER

Plâtrerie-peinture

E. de Vattel 7 - Neuchâtel
Tél. (038) 25 54 64

Maîtrise Fédérale - Fondé en 1921

WILLY VUILLEMIN

Maitre couvreur

**Entreprise
de toitures
en tout genre**

Quai Suchard 14
2003 Neuchâtel - Tél. 25 25 75

mentha s.a.

sanitaires Neuchâtel
ferblanterie Seyon 17
dépannage Tél. 25 00 00

elexa

Electricité - Téléphone PTT
NEUCHÂTEL

PESEUX ST-BLAISE CERNIER
Rue de Corcelles 8 Gd-Rue 39 Rue F.-Soguel 26

A travers le monde

La crise syro-palestinienne à un tournant

DAMAS (AFP). — Le président de la République libanaise, M. Frangie, s'est engagé à se démettre de ses fonctions, a affirmé le chef de l'Etat syrien, le général Assad, dans un discours qu'il a prononcé lundi à Damas.

Le président Assad n'a toutefois pas indiqué à quelle date le chef de l'Etat libanais envisagerait de démissionner.

« Les Syriens, chrétiens et musulmans sont prêts à faire mouvement vers le Liban afin de défendre tous les opprimés, sans distinction de religion », a déclaré le chef de l'Etat syrien.

Le président de la Syrie s'est en outre prononcé « en faveur de l'arrêt des combats au Liban et contre tous ceux qui sont favorables à la poursuite des hostilités dans ce pays voisin ».

Cependant les risques de confrontation entre la Syrie d'une part, la résistance palestinienne et le mouvement progressiste libanais d'autre part, ont pris des proportions telles que les amis politiques communs se sont mis de la partie pour éviter que des escarmouches, de ces derniers jours, entre alliés d'hier ne tournent à des affrontements aux conséquences imprévisibles.

A la suite de la dégradation de la situation militaire, le premier ministre libanais, M. Karamé, a déposé, dimanche soir, à Damas un émissaire, alors que, selon des informations de source arabe, M. Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, faisait parvenir un message au roi Khalid d'Arabie saoudite. Le souverain saoudien, selon un journal koweïtien, s'apprêterait à recevoir incessamment, M. Khaddam, ministre syrien des affaires étrangères et médiateur syrien au Liban.

Pour lever l'hypothèque que le conflit, qui se déroule dans le pays voisin, fait peser sur leurs démarches diplomatiques, à quelques semaines de l'expiration du mandat des Casques bleus sur le Golan, les Syriens souhaitent voir aboutir la médiation qu'ils ont engagée au Liban.

Pour ce faire, ils doivent être agréés comme interlocuteur valable par les chrétiens conservateurs. Ils s'y emploient en leur donnant des apaisements et en œuvrant pour contenir la poussée islamoprogressiste.

D'une part, Damas renforce sa présence militaire au Liban sous prétexte qu'elle veut aider à consolider le cessez-le-feu mais agit en fait, pour éviter qu'en cas de reprise des hostilités les progressistes n'accroissent leur avance sur le terrain, rendant aléatoire une solution équilibrée du conflit.

D'autre part, Damas s'emploie à favoriser l'arrivée au pouvoir d'un homme qui ait sa confiance. Les quelque six mille soldats syriens, qui selon les progressistes se trouvent au Liban, feraient de la Syrie l'arbitre de la situation.

MUSELÉE ?

La gauche libanaise craint que la présence militaire syrienne ne se transforme en une tutelle trop pesante dont l'effet sera de réduire sa marge de manœuvre et du même coup de limiter les concessions politiques qu'elle envisage d'arracher à ses adversaires.

Les détracteurs de la Syrie la soupçonnent même de vouloir museler la résistance palestinienne et d'obtenir en compensation des Américains des concessions dans le cadre du règlement du conflit du Proche-Orient. Ce serait l'un

des objectifs de la mission de M. Dean Brown au Liban, dont les activités ont été violemment dénoncées par les Palestiniens.

Sadate et l'URSS

VIENNE (AP). — Le président Sadate a déclaré lundi qu'il avait abrogé le traité d'amitié et de coopération égypto-soviétique parce que l'Union soviétique avait interdit à l'Inde de fournir à son pays des pièces de rechange militaires dont il avait grand besoin, a annoncé le radio autrichien.

Le Raïs, qui vient d'effectuer une visite privée en Autriche, a fait cette déclaration à l'issue d'un entretien avec le chancelier Kreisky. Il a précisé aux journalistes que l'initiative soviétique vis-à-vis de l'Inde était l'une des raisons décisives qui l'ont poussé à annuler le traité, le 14 mars dernier.

Il a ajouté que dans l'avenir, la Chine fournirait à l'Egypte ses pièces détachées. Cette affirmation coïncide avec des informations en provenance du Caire, selon lesquelles le vice-président Hosni Mubarak doit se rendre bientôt à Pékin.

Fin de la visite de M. Vorster en Israël

JERUSALEM (AFP). — Israël et l'Afrique du Sud vont créer un comité ministériel pour renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux pays, apprend-on à Jérusalem à l'issue de la visite de quatre jours de M. John Vorster, premier ministre sud-africain.

Ce comité doit se réunir au moins une fois par an pour étudier la possibilité de développer les investissements, l'utilisation des matières premières d'Afrique du Sud et de la technologie israélienne pour la réalisation de projets communs. Le comité s'efforcera également de développer la coopération scientifique et industrielle entre les deux pays.

Avant son départ, M. Vorster a souligné dans une conférence de presse que ses rencontres avec les dirigeants israéliens avaient été très « fructueuses et constructives ». Il a démenti certaines informations de presse selon lesquelles Israël pourrait fournir des armes à l'Afrique du Sud.

Lip : dépôt du bilan aujourd'hui

PARIS (AFP). — Le dépôt du bilan de la société Lip qui devait effectuer hier soir M. Jean Sargueil, président du conseil d'administration, est reporté à aujourd'hui, indique-t-on dans l'entourage de M. Sargueil. Celui-ci, précise-t-on de même source, n'a pu faire cette démarche dans l'après-midi d'hier comme prévu, pour des raisons matérielles. Il devra se rendre au tribunal de commerce de Paris dès ce matin, à 9 heures.

VAUD

Auto accrochée par une remorque: deux blessés

(c) Hier vers 13 h 20, sur la route Vallorbe-Lausanne, au lieu-dit « Les Grands-Bois » (commune des Clées), un train routier d'une entreprise de transports de Vallorbe qui circulait en direction de Cossonay s'est déplacé légèrement à gauche pour dépasser un jeune cycliste, T.P., domicilié à Vallorbe, à l'instant où arrivait en sens inverse une voiture conduite par M. Edgar Collet, 57 ans, domicilié à Genève. Sous l'effet du freinage, la remorque du camion dévia à gauche et écrasa la voiture. M. Collet, coincé dans son véhicule, a été délogé par le CSI d'Orbe et transporté à l'hôpital de Saint-Loup, souffrant de fractures de la jambe et de l'épaule gauche. Son passager, M. Paul Roth, 28 ans, également domicilié à Genève, qui souffre d'une lésion de la colonne cervicale, a été hospitalisé à Orbe. Le jeune T.P. souffre de lésions ne nécessitant pas son hospitalisation.

SUISSE ALÉMANIQUE

Trois incendies en un seul jour

(c) Lundi dans le canton de Lucerne, pas moins de trois gros incendies causant d'importants dégâts matériels, se sont produits. A Malters, une porcherie a été la proie des flammes dans la nuit de dimanche à lundi. Les pompiers sont parvenus à sauver des dizaines de porcs et de veaux, emprisonnés dans les flammes. A Menznau, c'est une maison d'habitation et une étable qui ont été réduites en cendres. Plusieurs animaux ont été calcinés. Les propriétaires de la maison passent actuellement leurs vacances en Italie. A Niederschingau, une autre ferme a été partiellement détruite par un incendie, qui a lui aussi fait d'importants dégâts. La police cantonale lucernoise a précisé lundi soir que ces incendies étaient indépendants l'un de l'autre. On ne pense pas pour l'instant qu'il puisse s'agir d'actes criminels.

Une motocycliste se tue

MUELLIGEN (AG) (ATS). — Une motocycliste de 22 ans, Magrit Wenger, domiciliée à Windisch, a perdu lundi le contrôle de sa machine dans un double virage, près de Muelligen (AG), et est entrée en collision avec une voiture roulant correctement en sens inverse. La motocycliste est décédée au cours de son transport à l'hôpital. La conductrice de la voiture a dû être admise à l'hôpital.

CONFÉDÉRATION

Toujours plus de travail pour les tribunaux militaires

BERNE (ATS). — En 1975, le volume de travail de la justice militaire a continué à augmenter. Selon le rapport de gestion du Conseil fédéral pour l'an passé, les tribunaux de division ont prononcé 1668 jugements (1537 l'année précédente) en 348 (309) séances et le tribunal militaire de cassation 76 (67) en 5 séances. Comme les années précédentes le nombre des cas a été proportionnellement beaucoup plus élevé pour les tribunaux romands que pour les autres tribunaux, soit 849 (609) cas traités par les tribunaux de division de langue française contre 735 (816) par les tribunaux de langue allemande.

Le nombre des condamnations de réfractaires s'est élevé à 520 (545). Il est ainsi en légère régression par rapport à la première fois depuis 1968. 227 (240) objets ont été condamnés pour avoir refusé de servir pour des motifs d'ordre éthique ou religieux. 43 (163) objets ayant agi sous l'effet d'un grave conflit de conscience ont bénéficié de l'exécution de leur peine sous la forme des arrêts répressifs. 59 (70) militaires ont fait valoir des motifs politiques. D'autres ont été punis pour n'avoir pas obtenu un ordre de marche par aversion pour la discipline (24) ou à cause des efforts exigés par le service (27). En outre, 11 militaires ont refusé d'accomplir un service d'avancement. A noter aussi que les tribunaux de division ont généralement exclu de l'armée lors de la première condamnation les objets qui, en proie à un grave conflit de conscience, ont refusé de servir pour des motifs religieux ou éthiques.

LA VIE POLITIQUE

Au comité cantonal des Jeunes radicaux

L'Assemblée générale de l'Association cantonale des Jeunes radicaux neuchâtelois s'est déroulée le 6 avril aux Hauts-Geneveys, sous la présidence de Marc-Olivier Hausmann de Cortailod.

Dans son rapport d'activité, le nouveau président fit un tour d'horizon sur le mouvement JR dans notre canton à la veille des élections communales. Il constata avec satisfaction que les listes radicales des différentes communes comprennent de nombreux jeunes. Il forme le ferme espoir de créer prochainement de nouvelles sections JR, des contacts ont déjà été pris au Locle, à Bôle, à Rochefort et à la Côte. L'Assemblée a désigné le nouveau bureau cantonal pour 1976-1977. Président: Marc-Olivier Hausmann, Cortailod; vice-président: François Margot, La Chaux-de-Fonds; caissier: Blaise Emery, Rochefort; secrétaire: Frédéric Rossette, Cortailod; assesseur: Jean-Pierre Obrist, Neuchâtel.

GENÈVE

Accident mortel près de Genève: conducteur inculpé

GENÈVE (ATS). — Une collision s'est produite dimanche après-midi près de Vernier (GE) entre deux voitures. La passagère de l'une d'elles, une Italienne de 35 ans, mère de deux enfants, devait succomber pendant son transport à l'hôpital. Son mari, un homme de 40 ans, qui était au volant, a été inculpé lundi d'homicide par négligence. Quant aux deux enfants, une petite fille de 7 ans, grièvement touchée, et son frère, 4 ans, est moins grièvement atteint.

TESSIN

Ecrasé par un autocar

BELLINZONE (ATS). — Un Tessinois de 66 ans, M. Gioglio Vanazzi, domicilié à Ponto Valentino, dans le val Blenio, a été écrasé dimanche soir par un autocar alors qu'il marchait le long de la route cantonale en rentrant chez lui. Il semble que le conducteur, qui venait d'achever une manœuvre de dépassement, n'ait pas aperçu la victime, qui a été tuée sur le coup.

Après un accident de montagne

BIRONICO (TI) (ATS). — Le jeune homme qui a trouvé la mort samedi au Monte Tamaro, au-dessus de Bironico (TI) est M. Karl Kleimmann, ressortissant du canton d'Argovie. Contrairement à ce qui a été annoncé tout d'abord, M. Kleimmann était âgé de 24 ans et non pas de 19 ans.

VALAIS

Découverte archéologique à Sierre

SION (ATS). — Une équipe de spécialistes dirigée par l'archéologue cantonal, l'abbé François-Olivier Dubuis, vient de mettre au jour d'importants vestiges archéologiques au couvent des Bernardines, de la colline de Géronde, près de Sierre. A proximité du cimetière du couvent, les ruines d'une chapelle carolingienne, érigée au VIII^e siècle et d'origine funéraire, ont été mises au jour, de même que les bases d'une habitation gallo-romaine. Le promontoire de Géronde, rendu célèbre par le recours au Conseil fédéral des autorités de la ville de Sierre, à la suite du projet d'implantation d'un pylône d'une ligne électrique, révèle l'existence des premiers habitants du Valais central.

Avion saoudien intercepté par la chasse israélienne

TEL-AVIV (AP). — Des chasseurs à réaction israéliens ont contraint lundi à se poser sur l'aéroport international Ben Gourion un avion de transport militaire saoudien qui avait dévié de sa route et pénétré dans l'espace aérien israélien au cours d'un vol entre la Syrie et l'Arabie saoudite.

Le « C-130 », à bord duquel se trouvaient 27 personnes, dont trois aviateurs américains, a été intercepté alors qu'il venait de franchir la frontière libanaise, au-dessus de la côte méditerranéenne. Il venait de quitter Damas et se dirigeait vers Riad.

Le pilote saoudien qui était aux commandes a obéi aux injonctions des chasseurs à réaction et a posé son appareil sur l'aéroport. Il a été dirigé sur une piste écartée où il a aussitôt été entouré par des camions pour l'empêcher de redécoller.

Pendant une demi-heure, les moteurs

ont continué de tourner, avant que des agents des services de sécurité israéliens ne montent à bord pour une inspection.

Les trois ressortissants américains ont été remis à l'ambassade des Etats-Unis tandis que les passagers saoudiens, 17 militaires en uniforme et quatre civils, étaient conduits dans une base aérienne voisine pour être interrogés. Ils ont pu ensuite se restaurer au mess des officiers.

Les autorités israéliennes ont laissé entendre que l'appareil pourrait être rapidement autorisé à poursuivre sa route.

La présence de trois aviateurs américains à bord s'expliquerait par le fait que les Etats-Unis ont organisé un programme d'entraînement au bénéfice de l'armée saoudienne. Des organismes civils américains ont également envoyé en Arabie saoudite des spécialistes chargés d'une mission de « conseillers militaires ».

Examen psychiatrique pour Patty Hearst

SAN-FRANCISCO (AFP). — Patricia Hearst sera soumise à un examen psychiatrique de 90 jours, avant d'être de nouveau déferée devant le juge Oliver Carter, qui prononcera le verdict. Celui-ci pourra aller de la peine maximum (25 ans de prison) à la mise en liberté surveillée (probation).

Le juge Carter, qui a pris cette décision lundi, a déjà indiqué qu'il n'entendait pas appliquer la peine maximum, mais qu'il ne savait pas encore de « combien elle serait réduite ».

Tout en précisant qu'il réduirait la peine, quel que soit le résultat de l'examen psychiatrique auquel Patty Hearst sera soumise, le juge, se conformant à la lettre de la loi, a imposé provisoirement la peine maximum de 25 années de prison.

Le juge n'a pas révélé le nom de

l'institution fédérale qui sera chargée de cet examen. Sa décision, en tout état de cause, fait droit à une requête formulée par l'avocat de la défense, Me Bailey.

Patty Hearst avait été reconnue coupable, le 20 mars dernier, de participation, aux côtés d'un commando de l'« armée sionienne de libération », à l'attaque d'une banque, le 15 avril 1974, à San-Francisco.

Pour expliquer sa décision, le juge a déclaré qu'il avait reçu de nombreux rapports psychiatriques des médecins personnels de la jeune femme, et qu'il souhaitait qu'ils soient confirmés par une expertise effectuée par des experts fédéraux.

« La Cour entend obtenir le maximum d'informations avant de prononcer sa sentence définitive », a-t-il dit.

Effervescence au pays basque

MADRID (AP). — Les séparatistes basques espagnols cherchent à constituer un front commun anti-gouvernemental pour la première fois depuis la guerre civile, a-t-on appris lundi à Madrid.

Dans les milieux basques, on précise que cette alliance clandestine comprendrait le parti national basque en exil, le parti communiste, les carlistes, les socialistes et, peut-être, le mouvement séparatiste E.T.A.

Par tracts, et de bouche à oreille, les Basques ont été appelés lundi à manifester massivement dans la ville de Pampelune, dans le nord du pays, le dimanche de Pâques, qui est également la journée nationale basque.

On craint de nouvelles violences, les autorités paraissent contraintes de s'opposer au déroulement d'une telle manifestation.

Un autre test attend mercredi le gouvernement, le jour anniversaire de la

fondation du gouvernement républicain renversé par le général Franco au cours de la guerre civile.

Mais, la manifestation de Pampelune revêt une importance toute particulière, les Basques voulant en faire le symbole de l'unification de l'opposition au pays basque. Selon certaines sources, à Bilbao, certains membres de la 6^{me} assemblée de l'E.T.A., la branche politique d'orientation communiste, ont accepté le principe d'une alliance avec les forces basques non-séparatistes et pourraient participer au meeting de Pampelune.

De son côté, le ministre de l'intérieur, M. Fraga Iribarne, a fait savoir que le gouvernement est en contact avec les forces de l'opposition non-communiste pour, semble-t-il, obtenir d'elles qu'elles observent une trêve en attendant que le pouvoir mette en train des réformes démocratiques.

Remous au cours d'un sermon au Brésil: vingt et un morts

RIO-DE-JANEIRO (AP). — Une mêlée déclenchée par un sermon sur la guérison par la foi s'est soldée par la mort de 21 fidèles — dont deux enfants —, a révélé lundi la police.

Vingt-neuf autres personnes ont été blessées au cours de l'échauffourée qui s'est produite dimanche après-midi au cours d'un office inaugural dans une église protestante du faubourg de Neves. « J'ai vu des gens se battre à mort », a raconté un témoin, Mme Almerinda Coelho, qui a dû recevoir des soins d'urgence à l'hôpital.

Plus de 2000 fidèles s'étaient massés dans le nouveau bâtiment de l'église « Dieu est amour » située dans les faubourgs de Sao Goncalo, proche de Rio-de-Janeiro. Une partie de l'assistance s'est alors mise à traiter d'imposteur le prédicateur, M. David Maestins de Miranda, dont le sermon avait pour thème le guérison par la foi. Ce pasteur très populaire dans les faubourgs de Rio-de-Janeiro, aime à se faire appeler « l'envoyé du Messie ».

Dimanche, la police avait dans sa première version de l'incident tragique, fait état de l'effondrement d'un mur dans un bâtiment vétuste.

Douleurs d'estomac

Vous pouvez apaiser tout de suite les douleurs d'estomac et faciliter la digestion si après un repas abondant, vous laissez fondre dans votre bouche deux pastilles digestives Rennie. Leurs substances actives ont un effet calmant sur les muqueuses gastriques et neutralisent l'excès d'acidité gastriques. En vente dans les pharmacies et drogueries.

Prends deux Rennie PASTILLES

bulletin boursier

NEUCHÂTEL	9 avril	12 avril
Banque nationale	575.- d	550.- d
Crédit foncier neuchât.	580.-	580.- d
La Neuchâteloise ass.	290.- d	290.- d
Gardly	95.- d	95.- d
Cortailod	1100.- d	1150.-
Cossonay	1175.- d	1200.- d
Chaux et ciments	480.- d	480.- d
Dubied	250.- o	250.-
Dubied bon	1945.- d	1950.- d
Ciment Portland	2850.- o	2850.- d
Interfood	520.- d	520.- d
Navigation N'te	65.- d	65.- d
Girard-Perregaux	350.- o	350.- o
Pailleur port.	245.- d	245.- d
Pailleur nom.	65.- d	65.- d

LAUSANNE	9 avril	12 avril
Banque cant. vaudoise	1120.-	1110.-
Crédit foncier vaudois	820.-	820.-
Ateliers constr. Vevey	635.- d	645.-
Editions Rencontre	375.- d	375.- d
Rinsoz & Ormond	570.- d	570.- d
La Suisse-Vie ass.	2450.- d	2450.-
Zyma	1150.- d	1175.-

GENÈVE	9 avril	12 avril
Grand-Passage	310.-	310.-
Charmilles port.	690.-	685.-
Physique port.	160.-	160.-
Physique nom.	135.-	135.-
Astra	55.-	52.-
Monte-Edison	1.10	1.-
Olivetti priv.	2.45	2.30
Fin. Paris Bas.	97.50	97.-
Allumettes B	58.- d	58.- d
Elektronlux B	69.- d	69.- d
S.K.F.B.	82.-	81.50

BÂLE	9 avril	12 avril
Pirelli Internat.	160.- d	163.- d
Bâloise-Holding	312.- d	315.- d
Ciba-Geigy port.	1580.-	1575.-
Ciba-Geigy nom.	670.-	680.-
Ciba-Geigy port.	1180.-	1175.-
Sandoz port.	5100.-	5100.- d
Sandoz nom.	2030.-	2030.-
Sandoz bon.	4000.-	4000.-
Hoffmann-L.R. cap.	110500.-	110000.-
Hoffmann-L.R. jca	10000.-	10000.-
Hoffmann-L.R. 1/10	10000.-	9975.-

ZURICH (act. suisses)	9 avril	12 avril
Swissair nom.	463.-	465.-
Swissair port.	533.-	535.-
Union bque suisses	3150.-	3150.-
Société bque suisse	2610.-	2620.-
Crédit suisse	1300.-	1200.- d
Hero hyp. com. port.	1020.- d	1020.- d
Banque pop. suisse	1840.-	1850.-
Bally port.	810.-	830.-
Bally nom.	735.-	740.-
Elektro Watt	1810.-	1800.-
Holderbank port.	433.-	435.-
Holderbank nom.	395.- d	395.- d
Juvena port.	375.-	345.-
Motor Columbus	1675.-	1550.-
Italo-Suisse	166.-	168.- d
Réass. Zurich port.	4125.-	4250.-
Réass. Zurich nom.	2045.-	2045.-
Winterthur ass. port.	1820.-	1820.-
Winterthur ass. nom.	1020.-	1030.-
Zurich ass. port.	9650.-	9650.-
Zurich ass. nom.	6400.-	6400.-
Brown Boveri port.	1615.-	1605.-
Saurer	930.-	930.-
Fischer	695.-	675.-
Jelmoil	1210.-	1205.-
Hero hyp. com. port.	3375.-	3325.-
Landis & Gyr	680.-	685.-
Nestlé port.	3320.-	3305.-
Nestlé nom.	1735.-	1735.-
Roco port.	2300.-	2300.-
Alu Suisse port.	1185.-	1160.-
Alu Suisse nom.	433.-	430.-
Sulzer port.	2650.-	2650.-
Sulzer nom.	435.-	435.-
Von Roll	525.-	525.-

ZURICH (act. étrang.)	9 avril	12 avril
Alcan	66.75	65.75
Beattie Foods	137.50	136.- d
Am. Metal Climax	142.-	140.-
Am. Tel & Tel	59.75	59.- d
Beatrice Foods	266.-	265.50
Burroughs	43.-	42.50
Candian Pacific	208.50	206.50
Caterpillar Tractor	49.50	49.-
Chrysler	215.-	215.-
Coca Cola	64.25	62.25
Control Data	109.50	107.50
Corning Glass Works	175.-	173.50
C.P.C. Int.	274.-	273.50
Dow Chemical	369.-	360.-
Du Pont	291.50	290.-
Eastman Kodak	229.-	228.-
EXXON	145.-	147.50
Ford Motor Co	133.50	134.-
General Electric	72.50	72.-
General Foods	175.50	172.50
General Motors	67.-	66.-
General Tel. & Elec.	55.-	55.-
Goodyear	120.00	118.-
Honeywell	681.-	680.-
I.B.M.	83.-	82.-
International Nickel	180.50	177.-
International Paper	70.75	69.-
Internat. Tel. & Tel.	86.25	86.-
Kennecott	39.75	38.25
Litton	89.-	88.50
Marcor	160.50	160.00
MMM	141.-	139.-
Mobil Oil	223.50	222.50
Monsanto	69.50	68.50
National Cash Register	63.-	59.50
National Distillers	143.-	

Alors que le sang coule toujours au Liban

ÉLECTIONS MUNICIPALES EN CISJORDANIE OCCUPÉE

JERUSALEM (AFP). — En dépit d'une pluie battante, les électeurs et les électrices de Cisjordanie se pressaient nombreux devant les bureaux de vote dès leur ouverture lundi matin à sept heures, et, une heure plus tard, cinquante pour cent des inscrits avaient déjà voté.

Ces élections municipales ont acquis une importance politique considérable sur les plans local et international. Les troupes israéliennes ont été retirées de toutes les localités où les élections ont lieu et l'ordre y est assuré par des policiers arabes.

L'affluence des femmes cisjordaniennes, qui votent pour la première fois dans leur histoire en vertu d'un amendement imposé par les autorités israéliennes, à la loi jordanienne en vigueur, a été particulièrement remarquable. L'affluence des électeurs était particulièrement sensible à Hébron, Tulcarem, Kalkilya et Ramallah. On rappelle que l'on considère généralement que l'influence des éléments radicaux est prépondérante dans ces villes.

Dimanche soir, quelque 5000 habitants de Hébron ont manifesté devant la résidence du maire, Cheikh Al-Djabbari, insistant pour qu'il présente sa candidature et les « sauve d'administrateurs sans expérience ». Cheikh al-Djabbari, considéré comme l'homme fort de la région, a refusé leur supplication.

Défiant la loi, des partisans de divers candidats ont poursuivi lundi matin encore leur propagande électorale. D'autres, visiblement inspirés par le « front de refus » distribuaient des tracts invitant les habitants à s'abstenir. On rappelle que quelques dizaines de candidats se sont retirés dimanche de la compétition vraisemblablement sous la pression

de « Front du refus ». Les communistes, en revanche, sont des partisans résolus de cette consultation dont ils soulignent l'« extrême importance ».

Une atmosphère de fête régnait cependant lundi dans les villes de Cisjordanie à l'occasion des élections municipales, qui devraient se traduire par un renforcement de la résistance arabe à l'occupation israélienne.

TOUJOURS DES MORTS

Au Liban, cependant, malgré la prolongation du cessez-le-feu jusqu'à la fin du mois, de violents combats se sont poursuivis lundi au Liban, faisant 49 morts et 97 blessés.

La police a d'autre part signalé la découverte des cadavres de 26 personnes tuées lors de précédents affrontements.

Tandis que des miliciens chrétiens et musulmans et des unités de fedayins étaient engagés dans des combats sporadiques à Beyrouth et dans d'autres régions du pays, les partis politiques se livraient à des consultations en vue de l'élection du nouveau président de la République, tout en constatant la présence militaire syrienne croissante.

CANDIDATS

Les dirigeants chrétiens, dont les forces livraient sur le terrain une violente bataille pour empêcher les miliciens musulmans de progresser davantage dans le centre de Beyrouth et les collines entourant la capitale, devaient rencontrer le président Frangié pour choisir leur candidat à la présidence. Ils seraient favorables à la candidature de M. Elias Sarkis, gouverneur de la Banque centrale.

Le chef de l'alliance islamo-progressiste, M. Jomblatt, soutiendrait M. Raymond Eddé, chrétien comme M. Sarkis mais qui a rompu avec les dirigeants de la droite chrétienne.

Certains responsables du mouvement palestinien se sont également déclarés favorables à la candidature de M. Eddé. Ainsi M. Abou Ayyad, adjoint de M. Yasser Arafat à la tête de l'organisation El Fatah, a déclaré lundi que la résistance palestinienne éprouve un « respect particulier » pour M. Eddé, qui a critiqué de même que M. Jomblatt l'intervention croissante de Damas au Liban.

Le quotidien de gauche « As-Safir », qui reflète les vues de M. Jomblatt, affirme que la Syrie a maintenant introduit dans le pays quelque 8000 soldats réguliers, déguisés pour la plupart en fedayins de la Saïka.

L'Américain qui continue à dire non

WASHINGTON (AFP). — M. James Schlesinger, ancien secrétaire américain à la défense, s'est déclaré catégoriquement hostile à la conclusion d'un accord « Salt 2 » sur des armes stratégiques, qui imposerait certaines limitations sur le missile américain « Cruise » et pas sur le bombardier soviétique « Backfire ».

Un accord conclu dans de telles conditions serait « diplomatiquement intolérable », a estimé M. Schlesinger au cours d'une interview télévisée.

Cette prise de position coïncide avec certaines rumeurs selon lesquelles les Soviétiques persistent à refuser que le « Backfire » soit inclus dans le total de 2400 vecteurs stratégiques, fixé lors de l'accord de Vladivostok de novembre 1974, mais continuent à exiger que les missiles américains « Cruise » soient considérés comme des vecteurs stratégiques.

M. Schlesinger a encore indiqué que lorsqu'il était à la défense, l'éventualité de fournitures d'armes américaines à la Chine populaire avait été examinée. Considéré comme un « pro-chinois », par opposition au

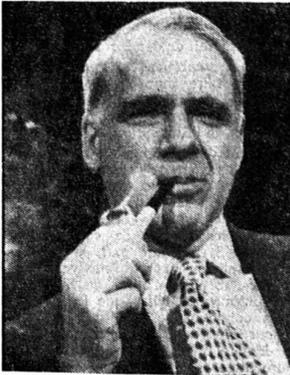
secrétaire d'Etat Kissinger, M. Schlesinger a estimé anormal que Washington accorde à Moscou les bénéfices de la technologie américaine et les refuse à Pékin.

D'autre part, l'ancien responsable du Pentagone a indiqué que les Etats-Unis ne pourraient actuellement pas faire grand chose pour empêcher une nouvelle intervention militaire cubaine en Afrique ou ailleurs.

M. Schlesinger a toutefois, exprimé l'espoir que l'Amérique se ressaisisse rapidement et n'hésite pas alors à s'opposer à tout expansionnisme cubain.

Après avoir jugé insuffisantes les forces classiques américaines et critiqué les trop nombreuses concessions faites par l'administration de Washington à l'Union soviétique, M. Schlesinger a finalement indiqué qu'il était en contact avec plusieurs candidats à la présidence, dont MM. Ronald Reagan, Henry Jackson et une troisième personnalité qu'il n'a pas voulu nommer.

toutefois donné l'impression qu'il s'agissait de M. Ford lui-même, qui l'avait limogé à l'automne dernier en grande partie à la demande de M. Kissinger.



L'ancien secrétaire à la défense a M. Schlesinger (Téléphoto AP)

Entre la Syrie et Israël

WASHINGTON (Reuter). — La Syrie a consulté secrètement Israël par le canal des ambassades des Etats-Unis à Damas et à Tel-Aviv pour s'assurer que son engagement militaire au Liban ne provoquerait pas d'intervention israélienne, indique le « Washington Star ».

« Aucun gouvernement israélien ne peut faire savoir ouvertement qu'il a donné le feu vert à la Syrie pour envoyer ses forces au Liban même (en les faisant pénétrer) seulement

d'un demi kilomètre », précise un responsable américain cité par le journal.

Les consultations qui ont lieu depuis janvier dernier, ont permis d'éviter une riposte israélienne à l'engagement syrien. Les Israéliens ont posé comme condition, précise-t-il, que les forces syriennes ne pénètrent pas dans la région méridionale du Liban. Le département d'Etat n'a fait aucun commentaire pour le moment sur les informations du « Washington Star ».



Jusqu'à la dernière minute, une voiture « bardée » d'affiches a diffusé des mots d'ordre électoraux et cela jusqu'à Bethléem (Téléphoto AP)

L'Italie à la croisée des chemins

ROME (AP). — L'Italie, où vient d'éclater comme nous l'avons dit une nouvelle affaire de pots-de-vin, a commencé lundi une semaine cruciale alors que les jours du gouvernement de minorité démocrate-chrétien sont comptés, et que l'impasse entre catholiques et communistes italiens pousse le pays vers des élections législatives anticipées.

Le gouvernement Moro est considéré comme voué à la chute devant l'offensive déterminée de l'opposition mixte. Le parti communiste exige un rôle dans l'élaboration de la politique nationale, sans vouloir pour le moment entrer dans un gouvernement.

Alors que le taux de chômage est de 8 %, que la lire est passée en trois mois de 670 lires pour un dollar à plus de 895, que la dette extérieure s'élève à 15 milliards de dollars, le PCI, que les sondages placent maintenant à 2 % de voix du parti démocrate-chrétien, a proposé un « compromis historique » avec les partis chrétiens.

Repoussé par la démocratie-chrétienne et le Vatican, le secrétaire général du PCI, M. Berlinguer a lancé samedi un « ultime appel à la raison », se déclarant prêt à une « entente » avec le parti de M. Moro pour éviter des élections anticipées. Mais les démocrates-chrétiens maintiennent leur refus et se préparent à une consultation électorale anticipée. Celle-ci, selon les observateurs, pourrait voir le PCI supplanter le parti démocrate-chrétien comme première formation politique du pays.

Les parlementaires préparent actuellement une proposition de loi, qui doit être déposée aujourd'hui, et qui limiterait la période électorale à 40 ou 45 jours au lieu de 70. Ceci permettrait au président Leone de dissoudre le parlement fin avril ou début mai, et d'avoir des élections le 13 ou le 20 juin. M. Berlinguer a demandé que les élections municipales à Rome se tiennent en même temps que des élections législatives. Ils espèrent que la capitale suivra l'exemple des grandes villes italien-

nes dont l'administration municipale fonctionne avec une majorité marxiste. Si la proposition est acceptée, il faut s'attendre à une nouvelle passe d'armes entre le Vatican et le PCI. Le pape Paul VI a jugé inacceptable une administration communiste à l'hôtel de ville de Rome.

Pots-de-vin

LONDRES (AFP). — Sir Eric Drake, qui présida la « British Petroleum » dans la période où BP et Shell sont accusées d'avoir versé de l'argent à des partis politiques italiens, a confirmé les accusations portées contre les compagnies pétrolières britanniques par la presse londonienne.

L'ancien président de la BP a ajouté : « Plutôt que de voir des compagnies pétrolières distinctes payer des contributions à des partis politiques distincts, nous avons décidé que toutes les compagnies verseraient de l'argent à tous les partis ».

Pour qu'elle voie le bébé



Victoria Pony écrit une lettre à sa mère près de son mari. Elle est enceinte et va bientôt avoir un bébé. Alors, elle voudrait que sa maman Zoya Fyodorova, actrice en Union soviétique, puisse venir aux Etats-Unis pour la naissance de l'enfant attendu. Victoria est née en pleine guerre d'une rencontre à Moscou entre sa mère et un attaché militaire américain alors en poste en URSS. Après la vraie guerre et la guerre froide, Victoria voudrait que son bébé devienne au moins celui de la détente. (Téléphoto AP)

Les fêtes de Pâques

sans corvée de cuisine.

C'est dans un éventail impressionnant que vous pouvez choisir votre menu des fêtes de Pâques. Un menu complet, un buffet froid ou chaud, un délicieux dessert, c'est notre affaire.

Une occasion de choyer vos hôtes et de ménager votre peine.

Lucien Gélaz
Tél. 036 / 25 48 53



Quand Husak jette de la poudre aux yeux

PRAGUE (AP). — Le secrétaire général du PC tchécoslovaque M. Husak a proposé lundi dans son discours d'ouverture au 15me congrès du parti la réintégration dans le parti de certains anciens partisans du printemps de Prague qui ont reconnu leurs fautes.

Mais la proposition est formulée de telle sorte qu'elle exclut les dirigeants du mouvement animé par M. Dubcek en 1968.

M. Husak a déclaré qu'une grande majorité des 500.000 membres du parti qui avaient été épurés ont, depuis, reconnu leurs fautes et « contribuent maintenant au développement de notre société ».

« Sur la base de cette expérience », a-t-il ajouté, « le comité central est d'avis que ceux qui n'ont pas été des représentants actifs de l'opportunisme de droite, qui travaillent bien et prouvent par leurs actes qu'ils s'en tiennent fermement et sincèrement aux positions du socialisme et à notre amitié avec l'Union soviétique, qui soutiennent activement la politique de notre parti, peuvent être, sur la base d'une appréciation individuelle des cas, réadmis comme membres de notre parti ».

LES TECHNOCRATES

Les observateurs à Prague voient dans cette proposition une tentative en vue de rallier à nouveau les services de certains « technocrates » et responsables d'entreprises, dont la compétence est nécessaire à la réalisation du nouveau plan quinquennal de M. Husak. Ce plan prévoit un accroissement de 34 % de la production industrielle. Environ 165.000 communistes épurés avaient perdu leur emploi en même temps que leur carte du parti.

Sans nommer M. Dubcek, M. Husak a rejeté la responsabilité des événements de 1968 sur les « opportunistes de droite » et les « révisionnistes » qui étaient à l'époque au comité central.

M. Brejnev — l'homme qui a ordonné l'intervention militaire soviétique en Tchécoslovaquie — n'assiste pas au congrès. Officieusement, il prend toujours

du repos après le 25me congrès du PC soviétique qui s'est terminé le 5 mars. M. Brejnev n'avait pas non plus assisté

au congrès du PC bulgare le mois dernier, et de nouvelles spéculations circulent sur sa santé.



1968 à Bratislava. Dubcek à gauche serrant la main d'un Brejnev souriant. (Archives)

Pékin : les fusils au secours du parti

TOKIO (AP). — La lutte contre Teng Hsiao-ping, après son limogeage, continue en Chine sur le plan idéologique. Civils et soldats ont manifesté massivement au cours du week-end et ont envoyé des messages de soutien au président Mao Tsé-toung.

Dans une déclaration, le comité du parti pour la municipalité de Pékin promet à Mao et au comité central de « pourchasser ceux qui ont comploté dans les coulisses » les incidents de la place Tien An men il y a une semaine.

L'agence « Chine nouvelle » a annoncé que les commandants, les combattants, les membres des services et des quartiers généraux de toutes les armes, ainsi que les unités sous leur dépendance, ont tenu des meetings et organisé des défilés acclamant la chute de M. Teng et la nomination de M. Hua Kuo-feng à la tête du gouvernement et à la vice-présidence du comité central.

Ces manifestations, bien organisées, se sont déroulées dans la discipline et ont vu la participation de plus d'un million de personnes. De nombreux télégrammes ont été envoyés à Mao.

Dans sa déclaration, le comité du parti pour la ville de Pékin affirme que la manifestation du 5 avril sur la place Tien An-men est « un incident contre-révolutionnaire organisé, planifié et pré-

médité ». Sans impliquer directement M. Teng, elle affirme encore qu'il s'agissait d'un « complot destiné à diviser le comité central du parti dirigé par le président Mao et à modifier l'orientation générale consistant à critiquer Teng Hsiao-ping ».

Il s'agissait également d'un « incident réactionnaire sans précédent depuis la fondation de la Chine nouvelle ». La déclaration qualifie les responsables d'« ennemis de classe » qui ont « comploté pour rétablir le capitalisme ».

Cette déclaration donne à penser que d'autres personnalités pourraient être l'objet de critiques et de sanctions.

Quant aux manifestants militaires du week-end, selon « Chine nouvelle », ils ont tous promis de « poursuivre la lutte jusqu'au bout contre la tentative déviationniste de droite visant à renverser les jugements corrects ».

L'agence « Chine nouvelle » a précisé que les comités militaires du parti à Pékin, Lanchow, Kwangchow, Wuhan et Kunming ont adressé des messages au président Mao et au comité central.

Cet appui apparemment massif de l'armée chinoise (2.500.000 hommes) à Mao constitue un élément important dans la nouvelle victoire du vieux président contre le « révisionnisme de droite ».

Autour du monde en quelques lignes

URSS : des gaz toxiques ?

NEW-YORK (AP). — Le magazine « Newsweek » rapporte dans son dernier numéro que les forces soviétiques en Europe disposent d'obus contenant des gaz toxiques. Ces armes sont entreposées avec le matériel classique.

Espion arrêté en Allemagne

KARLSRUHE (AFP). — La valse des espions se poursuit en RFA. Lundi, le Parquet fédéral de Karlsruhe a révélé l'arrestation d'un espion est-allemand, ingénieur physicien spécialisé dans les questions militaires et membre du parti démocrate-chrétien ouest-allemand.

Nouveau patron de l'UDR

PARIS (AP). — M. Yves Guéna, ancien ministre, député de la Dordogne, a annoncé lundi, après avoir été reçu par le président Giscard d'Estaing, qu'il se portait candidat au secrétariat-général de l'UDR, en remplacement de M. Bord, démissionnaire.

Drame dans les Dolomites

SAPPADA (Italie) (AP). — Six personnes au moins ont trouvé la mort dans l'incendie qui a ravagé dans la nuit de dimanche à lundi un hôtel des Dolomites dans lequel étaient descendus de nombreux touristes britanniques. Deux personnes sont portées disparues et ont vraisemblablement péri.

Trois des victimes sont des Britanniques : un jeune professeur de 22 ans et deux lycéens de 12 et 14 ans.

Les trois autres sont des employés de l'hôtel.

Selon la police, deux des clients de l'établissement se sont tués en sautant par la fenêtre du 4me étage.

L'incendie, dont l'origine n'a pas encore été établie, a pris naissance au rez-de-chaussée dans la salle de restaurant. Il s'est ensuite rapidement propagé aux étages du bâtiment de bois.

UN FAIT PAR JOUR

Un peu partout

Tout a commencé en avril 1975. Il y a tout juste un an. Il n'était pas encore question de Lockheed, mais de Northrop. La compagnie qui construit les « Tiger ». Tout commença à Los-Angeles, quand les dirigeants de la société durent admettre qu'ils avaient consacré plus d'un million de dollars à des activités qu'ils, franchement, n'avaient rien d'aéronautiques. En fait, les enquêteurs furent rapidement convaincus que Northrop s'intéressait de près à la politique. Et c'est alors qu'un tribunal s'avisait que Northrop avait viré sur Paris 476.000 dollars. Afin d'apaiser certaines gens. Et d'en contenter un certain nombre. Alors, évidemment, on voudrait bien savoir, à Washington, dans quels salons parisiens ces 476.000 dollars ont bien pu... atterrir. L'enquête, comme l'on dit, continue.

Mais la commission de surveillance des opérations de bourse souleva un autre lièvre... un bon gros lièvre pesant 30 millions de dollars. Un vrai plat de résistance. 30 millions de dollars ont « disparu » des caisses de la Northrop. Tout cela pour récompenser intermédiaires diligents et agents compréhensifs. Mais, où sont donc passés ces 30 millions de dollars ? C'est la question que posèrent aux dirigeants de Northrop fort ennuyés, des enquêteurs évidemment perplexes. Grâce au ciel, les corrompus n'étaient pas Américains. Les 30 millions de dollars avaient eu le bon goût de traverser l'Atlantique. En première classe. Très certainement. Et c'est ainsi que l'on put apprendre que dans 22 pays, une onnée bienfaisante avait endormi quelques consciences.

Gros émoi à Los-Angeles. Et protestations en cascade. Mais les membres de la commission d'enquête se révélèrent intraitables. En dépit de tous les serments, ils continuèrent à affirmer qu'ils avaient la preuve de « versements suspects » et notamment celle des pots-de-vin versés « à un agent libyen ». Ce qui jette sur tout cela, une coloration inattendue. Et puis, bien sûr, certains se laissèrent guider sur le chemin des confidences. Un gouvernement — mais lequel ? — reconnu qu'il avait pu, grâce à la Northrop, verser quelques millions de dollars qui l'aideront à enlever un marché en Iran. Et puis, l'American Airlines et la Braniff Airways durent concéder qu'avec 40.000 dollars, ils avaient pu alimenter la caisse d'un parti politique. Et la Ashland Oil fut à son tour accusée d'avoir envoyé 100.000 dollars, pour aider à l'élection d'un certain candidat, dans un pays évidemment ami.

Il est peut-être temps d'en venir au Japon. Au Japon où ce qui risque de se passer va peut-être faire voler en éclats le Japon bien gentil né sous Mac Arthur. Sous un fond de bombe atomique. La chose est claire. M. Miki, chef du gouvernement japonais a reçu une lettre du président Ford. Une lettre explosive. Une lettre piégée. Une lettre-kamikaze. Dans cette lettre, il y a tout bonnement qu'un certain nombre de sociétés multinationales américaines ont versé des... subventions à un grand nombre de personnalités politiques japonaises. Le premier versement ayant été de 22 millions de dollars. Et, malheureusement, ces pots-de-vin n'ont été versés qu'aux chefs du parti libéral-démocrate. Celui qui gouverne le Japon depuis maintenant 30 ans. En fait, Lockheed avait au Japon un agent secret.

Ce distingué correspondant était chargé de distribuer les chèques. Il s'appelle Yoshio Kodama. Un avion, l'autre jour, a failli lui tomber sur la tête. Mais Kodama n'agissait pas seul. Il avait tout un état-major. Imprudence ? Toujours est-il que c'est grâce à cela que le PDG de la Marubeni reconnut avoir reçu 100.000 dollars... Tout en ignorant à qui, et à quoi, cet argent était destiné. Il est naturellement défendu de sourire...

L. GRANGER